

A la rencontre des Étrusques



Jean René Jannot



SHOUT **IT**
SHARE

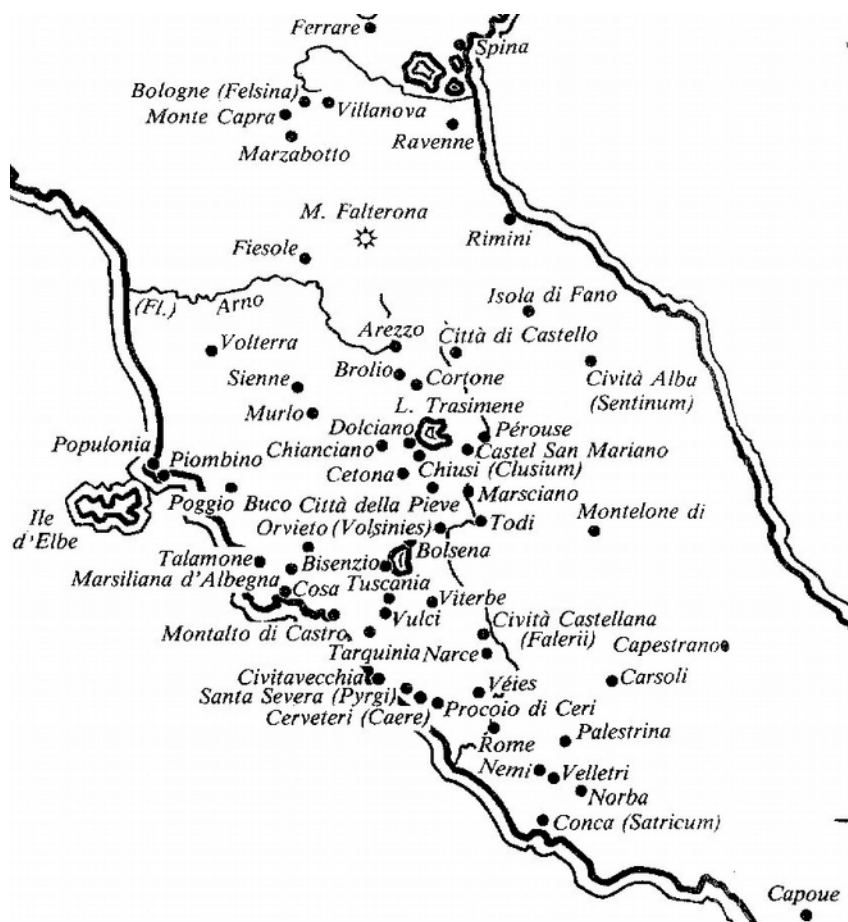
CHAPITRE I

Mythes, mystères, mirages : le faux problème des origines.

Tout le problème des origines se trouve ainsi faussé, les données falsifiées, les sources sollicitées

Gardons-nous de croire qu'une semblable attitude a été exclusivement celle des hommes de l'antiquité qui avaient à compter avec des cités étrusques tantôt hostiles et tantôt alliées, et dont il importait, dans des écrits de propagande et selon les besoins de la cause, de prouver que l'origine était tantôt barbare, tantôt honorable ; l'éveil des nationalités et des nationalismes, les mouvements idéologiques depuis la fin du XVIII^{ème} siècle ont largement emboîté le pas des falsificateurs antiques et ont donné à leurs explications une autre forme et une autre portée.

Pourquoi donc s'est-on posé ces questions précisément à propos des Étrusques ? Pourquoi n'a-t-on jamais cessé de les poser ? Pourquoi ont-elles semblé si longtemps légitimes ? L'obscurité de la langue, l'incapacité à la comprendre et à la parler sont sans aucun doute responsables de cette atmosphère de mystère génératrice de toutes les erreurs et de tous les mensonges dont nous allons parler. Qui s'est jamais demandé d'où venaient les Ombriens ou les Osques ? Leur langue ne paraissait pas aux Romains fondamentalement étrangère, aussi la question ne se posait pas. Les Grecs ne s'interrogeaient pas non plus sur l'origine des Macédoniens. En revanche la Grèce, puis Rome n'ont jamais véritablement admis que dans leur domaine géographique ait pu exister une civilisation avancée, mais fragile, originale, mais ouverte à toutes les influences et en particulier aux leurs, irréductible en un mot en dépit de sa familiarité. La reconnaissance inévitable de cette différence a été imposée par la langue et explique la permanence de la question.



LES MYTHES ORIGINELS.

Les cit s coloniales grecques  taient fond es, apr s m re r flexion, par des hommes que d signaient leur sagesse, leur naissance ou leur autorit  : les Oecistes. Les contemporains de la colonisation et ceux de l'apog e de ces cit s finirent par estimer qu'il n'y avait pas de cit  sans fondateur, pas d' tat sans Oeciste. Ath nes, dont la naissance remonte   la nuit des  ges obscurs, estima qu'elle  tait une fondation de Th s e, et Th bes aurait  t  cr e par Cadmos. Les Romains eux-m mes, imitant leurs voisins grecs, se fabriqu rent un h ros fondateur, Romulus, dont ils firent d river le nom de celui de leur ville. En vertu du m me syst me, tout peuple avait un p re, un h ros fondateur, un Oeciste. Les  trusques qui, par la langue et le niveau de culture, tranchaient si vivement sur leurs voisins ne pouvaient que venir d'ailleurs, et ce peuple issu d'une migration, comme les colons grecs du haut archa sme, ne pouvait qu'avoir  t  conduit par un chef, comparable aux Oecistes, un guide, mythique lui aussi : l'archeg t s.

H rodot , le p re de l'histoire (+/-484-421), a enqu t  sur tous les peuples de son temps. D crivant les populations d'Asie mineure, il en arrive   parler des Lydiens (I, 94) et d'une terrible famine qui aurait s vi dans leur pays sous le roi mythique Atys, petit-fils de Zeus, peu de temps avant la guerre de Troie (fin du XIII me si cle).

« Comme la famine au lieu de faire rel che devenait encore plus grave, le roi partagea l'ensemble des lydiens en deux groupes dont il tira au sort l'un pour rester, l'autre pour quitter le pays ; il se mit lui-m me   la t te du groupe d sign  pour demeurer sur place, et   la t te du groupe qui devait partir il mit son fils, nomm 

tyrrhénois. Ceux des lydiens qui furent désignés pour quitter le pays descendirent à Smyrne, construisirent des bateaux, chargèrent sur ces vaisseaux tout ce qu'ils possédaient d'objets de valeur et s'éloignèrent par mer en quête d'un territoire et des moyens de vivre, jusqu'à ce qu'ayant côtoyé beaucoup de peuples, ils arrivassent chez les ombriens ; là, ils établirent des villes, qu'ils habitent jusqu'à maintenant. Mais ils changèrent leur nom de lydiens contre un autre, tiré de celui du fils du roi qui les avait conduits ; prenant pour eux-mêmes son nom, ils s'appelèrent tyrrhéniens ».

Nous retrouvons dans ce passage très célèbre d'Hérodote tous les ingrédients du récit mythique : l'époque légendaire précédant la guerre de Troie, l'ascendance divine (Atys fils de Manès et petit-fils de Zeus), le nom du fondateur, tiré du nom grec des Étrusques (Tyrrhenoi), le tout mêlé aux souvenirs de la colonisation grecque des VIII^{ème} et VII^{ème} siècles, de la faim de terres qui jette sur les côtes d'Italie, de Sicile et jusqu'à Marseille des émigrants qui ont quitté leur cité-mère. Telle était, selon Hérodote, l'opinion des Lydiens. Lui est plus réservé et il n'ignore pas l'opinion de ceux qui estimaient que les Étrusques vivaient en Italie avant même l'arrivée des Pélasges.

Denys d'Halicarnasse écrit lui aussi en grec, mais cette fois à Rome, dans le milieu lettré des débuts du règne d'Auguste. Son acquis culturel et ses préoccupations politiques sont différents de ceux d'Hérodote. Mais, comme lui, il puise dans les auteurs anciens de la Grèce d'Asie, en particulier dans Hellanicos de Mytilène et Hécatee de Milet. Pour ces historiens ioniens, les Étrusques pourraient descendre de ces Pélasges auxquels nous faisons allusion. C'est un peuple à dire vrai assez mal connu et à l'existence légendaire, mais dont l'origine est presque hellénique ; il serait arrivé en Italie centrale à l'âge imprécis des grandes migrations (peut-être au moment de l'invasion doriennne, vers la fin du second millénaire) et s'y serait installé. (D.Hal. I, 28).

Strabon le géographe se faisait l'écho d'une opinion qui tentait d'unifier la tradition hérodotéenne et celle des Ioniens. Il puisait ses informations chez un certain Anticlides. Celui-ci estimait que les Tyrrhéniens d'Hérodote étaient des Pélasges : ils auraient également peuplé les îles de Lemnos et d'Imbros assez proches de l'Asie mineure, dans le nord de la mer Egée. Une tradition de la seconde moitié du V^{ème} siècle prétend que ces mêmes îles auraient été occupées par des « Tyrrhéniens ». (Strab. V, 2, 4).

Tite-Live, dans le passage qu'il consacre aux invasions gauloises, signale l'existence d'Étrusques dans la vallée du Pô et jusqu'aux Alpes et, à ce propos, évoque une certaine parenté avec les Rhètes :

« Ces colonies (étrusques) occupèrent tout le pays, du Pô jusqu'aux Alpes, sauf l'angle occupé par les Vénètes qui habitent tout autour du golfe. Les peuplades des Alpes, en particulier les Rhètes, ont sans doute même origine ; mais la nature des lieux les a rendus si sauvages qu'il ne leur reste rien de leur lointaine origine, sinon leur accent, lequel n'est même pas pur. (V, 33, 11) ».

On s'est, bien à tort, prévalu de ce texte qui, nous le voyons, ne parle que d'une influence vers le nord, pour suggérer, à la suite d'un certain Nicolas Frérét, qui écrivait sous Louis XV, une absurde origine nordique des Étrusques à laquelle Tite-Live n'avait évidemment nullement pensé.

Les Étrusques, eux, s'estimaient autochtones. L'un des mythes les plus significatifs de l'opinion qu'ils avaient de leurs origines est certainement celui de l'apparition du devin, prophète et législateur, qui dictera les livres rituels. Un paysan de Tarquinia, labourant son champ, vit apparaître dans le sillon un enfant ayant la sagesse d'un vieillard : il se nommait Tagès, et, à Tarquinia du moins, on lui attribue la révélation de ce code de la religion étrusque qu'est l'Etrusca Disciplina. Comment ne pas songer devant ce récit à celui de la naissance d'Erichthonios qui, à Athènes, né lui aussi du sol, symbolise pour les Athéniens leur enracinement et leur autochtonie ?

Denys d'Halicarnasse, après avoir examiné toutes les opinions qui avaient cours en son temps, se rallie finalement à l'idée de l'autochtonie :

« En fait, ceux-là ont chance d'approcher beaucoup plus de la vérité qui déclarent que le peuple étrusque n'a émigré de nulle part et a toujours été là ». (I, 25).

Et dans le même passage bien connu, mais dont le bien fondé a été récemment contesté, il nous apprend que les Étrusques se nommaient eux-mêmes Rasenna : *« Eux-mêmes, d'après le nom d'un de leurs chef Rasennas, se nomment de la même manière ».* (I, 30, 3).

Mais la belle objectivité que l'on croit percevoir sous la plume de Denys n'est peut-être pas aussi désintéressée qu'il semblerait : toute son œuvre tend en effet à démontrer que les Romains sont d'ascendance grecque et que les rapports étroits, culturels et politiques, qui se sont établis entre eux et les Grecs sont ainsi légitimes, car à aucun moment les Romains ne peuvent avoir été considérés comme des barbares. Il convenait naturellement que leurs voisins et adversaires étrusques fussent autochtones et de la sorte suspects de barbarie !

Telles étaient les diverses positions des anciens. On voit combien elles dépendaient des schémas légendaires plus que des certitudes, et des opinions plus que des faits. A cet égard, contentons-nous de citer les déformations et les manipulations des légendes : le tyran Denys de Syracuse est, au début du IV^{ème} siècle, en guerre contre les cités étrusques de la côte ; un historien qui travaille à son service, Philistos, va se charger de retourner la légende des origines ; pour lui ce sont les ennemis des Étrusques qui descendent de ces Pélasges, cousins des Grecs ; leur faire la guerre est donc un acte philhellénique. Inversement, des Grecs, ennemis de Denys, dont l'opinion se retrouve sous la plume de Theopompe, s'appliqueront à montrer que celui-ci ne défend nullement la cause de l'hellénisme puisqu'il combat les Étrusques, considérés pour l'occasion comme descendants des Pélasges et cousins des Grecs !

Ainsi dès l'antiquité, le problème de l'origine des Étrusques relève de la désinformation.

Or, c'est sur ces données, déjà bien fragiles, que les modernes n'ont cessé de surenchérir. Les préoccupations théologiques, politiques ou idéologiques, n'ont cessé de jouer, et l'on voit successivement se dessiner en filigrane derrière les conclusions des savants, les luttes des Médicis, les aspirations philosophiques du siècle des lumières finissant, les courants nationalistes du Risorgimento, hostiles à l'Autriche et à la Papauté, les fantasmes mussoliniens et les influences marxisantes.

L'une des plus étranges parmi les nombreuses théories des origines, est celle qui reprend les propositions d'Hérodote, mais en leur appliquant une correction d'apparence archéologique. Les Étrusques seraient bien venus d'Asie mineure et plus particulièrement de Lydie, toutefois non dans ces temps lointains et inconnus du second millénaire, mais au même moment que les Grecs de la colonisation ou un peu

avant, en même temps que les Phéniciens de Carthage. Les « preuves » archéologiques de cette origine orientale seraient à chercher dans l'existence d'un style « orientalisant » et dans la présence d'objets orientaux, très nombreux vers le début du VII^{ème} siècle. Il est à peine besoin de dire qu'il ne s'agit nullement d'une preuve et que ces objets aussi bien que ce style se répandent au même moment dans toute la Méditerranée. Le commerce intense de ce VII^{ème} siècle explique largement et les importations et les modes qui en découlent en Italie, comme la fortune des « compagnies des Indes » engendre en Europe le goût des chinoiserie dans l'art rococo vieillissant.

L'hypothèse d'une invasion orientale au début de l'âge orientalisant est donc complètement insoutenable ; toutefois des faits de structure demeurent, surtout dans la mentalité religieuse, qui suggèrent des contacts profonds avec le monde de l'Asie antérieure. Il est certain en particulier que les pratiques de divination par l'examen du foie des victimes sacrifiées évoquent le monde mésopotamien ; est-ce suffisant pour se rallier à l'opinion d'Hérodote ?

En suivant Denys d'Halicarnasse et son opinion sur l'autochtonie, les risques des historiens modernes semblent moindres. Mais là aussi, l'esprit des systèmes et les conclusions hâtives ont donné naissance à des positions insoutenables. Pour certains, les Étrusques ne sont que les derniers éléments de communautés méditerranéennes préhistoriques pratiquant l'inhumation et se prolongeant de manière presque souterraine jusqu'à l'époque historique où elles resurgissent, intactes. À ces communautés s'opposeraient des Indo-européens, arrivés au tournant du second et du premier millénaire, qui brûlent leurs morts et qui ne seraient autres que des « Italiques » porteurs de la culture dite villanovienne (dont nous aurons à parler longuement). Cette thèse de la « résurgence » des autochtones, qui fut longtemps en faveur, ignore deux faits majeurs : l'absence de rupture entre les cultures de l'âge du bronze et celle de l'âge du fer, c'est à dire entre les « Villanoviens » et les Étrusques, et la parfaite concordance géographique entre les aires de développement de ces cultures.

La plupart des hypothèses contemporaines sur l'origine des Étrusques sont le fruit de spéculations philologiques rendues possibles par notre relative méconnaissance de la langue. C'est à ce niveau que les mythes des origines rejoignent les « mystères » de la langue. Écartons d'emblée les théories absurdes qui posent comme principe que toute langue inconnue est nécessairement parente de toute autre langue inconnue... On peut sur ce thème, relever hélas ! D'innombrables variantes aussi péremptoires que sensationnelles. Les évidentes influences des langues indo-européennes sur l'Étrusque ne doivent pas non plus nous faire conclure à une origine indo-européenne (?) de ce peuple, mais viennent au contraire confirmer la longue cohabitation avec des voisins différents : Osques, Sabins, Ombriens et naturellement Latins et Grecs. Mais cette constatation même doit conduire à une réflexion de méthode : la langue étrusque est le résultat du mélange d'un substrat original et d'apports ultérieurs dus aux voisinages les plus anciens et aux contacts les plus récents. Ne peut-il en être de même pour le peuple étrusque lui-même ?

Les Grecs estimaient qu'il s'agissait là d'un *ethnos*, ce qui, pour eux, est une forme de groupement politique et non une race. La langue latine désignait globalement les Étrusques sous le terme de *nomen etruscum*, dont le sens est du même ordre et désigne ceux qui posent l'acte volontaire de se considérer comme Étrusques. Nous

avons au contraire à l'égard du problème une attitude raciste héritée des modes de pensée des années 1900/1940 ; en posant le problème de l'origine de ce peuple, nous supposons l'unicité ethnique du peuplement, et la question qui pouvait se justifier dans la pensée mythique des anciens s'avère incohérente dans la nôtre.

LES HYPOTHÈSES ACTUELLES.

La critique des thèses du passé oblige à la prudence. Aussi, les explications actuelles, toutes très conciliantes, rencontrent-elles un assez large accord : le temps des grandes querelles sur les origines semble bien révolu, celui des positions de compromis lui a succédé.

C'est au grand étruscologue italien Massimo Pallottino que l'on doit d'avoir mis un point final à ces querelles de clercs : on peut étudier historiquement la formation de la civilisation étrusque, il est vain de vouloir lui donner une origine car les faits en notre possession sont rares et pauvres.

Matériellement, il y a continuité de culture entre le dernier âge du bronze et les débuts de l'âge du fer, c'est à dire entre les habitants autochtones de l'Italie moyenne et les Étrusques. Partout où nous rencontrons une culture villanovienne (aussi bien en Étrurie propre que dans la plaine du Pô ou au sud de Salerne), la civilisation étrusque se développe tôt ou tard. Cette absence de rupture prouve sans aucun doute l'absence d'invasion massive ou même brutale : les villanoviens sont des « proto-étrusques ». Partout ailleurs, sur le territoire italien qui ne connaît pas la culture villanovienne, on rencontre au contraire des populations italiques, d'origine indo-européenne, qui semblent être venues d'Illyrie ou d'Albanie, s'être répandues en vagues successives et n'avoir jamais fait que voisiner avec ceux qui devaient devenir les Étrusques.

Mais la civilisation matérielle est-elle seule significative et, pour expliquer certains faits de structure, ne peut-on imaginer l'arrivée d'éléments extérieurs ?

On a retrouvé dans l'île de Lemnos de singulières inscriptions funéraires antérieures à la conquête de l'île par les Athéniens (510). La langue qu'on y peut lire ne ressemble qu'à l'Étrusque. De même, l'Étrusque ne ressemble qu'au Lemnien. Qu'on en juge, un personnage y est indiqué comme étant mort à 40 ans ; présentons au-dessous la même expression en étrusque :

(Lemnos) SIALCHVEIS AVIS. (à l'âge de 40 ans).

(Étrurie) SEALCHISC AVILS.

En nous bornant à ce simple exemple, on pourrait estimer que la langue de Lemnos n'est qu'un dialecte étrusque et imaginer la présence de quelques commerçants ou pirates tyrrhéniens installés dans l'île. En fait il n'en est rien, les deux langues sont parentes, elles ont même origine, mais se sont séparées voici très longtemps et ont évolué chacune de son côté en gardant une partie de leurs racines communes et sans doute leur structure grammaticale. La parenté « orientale » semble ici indéniable, mais il faut la placer à une date très haute, sans doute au second millénaire.

C'est également vers la fin du second millénaire qu'on trouve en Asie mineure un dieu hittite du nom de TARKU, archétype probable du roi étrusque TARCHON, qui fut le fondateur légendaire de Tarquinia. On pourrait multiplier ces indices de ce type : mais contentons-nous d'un dernier exemple.

Des sources égyptiennes datant du règne de Ramsès III (XII^{ème} siècle), énumèrent les peuples « de la mer », autrefois soumis, mais devenus petit à petit menaçants et qui ne seront que difficilement contenus en plusieurs batailles. Ceux que les textes nomment : Tr[^]s.w, ne seraient-ils pas les Tyrsennoi (ou Tyrrhenoi) d'Hérodote ?

Il n'y a pas de fumée sans feu, les anciens n'avaient pas tort en évoquant une origine orientale dont le souvenir était enraciné dans la tradition et le caractère « étrange » des Étrusques n'était pas seul responsable de cette légende. La civilisation étrusque pour s'être développée comme une suite logique de la culture villanovienne a reçu, sans doute en plusieurs étapes, de nombreux apports extérieurs ; la langue est peut-être l'un d'entre eux, encore qu'il soit impossible de le prouver. En revanche, bien des éléments de la religion dérivent certainement de ces contacts et de ces emprunts. Pour expliquer les apports extérieurs il est inutile d'imaginer une immigration de masse ; quelques noyaux actifs peuvent suffire à transformer les caractères les plus visibles d'une culture naissante. Qui donc oserait expliquer la civilisation gallo-romaine par une « invasion massive » de Romains ? L'arrivée des Francs ou des Normands ont-elles été massives ? L'arbre généalogique d'une civilisation, comme celui des individus, se ramifie à l'infini vers les origines ; se trouver un ancêtre, c'est choisir de faire prévaloir une lignée en négligeant toutes les autres. Au concept d'origine il faut manifestement substituer celui de formation. On voit alors se construire, sous de multiples influences, une culture ouverte à tous les courants de la Méditerranée, y puisant avec discernement, adoptant telle forme ou telle coutume et négligeant telle autre, en un mot se définissant autant par ses choix que par ses refus. C'est cette construction qui la rend si passionnante.

Le problème des origines n'est pas un problème scientifique : il n'a jamais été résolu que par le mythe ou la foi. C'est donc sans regret que nous l'abandonnons pour tenter de comprendre la naissance d'une civilisation.

CHAPITRE 2.

Echanges, Regroupements, Enrichissements : La naissance.

La civilisation étrusque n'est donc pas arrivée toute prête dans le train de prétendus envahisseurs ; elle n'est pas davantage développée spontanément dans un milieu clos : elle est née et s'est définie, comme d'ailleurs toutes les civilisations, de rencontres et de contacts.

Aussi il convient d'esquisser un tableau des échanges, des contacts et de leurs conséquences dans l'Italie moyenne, vers la fin du VIII^{ème} siècle avant J-C. Cela peut sembler hasardeux, mais cette tâche est beaucoup moins aléatoire qu'il ne paraît. Nous disposons en effet d'un nombre important de données, en apparence disparates, mais qui une fois rassemblées convergent de manière significative. Nous constatons qu'en moins d'un siècle apparaissent en Italie du sud des comptoirs grecs, puis des cités, que se développent sur la côte de l'Italie moyenne des zones minières et marchandes, que se créent des villes et des ports peuplés d'autochtones et d'étrangers, qu'émergent des aristocraties locales qui étalent un luxe tout nouveau, enfin qu'une langue, qui sans la rencontre d'une autre langue écrite fût demeurée inconnue, se fixe par l'écriture faisant ainsi entrer dans l'histoire le peuple qui s'exprime par sa voix. Ces faits économiques et géographiques, ces transformations techniques, ces mutations sociales, ces manifestations d'une culture enfin perceptible et identifiable sont liés, observons les bien : ce sont là tous les événements qui accompagnent une naissance.

LA CULTURE VILLANOVIENNE.

Ou la formation du milieu.

L'âge du bronze, en Italie, semble d'abord peu différencié, mais très vite des régions se dessinent, des groupements s'affirment, les grands ensembles historiques se mettent en place : la plaine du Pô, le mezzogiorno, l'intérieur et enfin la côte tyrrhénienne. Petit à petit, à partir de la fin du XII^{ème} siècle, les caractères de la culture dite « apenninique » qui s'étaient étendue à toute l'Italie, se différencient, et, tandis que ceux-ci se survivent dans de nombreuses régions, on voit apparaître sur des habitats nouveaux, dans ce qui deviendra l'Étrurie, un faciès culturel original dont le caractère majeur est la pratique de l'incinération. Sur toute cette région on rencontre de vastes nécropoles comparables aux « champs d'urnes » de l'Europe moyenne. La population semble se stabiliser, se sédentariser, devenir agricole. Les habitats se fortifient : les conditions d'une progression sont réunies.

Il convient ici de présenter très brièvement ce pays.

L'Étrurie intérieure septentrionale s'articule autour de la vallée de l'Arno et sur la haute vallée du Tibre. Ce pays de collines et de petites montagnes est alors moins

prospère que les deux autres régions, le sud et la côte. Les groupes humains y semblent plus rares, les productions plus pauvres. La zone la plus active semble être la « *Val di Chiana* », cette grande voie naturelle qui conduit de la moyenne vallée de l'Arno (Arezzo) à la moyenne vallée du Tibre (Pérouse). Sur la côte toutefois, la région qui regarde vers l'Île d'Elbe apparaît déjà comme relativement active.

La côte, celle de la Maremme latine et toscane, est déjà marécageuse et malsaine, mais certainement beaucoup moins qu'elle ne le sera sous l'empire romain et moins encore qu'elle ne l'était au siècle dernier. Un lac, qui est aujourd'hui asséché, occupait la région au nord de l'Ombrone. C'est sur les bords de ces eaux intérieures que s'élevèrent les cités de Vétulonia et de Rusellae. Les habitats se dressent alors sur de petites hauteurs à quelque distance du rivage, au-dessus des marais et à l'abri de la piraterie qui devait infester la mer tyrrhénienne. La zone est plus céréalière que ne l'est au sud la région des volcans. Ultérieurement, dans les périodes critiques, les villes de cette région fourniront du blé à Rome.

Au nord de Rome enfin, la région la plus méridionale, celle des monts de la Tolfa et des Allumiere, est volcanique. De hautes collines, des lacs, des sources qui surgissent partout, des pentes fertiles favorisent l'implantation de communautés rurales qui s'installent naturellement sur les hauteurs. Dès la fin de l'âge du bronze, le peuplement est dense et évolué. Les villes et villages y seront perchés et défendus presque naturellement. La richesse agricole y est évidente dès l'aube du premier millénaire, et les relations aussi bien maritimes que terrestres avec les régions plus méridionales sont évidemment aisées. Cette région confine à ce que l'on nommera le pays Falisque, riverain du bas Tibre qui présente longtemps une culture analogue.

Dès la fin de l'âge du bronze, c'est à dire vers le X^{ème} siècle, la grande région où se développera la civilisation étrusque semble ainsi partout peuplée et organisée, des groupements villageois existent, avec leur chef, leurs groupes dominants, ancêtres des « *gentes* », dont on retrouve les résidences dans des fouilles d'un grand intérêt, comme à Luni sul Mignone, ou les sépultures, comme à Crostoletto di Lamone. C'est dans cette population agricole, sédentaire et hiérarchisée, que se développe la culture que l'on appelle villanovienne parce qu'on l'observa pour la première fois, voici 150 ans, sur le site de Villanova près de Bologne. Vers le milieu du IX^{ème} siècle, elle se définit très clairement, avec des éléments communs que l'on rencontre sur une zone très vaste et dans des populations qui résultent de la fusion de rameaux ethniques très divers.



Reconstitution de la longue maison de *Luni sul Mignone*. Fin de l'âge du bronze.

Un semis de villages, distants d'une dizaine de kilomètres les uns des autres, recouvre tout le futur territoire étrusque. Les habitants demeurent dans des cabanes ovales ou presque rectangulaires, faites de bois et d'argile. Les traces de leurs piquets sont parvenues souvent intactes et grâce aux urnes cinéraires de terre cuite qui

reçoivent les cendres des morts, nous pouvons imaginer aisément les demeures des vivants qui leur servirent de modèles. Un village de ce type se trouvait sur le sommet méridional du Palatin à Rome. La tradition antique voulait y voir la cabane de Romulus, et Auguste, qui se présentait comme le second fondateur de Rome, avait tenu à habiter tout près. A Tarquinia, les fouilles de la zone de Monterozzi ont permis d'identifier un village composé de nombreux habitats. Quatre cabanes ont été fouillées avec rigueur, deux sont ovales, deux rectangulaires. La différence de taille entre les cabanes d'un même village ne suggère pas de différences sociales très considérables et les urnes des sépultures confirment cette impression.

L'usage des urnes-cabanes pour les sépultures est caractéristique du sud de l'Étrurie et des collines du Latium où elles forment l'un des nombreux éléments du mobilier funéraire accompagné généralement de vases divers, d'un brûle-parfum, de figurines d'armes et d'outils et parfois d'une statuette assez fruste représentant symboliquement le défunt qui retrouverait ainsi son corps.



Structures portantes d'une cabane étrusque ovale du VIII^e siècle.



Urne cinéraire en forme de cabane ovale. VIII^e siècle

Ailleurs, les cendres des défunts sont déposées dans des vases « biconiques » d'argile grossière (*l'impasto*), dont la décoration s'enrichit et se diversifie lentement. Des objets complémentaires accompagnent ces urnes ; le couvercle en est un casque de métal ou simplement une imitation en terre cuite qui évoque la fonction guerrière du défunt, ce peut être aussi une écuelle renversée qui désigne sans doute la fonction domestique de la défunte. De plus on trouve, tant au nord qu'au sud de l'Étrurie, et très régulièrement, des objets de parure : fibules de toutes formes, bijoux encore très simples, rasoirs, gourdes ou armes dont le nombre ou la qualité sont autant d'indices d'une différenciation sociale certaine, mais encore de faible importance.

Sépulture villanovienne. Le vase cinéraire couvert d'une écuelle est mis en terre dans une petite fosse. VIII^e siècle. Volterra, Museo Guranacci.



Urne cinéraire villanovienne de forme bi-conique. VIII^e siècle.

La richesse est alors exclusivement rurale. Diodore de Sicile, à l'aube de notre ère, nous décrit les productions du pays qui n'ont sans doute guère changé de nature en huit siècles :

« La terre qu'habitent les Tyrrhéniens porte toutes sortes de céréales, et, grâce à une exploitation intensive, ils ne manquent jamais d'aucun fruit ; ceci non seulement suffit à leurs besoins, mais encore leur procure l'abondance et le luxe. Ainsi ils dressent des tables luxueuses deux fois par jour, ils disposent de toutes sortes de choses d'un luxe excessif, ils s'étendent sur des lits de couleur gaie et ont, à portée de main, une multitude de coupes d'argent de toutes formes, tandis que des échantons en grand nombre les servent... »(Diod.Sic. V, 40,3).

Vers la fin de la période le nombre des objets de métal ne cesse d'augmenter : d'abord rares, ils deviennent courants vers l'aube du VIII^{ème} siècle. Bien plus, tandis que se multiplient ces objets coûteux et que dans les tombes les plus riches, certaines urnes elles-mêmes, qu'elles soient biconiques ou cabanes, sont exécutées en tôle de bronze, les sépultures les plus simples semblent devenir plus modestes encore. Elles ne sont plus accompagnées que d'offrandes miniatures. Tout se passe comme si les différences sociales s'accroissaient, comme si un facteur nouveau venait accélérer l'évolution d'une société rurale relativement statique.

Des indices éloquentes nous sont fournis par toute une série de vases à l'aspect surprenant datant du troisième quart du VIII^{ème} siècle. Ne nous attachons qu'à l'un d'entre eux : il provient d'une tombe de Vulci, il a la forme exacte des ossuaires

biconiques villanoviens, mais il porte un décor rouge foncé qui se détache sur la couleur claire de l'argile et où les familiers de la céramique grecque reconnaîtront sans peine tout le répertoire des peintres de vases de l'île d'Eubée. Que le vase, venu d'un atelier villanovien, ait été peint par un Grec immigré, ou, ce qui serait un indice encore plus troublant, que des artisans locaux aient adopté des motifs grecs, importe peu dans l'immédiat. Ce qui est certain, c'est qu'à partir du dernier tiers du VIII^{ème} siècle, le contact avec le monde grec s'est établi assez étroitement pour faire prévaloir à Vulci, mais aussi à Caere, à Viterbe et dans la zone des mines de Vetulonia, le goût des Grecs d'Eubée et des Cyclades. Que s'est-il donc passé ?

LA COLONISATION GRECQUE.

Ou la rencontre et l'enrichissement.



Petite amphore d'impasto à dessin incisé
représentant un oiseau (héron).
Début du VII^e siècle.

Les Grecs n'ont jamais ignoré les côtes de l'Italie, ils les fréquentaient dès le second millénaire. Tout l'âge du bronze, jusqu'à l'effondrement de la civilisation mycénienne au lendemain de la guerre de Troie, a été une période d'intenses navigations vers l'ouest. Il n'est pas d'année qui n'apporte sa glane d'objets ou de tessons mycéniens retrouvés sur les rivages de l'Italie. Le golfe de Tarente, certes, a été très fréquenté par les marchands mycéniens comme en témoignent les trouvailles de Scoglio del Tonno, mais aussi l'Adriatique où ils ont sans doute fait naître les industries d'art de Frattesina (au sud de Venise) et naturellement la côte tyrrhénienne. La longère du chef de village de Luni sul Mignone (que les archéologues anglais nomment *long house*) a livré des fragments de vases mycéniens, et les pérégrinations d'Ulysse se situent pour une bonne part en vue des rivages de l'Italie. L'âge sombre de la Grèce, aux lendemains de la guerre de Troie et des catastrophes devenues la source de tant de mythes, cette période de décadence dont on imagine qu'elle engendre un repli complet, n'est peut-être pas celle d'une rupture absolue avec les côtes de la Méditerranée occidentale. De toutes manières le souvenir des navigations vers l'ouest n'est pas éteint et la route est de nouveau ouverte peu avant 770. Nous savons en effet que les Grecs venus de l'île d'Eubée, et plus particulièrement des cités de Chalcis et d'Erétrie fondent alors dans l'île d'Ischia, le comptoir de Pithécusses qui, jusqu'à ce que les Phocéens se lancent à leur tour dans l'aventure coloniale, demeurera la plus lointaine des fondations grecques.

Que viennent chercher ces Grecs ? Furent-ils la famine ? Le surpeuplement de leurs territoires exigus ? Sont-ils poussés par ce que l'on a appelé « la faim de terres » (*Stenochoreia*) ? Sont-ils chassés par quelque révolution politique ? Non, ces causes joueront plus tard, elles seront déterminantes au VI^{ème} siècle. A la période qui nous occupe, ce ne sont pas des terres ou une nouvelle patrie que cherchent les aventuriers de la première colonisation grecque. Christophe Colomb convoitait l'or de Cathay et une route commerciale vers l'Inde des épices, les Chalcidiens et les Erétréens poursuivent de même une route vers des matières premières indispensables à la métallurgie renaissante : l'étain, le cuivre et surtout le fer. Ces richesses minérales sont les plus précieuses du temps, essentielles à l'économie, elles le sont davantage à la guerre, condition de la survie collective : ce sont des denrées stratégiques. Les Phéniciens ont ouvert depuis peu vers l'Espagne et ses minerais des routes de même nature. Mais, plus près, le territoire entre Arno et Tibre, qui deviendra l'Étrurie, recèle des trésors minéraux : l'île d'Elbe extrait toujours ce même minerai de fer qui en fit dans l'antiquité une capitale de la sidérurgie.

Les anciens sont unanimes sur ce point. Virgile s'en faisait l'écho :

« *Populonia avait donné six cents jeunes gens entraînés à la guerre, et de son côté l'île d'Ilva (Elbe), généreuse en mines de fer inépuisables, trois cents* ». (Virg. *Enéide*, X, 172).

Plinie l'ancien le répétait un siècle plus tard :

« *Là se trouve l'île d'Ilva (Elbe), avec ses mines de fer, elle a cent miles de périmètre et se trouve à dix miles de Populonia ; les Grecs la nomment Aethalia* ». (Plinie, *NH*, III, VI, 81).

Diodore de Sicile de son côté nous en donne une excellente description :

« *Au-delà de la cité que les Tyrrhéniens nomment Populonia, il y a une île que l'on nomme Aithaleia. Elle se trouve à environ cent stades de la côte et doit son nom à la fumée (aithalos) qui stagne en nappe épaisse au-dessus d'elle. C'est que cette île contient un grand gisement de minerai de fer que les habitants extraient afin de le fondre et de le couler ; elle possède une grande quantité de ce minerai. Ceux qui travaillent le minerai creusent la roche et brûlent dans des fourneaux fort ingénieux les fragments de minerai qui ont été brisés ; dans ces fourneaux ils font fondre les morceaux au moyen d'un feu très violent et ils coulent le métal en geuses de taille modérée qui ont un peu l'apparence de grosses éponges. Ces lingots sont achetés par des marchands qui payent en argent ou en nature et qui les transportent à Dicaearcheia (petite cité grecque au nord de Naples, près de Pouzolles) ou dans d'autres lieux de marché où d'autres marchands achètent ces cargaisons et, avec l'aide d'une multitude d'ouvriers forgerons qu'ils ont rassemblés, fabriquent des objets de fer de toutes sortes* ». (Diod.Sic. V, 13,1).

Voilà ce que viennent chercher les pionniers de la colonisation grecque qui, comme les prospecteurs du far-west américain, ouvrent la route pour un peuplement tout différent, et c'est la raison de leurs toutes premières installations, où souvent d'ailleurs, comme dans l'île d'Ischia, ils cohabitent avec des marchands orientaux ou phéniciens.

Bol de fabrication phénicienne
en argent doré, provenant de
la tombe Bernardini de
Préneste. Milieu du VII^e siècle.
Musée de la Villa Giulia.



Vase étrusco géométrique décor
d'inspiration eubéenne. Dernier quart
du VIII^e siècle. Villa Giulia.

La fondation du comptoir de Pithécusses par des colons grecs venus de l'île d'Eubée (vers 770), puis celle de la cité de Cumes (vers 740) sur le continent, engendrent bientôt le contrôle du détroit de Sicile par la fondation de Messine (qui se nomme alors Zancle), puis de Rhégion (Reggio di Calabria) : toute la route maritime qui va vers l'Étrurie est ainsi entre les mains des Grecs de Chalcis et d'Erétrie.

Mais pourquoi s'arrêtent-ils ainsi au niveau de la Campanie ? Il n'y a là aucun minéral. Sans doute ont-ils souhaité aller plus au nord jusqu'aux régions de production, peut-être l'ont-ils tenté, comme l'avaient fait sans doute au temps de leur splendeur les Mycéniens de Pylos qui semblent bien avoir connu Aithaleia, c'est à dire l'île d'Elbe. Le géographe Strabon, au tournant de notre ère, rapporte une légende étrange qui semble témoigner de navigations très anciennes :

« Il y a à Aithaleia un port dit Port-Argo. Ce nom, prétend-on, vient de celui de la nef Argo. Jason en effet aurait touché cette côte quand, à la prière de Médée, qui voulait voir la déesse, il cherchait la résidence de Circé. On prétend même que les graviers multicolores que l'on trouve sur le rivage (des nodules métalliques) ne sont rien d'autre que ce que les Argonautes avaient raclé sur leur corps au moyen de leurs strigiles et qui par la suite a durci ». (Strabon, V, 2,6).

Pourtant les Grecs de l'âge historique ne se sont pas implantés sur ces rivages. Il faut sans doute imaginer qu'ils en ont été empêchés par les Villanoviens / Étrusques eux-mêmes, désireux de garder au moins partiellement le contrôle de leurs marchés, ou par d'autres commerçants (on songe aux Phéniciens). Peut-être plus simplement les productions, ou une partie d'entre elles, prenaient-elles le chemin de l'actuelle

autoroute du soleil et descendaient-elles vers la Campanie par la voie de terre, plus sûre, faisant au passage la fortune de roitelets péagers comme ceux de Préneste. Il est difficile d'en décider. Quant au troc, d'abord avantageux pour les Grecs, il dut très vite s'établir sur des bases d'autant plus équilibrées que les échanges ne peuvent pas avoir eu lieu sous le contrôle exclusif de l'acheteur.

Ce qui est certain, et parfaitement perceptible, c'est d'une part le développement presque immédiat de la métallurgie avec pour conséquence directe l'enrichissement visible d'une frange de la population, de l'autre la pénétration très rapide des goûts, des modes, des produits, le plus souvent luxueux, apportés par les marchands grecs, et l'arrivée d'artisans formés en Grèce propre qui travaillent dans le cadre de cette société hier encore presque autarcique et aujourd'hui ouverte à tous les courants de la Méditerranée.

Toutefois, alors que cette transformation affecte, de manière plus ou moins profonde, l'ensemble des territoires situés au sud de l'Arno, toute la zone nordique de la culture villanovienne, celle de la plaine du Pô et des contreforts septentrionaux de l'Apennin, semble échapper à cette évolution. Sous des noms locaux (Bennacci, Certosa), le villanovien évolue sinon en vase clos, du moins en dehors des courants évoqués plus haut. C'est que cette région ne paraît pas avoir entretenu avec la mer tyrrhénienne des relations suivies et que les trafics adriatiques, encore mal connus il est vrai, ne paraissent pas avoir eu un rôle comparable. A contrario, ce retard de la plaine du Pô met en évidence l'importance décisive des contacts avec l'hellénisme.

Ainsi la première colonisation grecque joue le rôle d'un véritable catalyseur. La période qui la précède immédiatement avait été marquée par les progrès des techniques agricoles, par les formations de villages, par l'apparition de productions artisanales encore élémentaires. L'ouverture d'échanges avec une civilisation en pleine expansion eût pu provoquer l'assimilation de la culture villanovienne, voir sa disparition. On ne s'étonnera jamais assez du fait que ce contact, au lieu de détruire la culture autochtone, permit au contraire à la civilisation étrusque de naître. Les exemples d'un semblable processus ne sont pas fréquents.

C'est qu'en fait la transformation semble prise en main par cette aristocratie rurale dont nous avons perçu plus haut la lente et modeste élévation. Ce sont les chefs de villages qui deviennent marchands ou maîtres de forges, comme le firent plus près de nous certains landlords anglais ou les nobles du Japon des Meiji. Les ressources des mines ou du commerce s'ajoutent à celles des terres et les stimulent, apportant ce supplément qui permet de passer du stade de la subsistance à celui de l'accumulation, cette ouverture qui engendre les désirs d'expansion, les nécessités d'organisation et les besoins culturels.

LE SEUIL DE L'HISTOIRE.

ou l'âge de l'écrit.

L'apport le plus remarquable des Grecs d'Occident est, sans aucun doute possible, celui de l'alphabet. Nul ne songe plus aujourd'hui qu'il ait pu être emprunté directement par les Étrusques aux Phéniciens ; en revanche on ne s'accorde guère sur les cheminements et les procédés de constitution à partir de modèles grecs qui pourraient être d'origines variées. Mais il est évident que l'apparition de l'écriture est

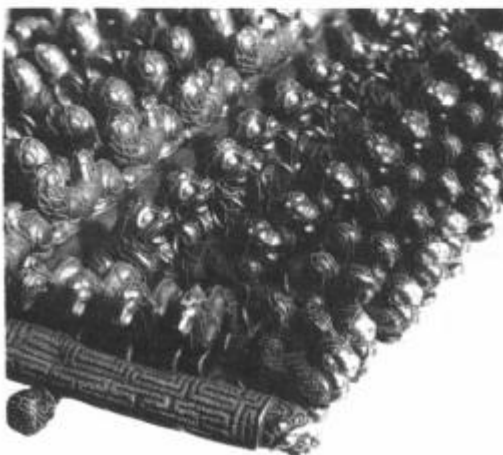
elle aussi le résultat des contacts marchands que nous avons évoqués. Il n'est pas d'exemple d'élaboration de l'écriture pour des raisons autres qu'économiques. C'est ainsi qu'étaient apparues à Suse les bulles enveloppes et les « calculi » destinés aux échanges commerciaux. De la même manière, la nécessité de fixer le langage et les comptes des transactions avec les Grecs a dû se faire sentir dès les premiers contacts et l'outil a été bien naturellement le même que celui des acheteurs de minerai. Nous ne possédons actuellement aucune trace d'écrit datant de ces premiers contacts mais seulement des modèles d'alphabets, sorte d'aide-mémoire à l'usage des apprentis secrétaires et comptables.

Le plus ancien de ces abécédaires est celui qui est inscrit sur le bord d'une tablette d'ivoire provenant de Marsiliana d'Albegna. Il date de l'aube du VII^{ème} siècle (quoiqu'on ait tenté, à tort nous semble-t-il, de le faire remonter au IX^{ème} siècle). Il servait de modèle pour inscrire dans la cire des mots et des comptes. Cet alphabet comporte 26 lettres alors que la langue étrusque ne compte que 22 sons et que la consonne F a été traduite ultérieurement par un signe inusité des Grecs le 8, qu'employaient en revanche les Lydiens. Cinq lettres sont donc complètement inutiles, comme le sont le plus souvent sur nos machines à écrire les touches # ou \$ qui pourtant y figurent presque toujours. C'est que cet alphabet, dont les lettres sont classées selon l'ordre phénicien (voir le chapitre 4), est un outil à tout faire où les utilisateurs puisent en fonction de leurs besoins. Il sert à transcrire la langue des Grecs de Chalcis et de Cumes et celle de leurs fournisseurs, les Villanoviens. Or cette dernière langue, dont les premières inscriptions conservées remontent au milieu du VII^{ème} siècle, est l'Étrusque. Comme nous ne percevons aucune rupture de quelque nature que ce soit entre la période où nous connaissons pas encore d'inscriptions et celle où l'écrit devient courant, il semble évident que les Villanoviens parlaient l'étrusque et que nous nommons Étrusques des Villanoviens qui savent écrire, des Villanoviens qui ont emprunté, pour les besoins de leurs transactions, par un canal ou un autre, un alphabet grec occidental ayant de forts caractères chalcidiens.



Bracelet en or de la tombe Regolini Galassi de Caere. Troisième quart du VII^e siècle. Vatican.

Agrafe de vêtement décorée de chevaux et de lions. Or travaillé en granulation. Préneste, tombe Barberini. Milieu du VII^e siècle. Villa Giulia.



Les textes à caractère commercial ont disparu : ils devaient être inscrits sur des supports périssables et ils étaient sans doute peu nombreux. Mais très vite, cette écriture acquit d'autres fonctions. Il est certain qu'elle servit à marquer la propriété de terres ou d'objets : ce sont les marques des bornes et surtout des vases où les propriétaires tiennent à faire figurer leur nom. Très vite aussi elle eût un usage funéraire et servit aux épitaphes. Enfin la codification des pratiques religieuses et rituelles se fixa par l'écriture et les « livres » de la « discipline étrusque » (infra Chapitre 4.) furent sans doute parmi les premiers textes d'importance de la langue étrusque. Nous verrons plus loin que d'autres devaient suivre.



Plaque d'or. Petit canard exécuté en granulation. Dimension : 3,2 cm. Milieu du VII^e siècle.

L'accès à l'écriture, conséquence directe du contact commercial avec les Grecs d'occident, fait ainsi entrer les Étrusques dans l'histoire entre la fin du VIII^{ème} siècle et les débuts du VII^{ème}.

L'ETRURIE ET LA MEDITERRANEE.

ou la rencontre avec l'Orient.

L'adoption d'une écriture inventée par les Phéniciens, colportée par les Grecs et adaptée localement pour traduire une langue qui ne doit que bien peu aux uns et aux autres, apparaît comme symptomatique de la civilisation étrusque naissante : elle se dote d'un outil venu d'ailleurs qui lui sert à son propre développement.

Mais c'est dans tous les domaines qu'elle agit ainsi et surtout dans celui des formes et du goût. La culture villanovienne avait développé un art original, local, celui des bicônes et des urnes cabanes, celui de petites figurines issues directement de la culture apenninique, celui des décors géométriques qui naissent spontanément dans toutes les cultures balbutiantes. Ainsi des motifs en svastika, en croisillons, en méandres, en bâtons rompus, s'étaient agrégés et transformés pour acquérir une fonction représentative. Cette évolution était locale, cette invention ne devait rien à des emprunts extérieurs et les caractères de cet art « géométrique » villanovien différaient profondément des productions contemporaines d'Athènes ou de Corinthe.

Le contact avec les marchands grecs et peut-être phéniciens arrête net cette genèse de l'imagerie locale. Aussitôt, alors que les formes (le bicône) n'ont pas encore eu le temps de changer, alors que les rites funéraires demeurent identiques, le décor venu de Grèce est adopté. Nous avons évoqué ces vases à motifs eubéens et aux formes encore villanoviennes. Les potiers bientôt adoptent à leur tour les modèles venus de Grèce, et des artisans immigrés ouvrent dans les ports des ateliers qui, avec une certaine maladresse, s'évertuent à imiter les produits venus de leur cité d'origine. Ils viennent de Grèce continentale, certes, mais aussi d'Ionie, des îles et d'abord de Rhodes ; ils viennent des côtes du proche-orient, de Syrie, de Phénicie. Il semble bien probable que ces artisans ne soient, dans un premier temps, que les domestiques des plus riches personnages de la contrée (Cf.infra, Chapitre 8). Mais ils modifient le goût de leurs maîtres, ils les ouvrent à des besoins nouveaux, ils les accoutument à

rechercher des produits de valeur, des objets rares, d'origine lointaine et exécutés dans des matières précieuses.

Les marchands phéniciens sont, dans tout le bassin de la Méditerranée, les colporteurs de ces produits. Ils en fournissent aux dévots des grands sanctuaires grecs, Delphes ou Olympie. Ils en vendent aux roitelets des principautés de Chypre et aux dynastes d'Anatolie. Les bouleversements qu'engendre en orient la conquête assyrienne multiplient les ventes d'objets précieux. Bronzes venus de l'Ourartou, aux confins du Caucase, ivoires de Syrie, Oeufs d'autruches d'Afrique, ors du Soudan, ambre ayant transité par la Mer Noire constituent leurs trésors. La pacotille égyptisante complète ces assortiments de merveilles orientales qui éblouissent les acheteurs d'Italie et deviennent des symboles prestigieux de la richesse et de la puissance.

L'afflux de ces objets orientaux provoque un saut qualitatif de la production artisanale locale et engendre le développement d'un art qui assume les fonctions traditionnelles de la société locale, mais dans un langage formel nouveau, varié et continuellement stimulé par les relations qui se sont établies. L'apport des modèles orientaux joue, dans le domaine des arts, le rôle de l'écriture dans celui du langage.

Cet enrichissement, dans le domaine des formes comme dans celui de l'écrit, témoigne de l'existence de nouvelles structures sociales. Il en est certes le produit, mais aussi le support tant il est vrai que la possession de l'écrit, comme celle d'un luxe prestigieux et ostentatoire, sont alors les outils du pouvoir.

CHAPITRE 3.

Naissance de la Cité

Le synoecisme et l'exemple grec.

La société.

La tradition historiographique antique attribue aux Étrusques les techniques et les rites de fondation des Cités. Plutarque, dans le passage très connu où il évoque la fondation de Rome, s'en fait l'écho :

« Romulus avait fait venir de Tyrrhénie des hommes pour le guider et lui enseigner en détail les rites et les formules à observer, comme dans une cérémonie religieuse. Le fondateur, ayant mis à sa charrue un soc d'airain, y attelle un bœuf et une vache, puis il les conduit en creusant sur la ligne circulaire qu'on a tracée, un sillon profond. Des hommes le suivent qui sont chargés de rejeter en dedans les mottes que la charrue soulève, et de n'en laisser aucune au dehors... Là où l'on veut intercaler une porte, on retire le soc, on soulève la charrue et on laisse un intervalle ». (Vie de Romulus, 11, 1-3).

Ce rite de fondation était qualifié d'étrusque et les villes ainsi fondées étaient réputées plus légitimes et plus sacrées que d'autres.

Il est certain que le prestige de ces rites ne tenait pas seulement à leur codification dans ces *libri rituales* où ils n'avaient été étroitement réglementés qu'assez tard, vers les débuts du second siècle, il découlait surtout de leur ancienneté présumée : pour les Romains, en effet, les Étrusques avaient fondé les premières villes de l'Italie. En fait il semble très probable que les rites eux-mêmes, les cérémonies d'inauguration (la prise des auspices) comme celles dont parlent Plutarque ou Denis d'Halicarnasse à propos de la fondation de Rome, les règles de tracé et de disposition, les obligations de l'urbanisme sacré, ne sont que le résultat de codifications postérieures à l'apparition du phénomène urbain qu'elles réglementent a posteriori en s'inspirant sans doute de fondations coloniales étrusques ou même grecques créées ex nihilo. L'antiquité des rites, du moins sous la forme transmise par la tradition, n'est nullement certaine ; en revanche les Étrusques n'ont sans doute pas usurpé la réputation de fondateurs des premières villes italiennes.



Vase à verser le vin (*œnochoë*) géométrique, VIII^e siècle, Villa Giulia.

Olpé étrusco-corinthienne. Début du VI^e siècle, peintre de Garovaglio, Villa Giulia.

Pourtant gardons-nous de confondre deux aspects du phénomène. Le passage du stade de villages aux familles groupées et hiérarchisées à celui des organismes urbains concentrés et la transformation de ces derniers en cités/états dominant un territoire se fait en moins d'un siècle, du moins dans la région côtière. Mais il importe de distinguer nettement ces deux étapes qui, selon les zones et les conditions locales, sont plus ou moins rapprochées, plus ou moins complètes.

L'URBANISATION.

Les phénomènes de synoecismes.

Encore une fois, c'est l'exemple romain, décalqué de prototypes étrusques, qui nous servira de point de départ. On s'accorde presque unanimement sur les conditions de la fondation de Rome : des habitats plus ou moins anciens, mais distincts, établis sur les collines qui entouraient la vallée marécageuse du forum ont donné naissance à un regroupement. On peut placer cet événement à la date traditionnelle de la fondation : 753.

Ce cas, pour être l'un des mieux connus, est loin d'être isolé. Bien plus, le synoecisme que la tradition attribue à Romulus ne fait sans doute que répéter des regroupements semblables qui ont eu lieu auparavant dans le secteur de l'Étrurie méridionale. Le village de Monterozzi, à Tarquinia, commence par s'étendre, d'autres villages de même nature se regroupent, les nouvelles agglomérations s'installent presque toujours sur des hauteurs faciles à défendre, dans des sites d'acropoles, de préférence à peu de distance de la mer. Dès l'aube du VII^{ème} siècle, ces regroupements ont eu lieu à Caere, Vulci, Tarquinia et Veies. Ce sont les aristocraties en cours de constitution qui ont certainement pris l'initiative de ces groupements d'habitats : ils permettent un meilleur contrôle de la clientèle, des dépendants et des serviteurs qui vivent dans l'ombre des grandes familles. Ils permettent surtout de concentrer les sources de richesses autour des ports qui expédient les précieux minerais et les métaux déjà affinés, de s'en assurer le monopole, d'en commencer le traitement grâce à une abondante main d'œuvre et donc d'en accroître la valeur. Ils

permettent aussi d'organiser de manière plus rentable l'exploitation des richesses agricoles qui demeurent déterminantes et de tenir les grands nœuds de communications terrestres et maritimes.

Cette urbanisation naissante, aux mains de l'aristocratie qui la contrôle, est à la fois la conséquence et l'outil d'un dynamisme commercial et artisanal. Nous percevons bien ces transformations à la fois au travers des sources écrites et de la documentation archéologique. Celles-ci témoignent de l'arrivée en Étrurie d'assez nombreux artisans grecs. Le cas le plus célèbre est celui de cet aristocrate de Corinthe, Démarate, chassé par la révolution que mène le tyran Cypselos (657), et qui s'installe à Tarquinia avec ses propres artisans, selon l'usage souvent attesté plus tard dans d'autres secteurs de la Méditerranée, pour y commercer et y construire une nouvelle fortune. C'est Denys d'Halicarnasse qui donne sur ce point les meilleurs renseignements, tirés sans doute des annales romaines :

« Un homme de Corinthe nommé Démarate, de la famille des Bacchiades avait navigué vers l'Italie pour y faire commerce et il y avait conduit son navire de transport et ses propres marchandises. Après les avoir vendues dans les ports des cités étrusques qui étaient alors les plus florissantes d'Italie, et s'étant procuré de notables bénéfices, il ne voulut plus toucher d'autres ports mais continua ses trafics dans les mêmes eaux transportant les marchandises étrusques chez les Grecs et les denrées grecques chez les Étrusques. De la sorte il s'enrichit beaucoup. Au moment de la révolution de Corinthe, quand le tyran Cypselos chassa les Bacchiades, estimant qu'en raison de ses richesses et de son appartenance à l'aristocratie il ne pouvait plus vivre en sûreté sous la tyrannie, il prit ce qu'il pouvait emporter de ses biens et quitta Corinthe par mer ; comme en raison de ses activités commerciales il avait de nombreux et excellents amis chez les Étrusques, et en particulier à Tarquinia, une cité qui alors était grande et florissante, il s'y installa et épousa une femme d'illustre famille ». (III, 46).

Plinie l'ancien complète le tableau :

« Démarate... était accompagné des artisans Eucheir (La belle main), Diopos (le chef ou le géomètre) et Eugrammos (celui qui écrit ou dessine bien) qui transmirent en Italie la technique de la sculpture en terre cuite ». (NH, XXXV, 152).

Ces récits ne sont pas de simples légendes ; ils font clairement allusion à des faits avérés soit par des sources historiques, soit par des données de l'archéologie. Nous y relevons d'abord l'existence d'aristocraties étrusques qui, dans des cités florissantes, s'adonnent manifestement au commerce lointain. Cette classe entretient avec les commerçants grecs qui appartiennent eux aussi à l'aristocratie, des relations d'hospitalité (ce sont ces « amis » auquel le texte fait allusion). On perçoit l'importance capitale du commerce corinthien, et l'archéologie vient confirmer que c'est durant ces années que les produits céramiques corinthiens importés en Étrurie sont les plus beaux et les plus nombreux. On y trouve également mention du fret de retour : les produits, les denrées étrusques qui prennent le chemin des cités grecques sont la monnaie d'échange des aristocrates étrusques. Enfin on voit se créer dans la dépendance d'un aristocrate grec, un ou des ateliers d'origine corinthienne où des artisans qui ne sont sans doute que des esclaves désignés par leur surnom d'atelier, travaillent la terre cuite à la manière grecque, afin de la vendre sur place.

Ce document éloquent n'est parvenu jusqu'à nous que parce que Démarate est le père de Tarquin l'ancien et lié par conséquent à l'histoire de Rome qui, seule, intéresse nos sources. Combien d'autres marchands, fondateurs de lignées plus

obscur, resteront inconnus ? En effet les premiers artisans grecs, venus sans doute des Cyclades, produisent déjà dans les cités côtières, avant le milieu du VII^{ème} siècle, des céramiques à décors de « hérons » inspirées par des modèles de leur patrie. Surtout on connaît depuis longtemps des quantités impressionnantes de petits vases fabriqués en Étrurie et qui veulent imiter les produits corinthiens. Ils sont exécutés par des ateliers que l'on nomme « étrusco-corinthiens » et qui, initialement du moins, doivent avoir été dirigés par des immigrants grecs.

Il faut ainsi imaginer ces villes de la première moitié du VII^{ème} siècle bourdonnantes d'activité. Ce ne sont sans doute que des agglomérations de modestes masures de pisé où il existe encore des cabanes, mais elles sont pleines d'ateliers indigènes et grecs, d'entrepôts et de maisons de commerce, de marchands et d'artisans. Des fouilles menées à Acquarossa, un peu postérieures il est vrai à cette période, montrent des maisons privées agglomérées en un village d'assez petites dimensions. Il est très probable que ce qu'on peut observer dans cette bourgade à l'aube du VI^{ème} siècle est en fait très proche de ce que devait être l'habitat des villes naissantes soixante-quinze ans plus tôt.

Il faut replacer dans ces villes une aristocratie entreprenante, exploitant les revenus de la terre comme ceux du commerce et de la piraterie (Chap.8) et qui entretient des relations d'hospitalité avec d'autres aristocrates aventuriers, coureurs de mers et porteurs de « valeurs » et de modes de vie qu'ils ne manqueront pas de transmettre. L'armement, l'usage des banquets, le goût des objets de luxe en font partie.

Il est bien difficile de percevoir ce que peut être la vie politique de ces centres urbains encore embryonnaires, mais les clans aristocratiques doivent s'y tailler des domaines, des secteurs réservés. Le pouvoir des plus grandes familles doit tendre à s'équilibrer, parfois à fusionner par des alliances et des mariages. Les seuls groupes constitués sont en effet les « familles » au sens large, équivalent des *géné* grecques et des *gentes* latines, groupes très nombreux et hiérarchisés, dominés par un chef fier de son pouvoir et de ses armes. Les sépultures montrent alors la valeur que l'on accorde au combattant « héroïque » qui, comme les guerriers de l'Iliade, se déplace en char et combat à l'épée. Les mors des chevaux, les plaques d'armures, les épées droites, les casques de bronze, les boucliers ronds accompagnent le chef dans la tombe.

Ces aristocrates, marchands et soldats, mettent leur force militaire au service de leurs affaires : ils cherchent à s'assurer des routes commerciales, des débouchés pour la production des ateliers qu'ils contrôlent et des domaines qu'ils exploitent. Ce sont eux qui poussent à l'expansion maritime (infra, Chap.7) et qui œuvrent à l'extension méridionale vers le Latium et la Campanie. Il y a tout lieu de penser que ces initiatives économico-militaires sont le fait de Veies, de Caere et de Vulci. Tarquinia, pour une raison difficile à saisir, semble temporairement moins entreprenante.

Dans le processus d'urbanisation, le modèle grec ne semble pas avoir joué un rôle décisif. Les synoecismes se sont produits presque spontanément, pour répondre aux nécessités des échanges ; à ce stade, la transformation du semis de villages villanoviens en un réseau de quelques grandes agglomérations bientôt dominantes est un phénomène étrusque.

LA CITE.

L'adoption de la forme grecque de l'État.

Le phénomène d'urbanisation et surtout l'inévitable hiérarchisation des agglomérations posent un sérieux problème politique : la poussière de minuscules cantons dominés par des aristocrates d'inégale fortune ne peut se perpétuer longtemps. Le modèle grec offre une solution aux inévitables conflits qui ne peuvent manquer de marquer l'époque.

Vers la fin du VII^{ème} siècle en effet, pour la première fois, certaines agglomérations majeures se posent en véritables métropoles dominant des groupements mineurs et subordonnés. Il est clair que ces sujétions n'ont pas toutes été obtenues de bon cœur et que des armées gentiles, les clans aristocratiques dominants se sont employés à soumettre les centres indociles.

Le processus est plus tardif dans l'Étrurie intérieure, surtout dans le Nord dans les régions de la val di Chiana et de l'Arno. Pourtant c'est sans doute ainsi qu'il faut interpréter la destruction et l'abandon de la « résidence » de Poggio Civitate (Murlo) dans l'arrière-pays de Sienne, dont il semble bien que la population ait été transférée à Chiusi, sous l'autorité de la « Cité » naissante. La chose est d'autant plus probable que le « palais » de Poggio Civitate était une résidence noble et partiellement fortifiée, qui abritait sans aucun doute une lignée au comportement féodal dont les figures d'ancêtres, perchées sur le toit de la salle majeure, disent la puissance d'abord sacerdotale.

D'autres habitats moins prestigieux connaissent le même abandon dans le courant du VI^{ème} siècle, mais sans la destruction qui naturellement ne peut frapper que les places fortes de lignées guerrières et princières, qu'il faut déraciner, réduire et soumettre. Il se peut de la sorte que le village d'Aquarossa disparaisse presque pacifiquement pour les mêmes raisons, cette fois au profit de Tarquinia. On connaît malheureusement trop mal la région de Chiusi qu'il serait indispensable d'étudier en détail ; ce processus semble s'y dérouler avec une telle lenteur qu'il doit y être aisé de le suivre.

Ainsi se constituent des territoires, des États fort étendus parfaitement comparables aux cités grecques. La dualité entre la ville (*Asty*) et le territoire (*Chora*) se retrouve certainement dans le vocabulaire étrusque où ce dernier semble bien se nommer *meOlum*. La concentration des pouvoirs de décision et des principales richesses en une seule ville, organisme directeur de l'état naissant, conduit au système pratiquement grec de la cité/État qui se nomme *Spur*.

ROIS ET LUCUMONS.

Il est certain que la plupart de ces cités sont alors gouvernées par un « roi », qui est sans doute le chef de la famille la plus puissante, encore que l'on puisse imaginer des successions d'influences.



Statue cinéraire provenant de Chiusi. Le défunt, un important chef de famille. Trône en majesté vers 520. Musée de Palerme.

Ces « rois » portent le nom de *LauXum* dont les latins firent *lucumo*. Ils demeurent dans de petits palais semblables à la *Regia* de Rome et qu'ils nomment *LauXumna*. Leur fonction s'exprime par des attributs, un costume, des insignes : ce sont eux qui portent le sceptre, la tunique à bordure pourpre, ils siègent sur la chaise curule, ils sont accompagnés de porteurs de faisceaux et annoncés par la trompette. Les magistrats romains et surtout les triomphateurs adopteront plus tard ces mêmes attributs. Il est certain que leur pouvoir est à la fois religieux, militaire et économique, mais que le fondement même de l'autorité est de l'ordre du sacré, car, pour reprendre un mot souvent répété, on est roi parce qu'augure. Il est difficile de décider si dès cette époque un certain nombre de ceux-ci ou même tous, ne se comportent pas comme les « Tyrans » de Grèce propre, portés au pouvoir par des groupes hostiles à l'aristocratie terrienne et favorables à cette population urbaine qui est devenue une véritable clientèle, à moins qu'ils n'apportent des solutions comparables à celles des « législateurs » des cités grecques. Dès le second tiers du sixième siècle toutefois, le caractère « tyrannique » de la plupart de ces souverains ne fait plus aucun doute et le modèle en est, dans la Rome étrusquée, Servius Tullius, roi/tyran d'origine toscane dont nous savons que le nom étrusque était *Mastarna*. Toutefois il n'est pas impossible que dans certaines de ces cités apparaissent déjà, fût-ce dans l'ombre de la royauté, les premières magistratures à caractère nettement aristocratique ; une inscription récemment trouvée en Étrurie padane évoque en effet celle qui est peut-être la plus prestigieuse d'entre elles, la charge de *ZilaO* (prêtre ou

archonte). Sur la première des inscriptions de Pyrgi, on voit également apparaître le mot *Zilacal*, génitif de *Zilc* ; or cette fonction semble s'exercer dans la ville de Caere qui se trouve alors sous l'autorité du roi (ou du tyran, en punique : *mlk'*) *Thefarie Velianas*. Il n'y aurait pas lieu de s'en étonner outre mesure, on sait bien que dans l'Athènes de Pisistrate les magistratures aristocratiques issues de la dissociation du pouvoir royal fonctionnaient dans l'ombre et sous la protection du « tyran ». Le nom même de *Lucumo* finit par avoir la fonction de nom propre et par désigner dans nos sources latines des personnages historiques : ici un chef étrusque qui aide Romulus, là Tarquin avant qu'il ne vienne à Rome, ailleurs un traître qui aurait conduit les Gaulois en Italie en particulier contre la cité de Chiusi. Mais il est clair que le mot désigne une fonction et même un régime.

C'est dans ce sens qu'il faut parler de la constitution des « douze lucumonies » étrusques dont parle Servius, c'est à dire des douze cités regroupées au sein d'une ligue manifestement religieuse, calquée sans doute sur le modèle de la ligue des cités grecques d'Ionie (Cf infra. Chap.5). Caere, Tarquinia, Vulci, Rosellae, Vetulonia, Veies, Volsinies, Chiusi, Perouse, Cortone, Arezzo et enfin Volterra sont ainsi nommées du nom d'un régime qu'elles ont probablement toutes connu, fût-ce à des dates différentes.

LA SOCIÉTÉ.

L'apparition du nom gentilice est l'un des faits les plus significatifs de cette époque. Il manifeste clairement les transformations sociales qui accompagnent la naissance et le développement des cités. Confusément Varron pressentait que les noms de personnes avaient autrefois été différents :

Les noms alors étaient simples. (Auct de Praen.1)

Les inscriptions les plus anciennes, celles qui remontent à la première moitié du VII^{ème} siècle, confirment ce témoignage de Varron : à Caere, 27 inscriptions sur 33 présentent des noms simples. Le patronyme n'a pas encore fait une apparition significative. Au contraire, dans la seconde moitié du siècle, sur 39 inscriptions, 30 présentent une formule double qui comprend le prénom et le nom de la *gens*. La filiation à partir d'un ancêtre commun s'affirme ainsi dans le nom des personnes qui se définissent par leur appartenance à la « famille » au sens large. Inversement, dans les fondations périphériques, dans les villes qui n'ont et n'auront pas le statut de Cité, le nom gentilice est absent. Ainsi en sera-t-il à Spina et Hadria, ainsi en est-il dans les centres mineurs de Campanie. (Cf. Infra, Chap.5)

Corrélativement, l'architecture funéraire confirme cette même tendance et les tombes individuelles à fosse ou à caissons disparaissent pratiquement pour faire place à des *tumuli* aux chambres ramifiées, véritables caveaux de clan, où vont être déposés les corps de tous ceux qui appartiennent à la *gens*, selon une disposition topographique qui reflète les liens de parenté, de clientèle et de dépendance.

Mais ce phénomène onomastique, qui ne fait que traduire le progressif établissement d'une structure de société originale, ne se produit pas partout en même temps. Si nous observons l'Étrurie intérieure, il semble bien que le changement soit plus tardif, car à Orvieto / Volsinies le nombre considérable des prénoms en usage en plein VI^{ème} siècle, montre qu'à cette époque ceux-ci ont encore une valeur déterminante dans la désignation des individus. Un siècle entier sépare les deux

phénomènes : la société des cités de l'intérieur suit d'assez loin sans doute l'évolution que nous observons dans les cités côtières. La constitution d'une société dont les noyaux sont les familles au sens large, l'équivalent des *gentes* latines, qui forment le tissu de la cité engendre a contrario, une marge d'hommes hors de la famille au sens large et exclus du système. Ceux-ci ne sont désignés que par un nom unique, prénom sans indication de filiation. Nous les trouvons en particulier exerçant les fonctions de domestiques, de musiciens ou de lutteurs, dans les peintures de la tombe tarquinienne « des inscriptions ». Ce sont eux qui, hors de la famille au sens large, se regroupent dans son ombre, dans sa dépendance, s'y rattachent par des liens de sujétion et de clientèle à des niveaux certainement très variés, mais qui s'institutionnalisent jusqu'à former des catégories au sens presque juridique du terme. Ils sont rattachés au chef du clan par les liens de la *fides*, cette fidélité qui est aussi dépendance, et qui les met au service de la *gens* tantôt au niveau économique, tantôt au niveau personnel ou même militaire.

Ainsi apparaissent ces catégories à la fois juridiques et sociales, ignorées en général des auteurs romains et grecs qui ne peuvent que difficilement concevoir un statut autre que celui d'homme libre ou celui d'esclave. Denys d'Halicarnasse toutefois (IX, 5,4) emploie pour évoquer la condition de ces inférieurs une comparaison avec les pénestai de Thessalie, population réduite au servage et qui dépend directement de ses maîtres, se situant à *mi-chemin entre la liberté et l'esclavage*.

Il est probable que la langue étrusque les désigne sous le nom de *lautni* et sous celui d'*etera*. Ces derniers (en qui récemment on a voulu d'une manière plausible mais non décisive reconnaître les jeunes, c'est à dire des citoyens virtuels donc incomplets et soumis, mais non dépendants), semblent sous la juridiction d'un magistrat spécial ayant rang de *zilaO*, le *zileteraias* ou *zileterais* des inscriptions de Tarquinia. Les *lautni* auraient un statut proche de celui des affranchis, les *liberti* romains qui deviennent clients de leurs anciens maîtres. Ce sont eux que nous rencontrerons dans les grands bouleversements sociaux d'Arezzo ou de Volsinies à l'époque tardive.



Tombe Campana à Caere. Trône de chef de gens vers 590. www.musei-etruschi.org

LES CAMPAGNES.

L'opposition entre la ville et la campagne, ou mieux le contraste entre la vie urbaine et la vie rurale, est certainement considérable. Toutes choses égales d'ailleurs, nous percevons comme un phénomène comparable aux défrichements où par leur extension continuelle les clairières finissent par se toucher les unes les autres et résorbent lentement les forêts primitives. De même, les Cités dominantes étendent lentement et continuellement le cercle de leur pouvoir et le rayon de leur action, résorbant les espaces encore autonomes et absorbant les « clairières » des centres mineurs moins dynamiques.

Les campagnes non intégrées aux grandes cités présentent une structure sociale moins nettement différenciée, une hiérarchie dont le sommet est moins haut, et surtout une économie qui se cantonne longtemps au niveau de la subsistance. Bien souvent l'apparition de l'économie viticole et oléicole est le signe de l'emprise de la ville, de la présence d'aristocrates venus de la cité et décidés à tirer des revenus exportables de la terre jusqu'ici vouée à des fonctions autarciques.

Ces campagnes sont dominées par de petits souverains locaux, des hobereaux campagnards assez proches des préoccupations paysannes et étrangers au monde du grand commerce. Celui de Murlo est déjà plus évolué que celui d'Acquarossa, mais tous deux, comme certainement un grand nombre d'autres dans les zones non encore intégrées au régime des Cités, maintiennent un niveau d'organisation politique et sociale de type rural et seigneurial. On a quelques certitudes dans les districts éloignés de Veies, mais surtout dans la région falisque et dans la zone de la Tolfa où les habitats secondaires manifestent un niveau d'évolution nettement attardé par rapport à Tarquinia, Vulci ou Veies. Marsiliana d'Albegna, en dépit de ses prétentions, ne peut apparaître comme une rivale de Vulci et n'est qu'un centre rural à l'évolution bloquée en attendant d'être absorbée par la Cité dominante. Dans la partie nord de l'Étrurie, cette importance des centres ruraux est déterminante et ralentit sans aucun doute l'évolution dominatrice de la Cité elle-même. Pourtant le fait « politique » au sens grec du terme est partout en cours de développement.

Telle apparaît la Cité. Telles sont les structures sociales qui forment le tissu de ces petits Etats dont la ressemblance semble grande avec les plus archaïques des cités grecques de Crète par exemple. L'étroitesse du corps social, son caractère résolument aristocratique, la domination absolue sur les classes inférieures, le pouvoir à la fois politique économique et religieux qu'exerce la classe des maîtres, trouvent dans l'écriture toute nouvellement adoptée un outil d'une grande efficacité. Le rôle de l'écrit devient essentiel pour la fixation et la justification de cette société.



Nécropole de Crocefisso del Tufo, Orvieto/Volsinies. Tombes construites disposées le long des rues funéraires.

CHAPITRE 4.

L'ECRITURE, LA LANGUE, LES LETTRES.

ECRITURE ET LECTURE.

« *On ne sait pas lire l'Étrusque* ». Voici bien un aphorisme absurde, et pourtant combien répandu !

En fait la lecture de l'étrusque ne présente aucune difficulté : il suffit d'apprendre l'alphabet qui diffère peu, nous l'avons dit (Chapitre 2), de l'alphabet grec que chacun connaît. La valeur phonétique de certaines lettres est légèrement différente, l'ordre de classement un peu perturbé, mais ce ne sont que des détails. Depuis la fin du XV^{ème} siècle où Annio di Viterbo (de son vrai nom Giovanni Nanni) établissait les principes de la lecture et le milieu du XVI^{ème} où, dans un ouvrage dédié à Côme de Médicis, Pier Francesco Giambullari recherchait les sources hébraïques (!) de la langue des anciens Toscans, l'écriture ne pose pratiquement plus de problèmes. Les seuls caractères qui n'existent pas en grec sont le s+ transcrit par [+] (un signe en usage au second millénaire en Crète dans l'écriture linéaire B), le s' transcrit : M et [X] (signe commun dans toute la mer Egée) et le f, noté 8 (signe adopté seulement au VI^{ème} siècle et d'origine sans doute locale, en dépit de son existence antérieure en particulier dans l'écriture hittite). Tous les autres caractères sont déjà connus du lecteur et leur transcription dans les publications se fait même en alphabet latin (à l'exception du θ qui, comme en grec, transcrit la consonne *th*).

En règle générale les inscriptions étrusques s'écrivent de droite à gauche, très rarement (et presque toujours tardivement) de gauche à droite, enfin, dans quelques cas, en balayant la surface du support de droite à gauche, puis de gauche à droite, cette écriture est dite « boustrophédon » et apparaît aussi dans les inscriptions archaïques grecques, comme le code de Gortyne. Il existe enfin de très rares inscriptions spirales, et une inscription serpentant, c'est à dire dont l'écriture se retourne : celle de la tuile de Capoue.

ALPHABET ÉTRUSQUE

Valeur phonétique	VII-V siècle	IV-V siècle Modèles
a	A	A
(b)		
c (=k)	)	⋈
(d)		
e	⋈	⋈
v	⋈	⋈
z	⋈	⋈
h	⋈	⋈
θ (=th)	⋈	⋈
i	⋈	⋈
k	⋈	⋈
l	⋈	⋈
m	⋈	⋈
n	⋈	⋈
(s)		
(o)	⋈	⋈
p	⋈	⋈
s	⋈	⋈
q	⋈	⋈
r	⋈	⋈
s	⋈	⋈
t	⋈	⋈
u	⋈	⋈
s	⋈	⋈
φ (=ph)	⋈	⋈
χ (=kh)	⋈	⋈
f	⋈	⋈

Les très courts exemples qui suivent doivent permettre à chacun, avec l'aide de l'alphabet type ci-contre, de « lire » une inscription étrusque. En voici une extrêmement simple (sur un vase de Caere, inscription du VII^{ème} siècle) (TLE, 63).

Transcrit : mi qutum Karkanas



cette inscription très courte indique l'appartenance et peut se traduire ainsi :
mi = je - qutum = Kôton (nom d'un vase grec, on trouve parfois qutun) -
Karkanas = génitif de Karkana, nom de personne.

Je suis le Kôton de Karkana.

Dans la tombe ckrétaine du même Karkana on a aussi retrouvé une coupe sans doute destinée aux offrandes. Elle porte l'inscription :



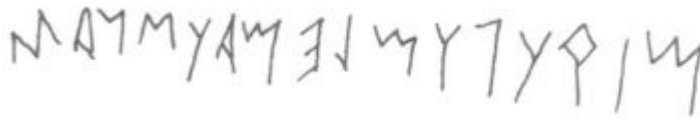
Transcrit : mi Karkanas - Tahvna (TLE, 64).

mi = je - Karkanas = de Karkana - Tahvna = vase pour offrandes ?

Je (suis) la coupe (d'offrandes ?) de Karkana. (On trouve ailleurs le mot θapn $\theta apna$, $\theta avhna$ avec un sens probablement identique, qu'il faut mettre en rapport avec la racine θap , origine de verbes signifiant : dédier, vouer).

Une inscription également du VII^{ème} siècle provenant d'Orvieto se lit ainsi :
transcrivons : mi Neries θavhna.

Cette fois la traduction est complètement inutile, la structure très simple de ces courtes phrases étant toujours la même... et le lecteur sera heureux de déchiffrer et de traduire lui-même cette inscription de Faleris Veteres datant du VII^{em}e siècle :



mi qutun lemaus'nas »

Il est donc clair que nous savons généralement « lire » les caractères étrusques, comprendre les inscriptions simples et que nous pouvons approximativement prononcer les mots. Mais il y a naturellement des cas beaucoup plus difficiles que ceux que nous venons de présenter.

D'abord, comme pour toute lecture d'inscriptions sur des objets ou des monuments, la qualité de l'écriture laisse souvent à désirer et il n'est pas rare que l'état de conservation soit si médiocre qu'il engendre une incertitude sur l'identification des lettres. Des rayures, des lacunes, des fractures sont courantes. Le jeu des restitutions et des hypothèses destinées à compléter les inscriptions fragmentaires est un des exercices de tout épigraphiste. Certaines inscriptions sont très peu lisibles. L'exemple le plus spectaculaire est sans aucun doute celui d'un épigraphe étrusque de Delphes que son inventeur parvient à lire en dépit de son très mauvais état de conservation, tandis que d'autres savants estiment ne rien pouvoir déchiffrer et affirment même qu'il n'y a pas de traces de texte écrit... La trouvaille, si elle était parfaitement lisible, aurait une valeur considérable, car elle attesterait une dédicace des Étrusques au dieu de Delphes à la suite d'un succès remporté sur les Chalcidiens à Cumes ! Mais à dire vrai cette lecture n'est nullement assurée et l'événement militaire qu'on a cru retrouver n'étant pas attesté par ailleurs, le document ne peut être exploité.

Parfois les lettres sont parfaitement lisibles, mais ce sont les mots qui ne sont pas identifiables. Il est fréquent en effet, surtout dans les inscriptions les plus archaïques, qu'il n'y ait aucune coupure entre les mots, ni même entre les phrases éventuelles, c'est l'écriture continue. Une des inscriptions qui, pour cette raison, semble presque illisible est incisée sur un petit vase à parfum de bucchero connu sous le nom « d'aryballe Poupé » du nom du savant belge qui l'étudia. Jugeons sur pièces :

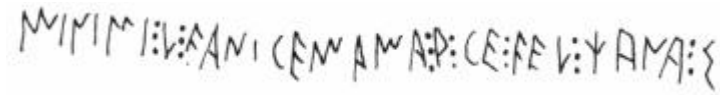
zusatunin. aatiuθ : arasaapha. nunaθimasuvemmanixiur : al. aalχuvaiserannauvei.

nelusisnialthuiu. ri. athi. litiltalipilekatur. anuveecmiaxx(x) matesi.

araturanuvevelusi. naseχethaiarai. naa. siikanziχ : akarai.

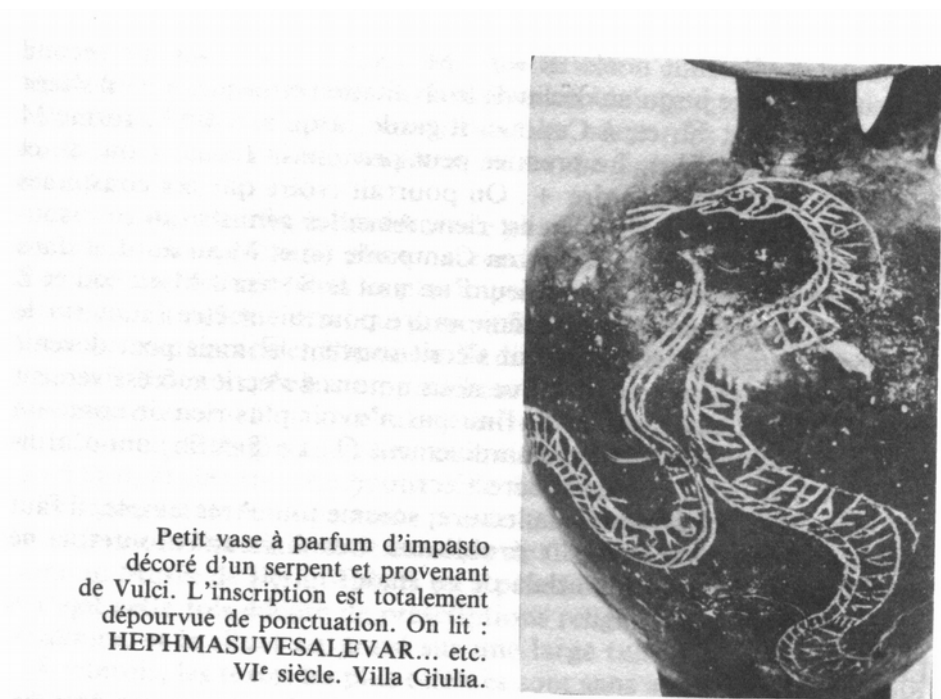
Les seules coupures qui s'imposent sont celles qu'il faut glisser entre les doubles voyelles (aa) et après les désinences évidentes de cas connus. D'autres exemples du même type se retrouvent sur d'autres vases, ainsi sur le petit aryballe d'impasto conservé au musée de la Villa Giulia où une longue inscription sans coupure occupe le corps d'un serpent qui enroule ses méandres sur toute la surface de l'objet.

Il arrive aussi, surtout dans les inscriptions les plus anciennes, qu'il y ait plus de coupures que de mots. Des points superposés tantôt au nombre de deux, tantôt au nombre de trois, ponctuent les inscriptions. Mais il est évident que ces points ne correspondent pas à la séparation des mots ou des phrases. Ainsi en est-il de l'inscription connue d'un vase de Caere :

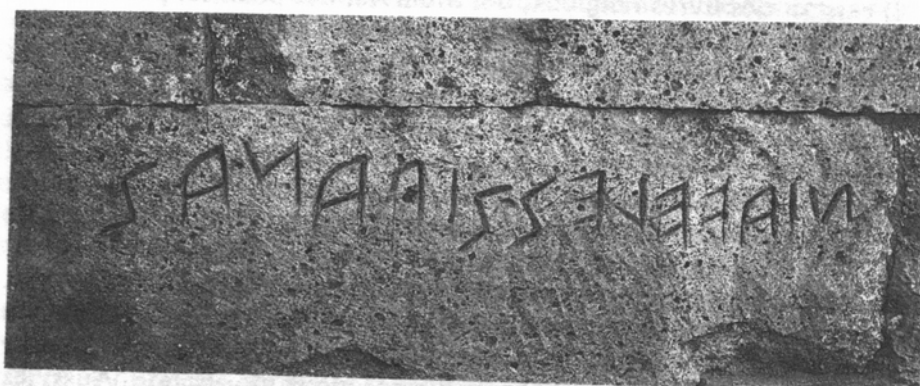


mini mu : l : vanice mamar : ce vel : xana : s

que nous transcrivons et traduisons plus loin. Les triples points sont-ils le souvenir d'une très ancienne structure de l'écriture qui aurait été initialement syllabique et qui serait ici en cours de transformation en système alphabétique, les points remplaçant petit à petit des voyelles autrefois écrites mais non prononcées ? Toujours est-il qu'il ne faut pas confondre ces points avec les séparations de mots qui ne deviennent courantes qu'à partir du IV^{ème} siècle.



Petit vase à parfum d'impasto décoré d'un serpent et provenant de Vulci. L'inscription est totalement dépourvue de ponctuation. On lit : HEPHMASUVE SALEVAR... etc. VI^e siècle. Villa Giulia.



Nécropole de Crocefisso del Tufo à Orvieto (Volsinies). On lit sur le linteau de cette tombe du VI^e siècle : *Mi Aviles Sipanas* : je suis à Aule Sipana.

D'autres difficultés ne manquent pas d'apparaître en raison des variantes de graphies selon les régions et au cours des siècles. Quelques exemples suffiront pour s'en faire une idée. Nous savons que les alphabets modèles, et leurs utilisations les plus archaïques, n'avaient pas moins de quatre S. Ils sont notés [+] = s+ ; M= s' ; Z= s ; X= s. Le second demeure en usage jusqu'au déclin de la civilisation étrusque, mais il s'écrit tantôt M, tantôt [X], et, à Capoue, il garde jusqu'à la fin la forme M (c'est le S' campanien). Le premier peut prendre la forme [X] ou x, et le dernier peut aussi s'écrire +. On pourrait croire que ces consonnes chuintantes sont interchangeables : il n'en est rien. Ainsi les génitifs qui sont souvent en S se notent Z au sud et en Campanie (s) et M au nord et dans l'intérieur (s'), tandis qu'au milieu d'un mot le S s'écrit M au sud et Z au nord ! Des remarques du même ordre pourraient être faites sur le M et le N ainsi que sur le H qui s'écrit souvent [=] mais peut devenir θ tandis que le thêta grec (th), que nous notons θ s'écrit successivement ☉ et ☉. Le V, noté par un F, finit par n'avoir plus rien de commun avec me signe initial et il s'écrit tardivement ☉. Le T enfin, qui d'ordinaire est bien fixé, peut, à Caere, s'écrire ☉.

Ainsi, même au niveau de la lecture, somme toute très simple, il faut admettre l'existence de petits problèmes. Les difficultés toutefois ne deviennent sérieuses qu'au-delà de ce stade.

LES TEXTES.

Il existait des livres religieux, des archives, des poèmes, peut-être du théâtre écrits en Étrusque ; nous les évoquerons plus loin. Mais ces textes ont été perdus. Inscrits sur des supports périssables, lin, papyrus, parchemin ou tablettes, ils n'ont pas beaucoup survécu à la lente désaffection pour la langue parlée qui commence à se faire sentir dès la fin du second siècle avant notre ère. Les efforts d'un Auguste, pour sauver ces archives, ceux d'un Claude (Infra, Chapitre 13), même s'ils ont pu être efficaces dans l'instant, ce que nous ignorons, n'ont pas permis de conserver ces livres que personne n'a recopiés. N'oublions pas en effet que les textes des littératures antiques nous sont parvenus exclusivement grâce aux transcriptions monastiques du haut moyen âge. Dans un monde dominé par le bilinguisme Grec/Latin, il n'y avait naturellement pas place pour les livres désuets et archaïques d'une langue moribonde. Aussi les textes étrusques que nous connaissons sont-ils presque tous d'une grande pauvreté, courts, lacunaires, limités à des sujets toujours semblables, ils ne concernent qu'un tout petit aspect de la civilisation des Étrusques.

Le plus riche de ces vestiges est un fragment de livre écrit sur une bande de lin. Il a été retrouvé en Égypte où il avait été utilisé pour l'ensevelissement d'une momie. Le hasard des collections l'a fait parvenir au musée de Zagreb où il est actuellement conservé. C'est le seul livre de lin, le seul *liber linteus*, que l'antiquité nous ait transmis. On connaissait ces livres par les auteurs anciens ; leur importance était telle qu'on leur confiait la conservation des archives, beaucoup plus volontiers qu'aux rouleaux de papyrus ou aux volumes de parchemin. C'était encore le cas à Rome au milieu du V^{ème} siècle, alors que la Ville n'était qu'à peine émancipée de l'influence étrusque. Tite-Live en témoigne :

« *Licinius Macer affirme avoir trouvé les noms (des consuls) dans le traité avec Ardea et dans les livres de lin du temple de Juno Moneta.* » Tite-Live, IV, 7).

Une étude minutieuse des traces de plis et de la disposition des lignes permet de dire qu'il était plié en accordéon. Cette présentation semble avoir été réservée aux livres les plus importants. Le « *liber linteus* » de Zagreb contient un long texte rituel qui prescrit la nature des cérémonies à accomplir à des jours précis en l'honneur de diverses divinités. Le texte compte plus de 1200 mots ; beaucoup, malheureusement, se répètent et la plupart appartiennent à un vocabulaire exclusivement religieux. Mais le livre de la momie de Zagreb demeure essentiel, tant pour la connaissance de la religion et des rites que pour celle de la langue.

Le second texte en importance provient de Santa Maria Capua Vetere, où s'élevait la florissante cité étrusque de Capoue. Ce texte est actuellement au Musée de Berlin Est, et on y peut lire plus de trois cents mots. Il s'agit cette fois encore de prescriptions religieuses, mais à caractère funéraire, et le rituel est gravé sur une large tuile.

Toutefois, les textes les plus célèbres sont sans aucun doute ceux qui ont été retrouvés dans les fondations d'un temple de l'une des zones portuaires de Caere, Pyrgi. Ils sont gravés sur des lamelles d'or qui étaient clouées sur une structure de bois. Deux de ces lamelles sont rédigées en étrusque, une troisième est écrite en langue punique. On a cru, et espéré, qu'il s'agissait là d'un véritable bilingue ; il n'en est rien, les deux rédactions, quoique traitant des mêmes faits, ne sont nullement des traductions l'une de l'autre, mais seulement des textes parallèles rédigés en une occasion commune, pour la dédicace du temple. Nous aurons l'occasion d'en reparler (infra, chapitre 7).

Ajoutons un cippe inscrit conservé à Pérouse qui parle de bornages, une lamelle de plomb, provenant de Magliano, près de Viterbe, et contenant des indications rituelles, une autre de Santa Marinella, près de Caere et quelques formules magiques éparses ça et là et on aura une idée des témoignages de la langue étrusque. Presque tous les autres écrits proviennent de monuments funéraires, hypogées, cippes, sarcophages ou urnes.

En effet, les inscriptions les plus nombreuses sont de très loin les épitaphes, formules funéraires le plus souvent très simples. Ainsi cette inscription d'Orvieto datant du VI^{ème} siècle indique seulement :

mi aviles sasunas = je suis de Aule de Sasuna (j'appartiens à Aule Sasuna).

Parfois le texte est plus précis, ainsi :

eca suθi neaznas arnθal nesl...= voici (eca, démonstratif) la tombe (suθi) de neazna, fils d'arnθ nesl...



Inscription du sarcophage de Vel Partunus, dit « du Magnat », IV^e siècle. Tarquinia, Musée. On lit la formule : ...Zilχ : cexaneri : tenθas...

Avec de telles inscriptions, nous ne glanons que bien peu d'indices pour la compréhension de la langue et moins encore pour celle de la civilisation. Certaines sont beaucoup plus complexes et donnent des précisions sur l'âge du défunt, ses parentés, ses fonctions. Voici une inscription célèbre, souvent utilisée pour l'étude des magistratures et des fonctions politiques dans les républiques étrusques ; elle provient d'Orvieto :

vel arnθial ruva clan velusum nefš marniu spurana eprθnec tenve meχlum rasnaes clevsinsl zilaχnve.

= Vel, fils (clan) de Arnth et de Ruva, petit fils (nefs) de Vel (génitif en s, et particule de liaison um), géra la fonction (tenve) d'édile (?) (marniu) de la cité (spurana, spur= cité, spurana= civique) et celle de dictateur (??) (eprθnec, une inscription de Tarquinia indique qu'un personnage fut quatre fois eprθnec) il fut préteur (zilaχnve verbe formé sur zilaχ ou zilaθ = praetor = préteur) du peuple (?) (meχlum) ou de la nation (?) ou de la ligue (?) étrusque (rasneas) ou préteur de la république à (ou pour) Chiusi (clevsinsl).



Ne nous attachons pas au difficile problème de l'interprétation controversée de cette épitaphe où l'on a voulu successivement reconnaître l'existence d'une magistrature fédérale étrusque et au contraire tout récemment l'inexistence de celle-ci : nous y reviendrons (infra Chapitre 10). Bornons nous à mettre en évidence notre acquis grammatical. Nous y avons reconnu un nom au nominatif, des appositions à ce nom, des formes aux génitif, des adjectifs, une sorte de locatif formé sur le nom d'un ville, et deux verbes à un temps du passé, dont l'un est dérivé du nom d'une fonction politique. Le tissu linguistique est ici beaucoup plus serré, et c'est en multipliant les comparaisons entre des textes en apparence aussi sommaires, que la connaissance de la langue progresse. Pourtant, à la lecture de cette simple inscription, on ne peut manquer d'être frappé par le nombre et l'étendue de nos incertitudes. Celles-ci toutefois sont de l'ordre du vocabulaire, beaucoup plus que de celui de la grammaire.

LA LANGUE.

Le fonctionnement grammatical de la langue étrusque est médiocrement connu. Il est très complexe, aussi, dans le cadre limité de cette introduction, il n'y a pas place pour un véritable exposé de la question. Toutefois ce qui est nécessaire à l'épigraphiste amateur qui tente de déchiffrer l'inscription d'un monument est relativement simple. Enumérons quelques règles élémentaires.

Les formes, natures et fonctions des mots sont déterminées par des désinences dont le noyau est une consonne, celle-ci peut être précédée (ou suivie) d'une voyelle destinée à la rendre sonore.

Le genre des mots n'est réellement connu que pour les noms propres dont le féminin se forme par adjonction d'une désinence en a, θa, ia ou i :

Lautni = affranchi (ou client), Lautniθa = affranchie.

Le nombre est indiqué d'une manière comparable par des suffixes en r, l ou a :

Suθi, (tombeau), pluriel : suθil.

Clan, clen, (fils), pluriel : clonar, clenar.

Les fonctions sont indiquées par des désinences propres aux cas. Les noms semblent appartenir à deux types, ayant des déclinaisons différentes, identifiables par la forme du génitif.

Les noms féminins se terminant par i et certains noms propres se terminant par s, θ et n, ont un génitif en l, al, ial, ou inversé en la.

Prenons quelques exemples, de préférence dans les inscriptions déjà citées : Uni, génitif : unial (Junon, Héra).

Arnθ, génitif : arnθal ou arnθial (Prénom très fréquent).

Les autres noms ont un génitif en s, es, ou us.

Sasuna, génitif : Sasunas (nom propre).

Avile, génitif : Aviles (prénom).

Le génitif étrusque indique l'appartenance ou l'origine : c'est un peu le cas à tout faire.

Le datif dérive du génitif, aux génitifs en s on ajoute i, aux génitifs en l, on ajoute e :

Apa = père. Apas = du père. Apasi = au père.

Larθ = prénom. Larθial = de larθ. Larθiale = à Larθ.

L'ablatif se forme sur les génitifs en l par l'adjonction d'un s :

Larθial = de Larθ ; Larθials = par Larθ.

Lorsque le génitif est en s, l'ablatif se forme par modification de la voyelle qui précède le s :

Apas = du père. Apes = par le père.

Velus = de Vel. Veluis = par Vel.

L'accusatif n'est attesté avec certitude que pour le pronom personnel : mi (nominatif) mini (accusatif).

ainsi : mini mulvanice mamarce velχanas

(littéralement) mamarce de Velχana m'a dédié. (Cf supra).

Mais souvent on interprète comme un accusatif pluriel les désinences en ri :

Meθlum = territoire, région. Meθlumeri = acc. Les régions.

Fler = offrande. Flereri = acc. Les offrandes.

Il existe une autre désinence ayant valeur de cas :

Le locatif (indication du lieu) s'exprime par une désinence t ou θ :

Velk = Vulci ; Velkθi = dans Vulci.

Spur = La ville ; Spureθi = dans la ville.

Meθlum = le territoire. Meθlumθ = dans le territoire.

On ne sait trop pourquoi, la langue étrusque aime insister sur les fonctions et au besoin les répéter. Ainsi le génitif de Clevsin, (Chiusi, nom de ville) devrait être Clevsins, or nous avons rencontré : Clevsinsl, avec les deux désinences s et l marquant le génitif des noms. On rencontre de même larθ, génitif : Larθal ou larθial, mais aussi : Larθals. On dit dans ce cas que le génitif est redéterminé.

Toutefois ce même procédé peut être utilisé pour porter les cas à la puissance 2. C'est alors le génitif du génitif :

Vel Aviles (Vel fils de Aule) devient au génitif : Velus Avilesla. (nous soulignons les signes du génitif).

On peut même en arriver à un génitif triple, le second étant redéterminé et le troisième un génitif de génitif :

Larθalsla = du fils de Larθ.

De la même manière, le locatif que nous avons mis en évidence peut être modifié par un génitif ou modifier un génitif :

Velkalθi = de ce qui se trouve dans Vulci

Velsnalθi = de ce qui est dans Volsinies

C'est encore au moyen de désinences particulières, véritables suffixes, que se forment les adjectifs. Retenons l'emploi fréquent, pour cet usage, du suffixe na, qui peut être, en cas de nécessité euphonique, précédé d'une voyelle, i ou e.

Tuθi = état, Tuθina = étatique, public.

Spur = Cité, Spurana = civique.

Suθi = tombeau, Suθina = funéraire.

Les adjectifs numéraux se forment en ajoutant un suffixe au nom :

Zal = deux, Zelur = second.

Les adverbes numéraux se forment au moyen du suffixe z :

Ci = trois, Ciz = trois fois.

Comme en Latin, les nombres immédiatement inférieurs aux dizaines se forment par une sorte de soustraction, ainsi on ne dit pas vingt huit, mais deux ôtés de trente, ce qui s'écrit IIXXX = Zal em cesalχ.

Les verbes enfin se forment par l'adjonction d'une désinence propre à la racine de certains noms. C'est le parfait en « ce » qui est le plus facile à reconnaître, il est en « ce » :

Mulaχ = offrande, Muluvanice = a offert.

Zilaχce, Zilaχnuce = a exercé la fonction de Zilaθ (c'est à dire Préteur).

Lupu = mort, Lupuce = est mort.

La forme passive du même temps est en "uχe" :

Ziχ = livre, écrit, dessin (?). Ziχuχe = a été écrit ou dessiné.

Le passé simple se termine en a ou sa :

Tesamsa = prit soin.

Le participe passé se forme au moyen des suffixes en θas et anas :

Ziχanas : écrit ou dessiné.

L'impératif se traduit par la seule racine du mot ou par l'adjonction d'une désinence en θ :

Mulu = offrir, mulu = offre.

Nun, Nuna = don, Nunθen, Nunθenθ = donne.

Enfin, comme en Latin (avec la particule « que »), la liaison entre deux mots ou deux parties de phrases peut se faire au moyen d'une consonne que l'on ajoute, en l'occurrence C, qui a valeur de conjonction :

Partunus vel velθurus satlnalç ramθas clan.

Vel Partunu, fils de Velthur *et* de Satlnei Ramtha.

Ces quelques indications doivent permettre de comprendre la plupart des épitaphes simples que le lecteur pourra rencontrer sur les urnes et les sarcophages, dans les musées ou les tombes. Nous donnons en fin de volume un court lexique des mots les plus fréquents.

LES LETTRES.

Nous attachons au mot littérature un sens qui n'était nullement en usage dans les sociétés antiques et ce que nous savons des écrits en langue étrusque aujourd'hui disparus ne semble guère mériter ce nom. Les anciens toutefois n'étaient pas de cet avis. Tite Live nous apporte un singulier témoignage de la faveur où les Romains de la fin du IV^{ème} siècle tenaient les lettres toscanes. En conflit avec les Étrusques, les Romains viennent de remporter un succès :

« On pensa poursuivre les Étrusques dans la forêt Ciminienne... mais nul n'osait y pénétrer... Un de ceux qui se trouvaient là, un frère du consul M. Fabius que certains nomment Caesus et d'autres C. Claudius et qui dans ce cas n'aurait été qu'un frère utérin, se proposa pour aller reconnaître les lieux avec promesse d'en rapporter bientôt des renseignements sûrs. Elevé à Caere chez des hôtes, il y avait appris les lettres étrusques et il savait la langue parfaitement. Je connais des auteurs qui assurent qu'alors il était courant que de jeunes Romains aillent étudier les lettres étrusques comme nous les envoyons aujourd'hui étudier les lettres grecques. »(Tite Live, IX, XXXVI.).

On a, peut-être avec raison, tiré argument de ce passage très surprenant pour estimer que les jeunes gens de la bonne société romaine venaient en Étrurie apprendre l'équivalent des poèmes homériques, peut-être même les poètes ou les tragiques grecs, déjà traduits ou adaptés en étrusque.

La chose toutefois ne nous semble pas certaine. Nous savons bien que pour les jeunes Romains l'étude d'Homère n'avait aucun but réellement littéraire : on y trouvait prétexte à réflexions morales. A la limite, Homère était d'abord un recueil *d'exempla* sur lesquels on pouvait gloser. Le but de cette éducation n'était nullement esthétique, il était éthique. Or une telle fin n'implique pas nécessairement l'étude d'une littérature au sens moderne du terme. Les livres étrusques dont nous avons des mentions certaines peuvent avoir servi de support à une semblable éducation. L'existence de plusieurs « genres » littéraires est matériellement attestée.

Les livres sacrés constituaient dans leur ensemble l'*Etrusca Disciplina*. Ils étaient le résultat d'une véritable « révélation ». Chaque cité importante semble avoir eu son ensemble de textes, jalousement gardés par les familles dominantes. Aussi les légendes originelles différent-elles géographiquement. Nous avons déjà évoqué Tagès, l'enfant à sagesse de vieillard sorti d'un sillon de Tarquinia, il révéla à Tarchon ce qui devait devenir la version tarquinienne de l'*Etrusca disciplina* où l'haruspicine tenait une grande place. Mais à Chiusi, c'est une nymphe, Vegoe, qui révèle à Arruns Velthumnus les décrets de Jupiter. Elle parle de la division du sol, des bornages, elle évoque la naissance du monde et prédit, dans une prophétie maintes fois sollicitée à des fins politiques, la fin des temps étrusques. Il semble que la collection des textes sacrés de Chiusi ait du procéder de cette « révélation ». Lorsque la tradition rapporte l'édifiante histoire du roi Numa qui à Rome légifère dans le domaine religieux sous l'inspiration nocturne de la nymphe Egérie, lorsqu'elle évoque, toujours à Rome, l'inspiration sacrée des réformes de Servius Tullius qui recoit ses révélations de la déesse Fortuna, elle ne fait que répéter les thèmes étrusques que nous trouvons à l'origine de tous les livres sacrés. Un autre « prophète » semble s'être exprimé dans presque toute l'Étrurie, c'est Cacui qui

enseigne par le chant le jeune Artile, sans doute l'Arruns de Chiusi encore jeune. Le même Cacu aurait été, selon une légende romaine, emprisonné par Tarchon et nous le voyons ailleurs assailli par les frères Vibenna. Ces luttes autour du prophète semblent bien refléter des conflits d'influences entre les cités et leurs grandes familles, jalouses des livres sacrés qui constituent une sorte de garantie à leur légitimité.

Ce sont donc d'abord ces livres sacrés, clés des rapports avec le monde des dieux et bases d'une évidente puissance politique, qui constituent le fond des « lettres étrusques » auxquelles les jeunes nobles romains doivent s'initier. Lorsque Auguste, dans sa grande entreprise de restauration religieuse et de restructuration politique, éprouve la nécessité de s'appuyer sur le prestige des anciennes aristocraties ralliées, l'un de ses premiers soins est de réunir à Rome, fût-ce sous forme de copies, ces livres conservés par les familles des « *principes* » de Toscane. Et c'est encore lui qui donne comme précepteur à ses enfants adoptifs, Caius et Lucius Caesar, le savant érudit Verrius Flaccus, connaisseur parfait de la tradition littéraire étrusque. Ainsi s'éclaire la fonction réelle de cette éducation : elle est à la fois princière et nationale.

Nous traiterons plus loin (Chapitre 6) de *l'Etrusca Disciplina* et de son contenu religieux. Bornons nous ici à rappeler qu'il existait des livres divinatoires : *libri haruspicini* et *libri fulgurales*, des recueils rituels *libri rituales* qui régentaient pratiquement toutes les actions et au nombre desquels se trouvaient des guides de l'au-delà, les *libri acherontici*, enfin les livres du destin : *libri fatales* qui permettaient de reconnaître, en particulier dans les prodiges, l'articulation inéluctable des siècles. Mais les bibliothèques des grandes familles contenaient des recueils tout différents et des témoignages en sont parvenus jusqu'à nous.

En effet, des archives gentilices existaient sans aucun doute dans les grandes maisons princières étrusques. Elles étaient la mémoire des hauts faits des ancêtres. Nous n'en citerons que deux preuves irréfutables.

Sur les parois de la tombe François à Vulci (ainsi nommée du nom de son inventeur) se développe une longue frise thématiquement très complexe. Tandis que sur certaines parois se déroulent des scènes tirées de l'Illiade, sur d'autres s'affrontent en des combats sans merci des héros étrusques de diverses cités et des combattants romains. Mastrana, dont nous savons qu'il n'est autre que le roi étrusque de Rome Servius Tullius, libère Caïle Vibenna, tandis que d'autres étrusques de Vulci, au nombre desquels Aule Vibenna, attaquent et tuent des personnages de Volsinies, de Sovana, de Falerie et un Tarquin de Rome. Dans l'atrium, l'ancêtre de la famille, Vel Saties, observe le vol d'un oiseau et, par la prise des auspices, assume donc la responsabilité de cette victoire des vulciens. Cette peinture date des années 340/310, elle est donc postérieure de plus de deux siècles aux événements commémorés. Seule l'existence de chroniques ou d'archives dans la famille *Saties* peut expliquer qu'en pleine période de guerre contre Rome on ressuscite comme un exemple des luttes présentes cette geste dont la mémoire honore la cité et la famille du défunt.

Beaucoup plus tard, sous le règne d'Auguste ou sous celui de Claude, une grande famille de Tarquinia élève un monument à la gloire de ses ancêtres. Sur une base de maçonnerie qui touche le temple principal de la cité, elle fait dresser trois statues, sans doute de bronze. Des fragments des inscriptions latines qui se développaient sur ce monument sont parvenus jusqu'à nous. Ils commémorent des faits d'armes très anciens dont l'un, une heureuse expédition militaire outre-mer, remonte peut-être au

VI^{ème} siècle. Aucun de toute manière n'est postérieur au milieu du IV^{ème} siècle. Là encore, seules des archives familiales peuvent justifier une mémoire qui survit pendant au moins quatre siècles.

C'est à partir de ces documents familiaux ou civiques, en utilisant ces archives et ces annales, que, vers le second siècle, des auteurs étrusques ont commencé à rassembler en chroniques les faits dispersés de l'histoire de leur peuple. Rien ne nous en est réellement connu que le nom d'un de ces derniers historiens, et nous ne savons même pas s'il écrivait réellement en Étrusque, il s'agit d'Aulus Caecina, l'érudit informateur du *de divinatione* de Cicéron. Un minuscule fragment de son oeuvre nous est parvenu, il évoque la création de l'Étrurie padane, les rites qui présidaient aux fondations des villes et l'établissement du calendrier. D'autres historiens étrusques se préoccupaient de calibrer le temps dans des chronologies complexes, de reconnaître le déroulement du destin au long des *saecula*, de décrire le passage d'une de ces ères à une autre. Varron, qui est un contemporain de Caesar, se fait l'écho de ces chronographies qu'il faut sans doute attribuer à Tarquinius Priscus.

La dernière en date des grandes entreprises historiques étrusques fut celle de l'empereur Claude qui, selon Suetone :

« ... écrivit deux histoires en grec, celle des Tyrrhéniens en vingt livres et celle des Carthaginois en huit. »(Suetone, vie de Claude, XLII).

Il y a tout lieu de penser qu'il n'écrivait qu'après s'être référé aux meilleures sources, c'est à dire aux chroniqueurs étrusques dont il lisait la langue. Ainsi dans le fameux discours prononcé à Lyon, il identifie le roi Servius Tullius avec l'Étrusque Mastarna, et nous savons qu'il avait fait célébrer les jeux séculaires :

« *parce qu'Auguste les avait donnés trop tôt, avant leur date normale.* (Suetone, vie de Claude, » XXI).

Mieux qu'un autre en effet, il était à même de se référer aux *libri fatales* qui permettaient de reconnaître les temps.

De ces chroniques, de ces *Tuscae historiae* dont parlait Varron, il ne reste rien : le naufrage a été total. Du moins sommes-nous certains qu'il avait existé une littérature historique.

Le théâtre étrusque, dont nous reparlerons (Chapitre 9), a connu une grande vitalité. Mais faut-il parler de littérature dramatique ?

Varron témoigne dans ce sens lorsqu'il évoque un auteur du second siècle, philologue et dramaturge :

« *Volnius, qui a écrit des tragédies en Étrusque.* »(Varron, *De Lingua Latina*, V, 25).

D'autres avant lui avaient peut-être fait de même. Certains avaient pu traduire ou adapter des tragédies grecques, mais cette hypothèse n'est que du domaine de la vraisemblance. Cette allusion est-elle la seule preuve de l'existence d'un théâtre en langue étrusque ? D'autres indices permettraient d'étayer ce témoignage. On a voulu en effet reconnaître dans les scènes, souvent dramatiques, des urnes et des sarcophages tardifs, les moments les plus tendus de représentations théâtrales de tragédies issues de mythes helléniques et portés sur la scène toscane. On a identifié le cycle thébain, des scènes de l'Orestie, des tragédies post-classiques. Mais ces représentations à l'apparence dramatique dérivent-elles de spectacles réels ou de simples images italiotes de ces spectacles montés sur des scènes grecques ? Il est malheureusement impossible d'en décider. Ici ou là, inscrits sur un miroir, on peut lire des fragments de vers au rythme original qui semblent provenir de quelque

poème sans doute très connu et qui pourraient appartenir à une tragédie. Mais là s'arrêtent nos indices ; gardons nous de les solliciter.

En effet des poèmes existaient à coup sûr, et ces fragments peuvent en provenir. Certains passages répétitifs du texte de la momie de Zagreb ont un rythme soutenu est sans doute poétique. C'est le cas en particulier des passages qui évoquent les libations de vin en l'honneur de Neθun. C'est aussi un poème en musique que chante, dans un état proche de l'extase, le musicien de la tombe tarquinienne *del citaredo*, et il nous semble évident que certains mythes grecs, en apparence non déviés, n'ont pas pu être transmis et largement adoptés autrement que par des traductions ou des adaptations en langue étrusque.

Un genre littéraire typique de la basse vallée du Tibre a laissé davantage de traces, il s'agit des chants fescennins. Ce sont des poèmes populaires, d'un comique souvent épais et qui affectionnaient un vocabulaire grossier, voire obscène. La petite ville de Fescennium, en pays falisque, était étrusque et ces chants avaient une origine locale. On ne peut savoir toutefois si ce répertoire était aussi celui des ludions et des histrions qui se produisaient dans tout le pays et au-delà ; peut-être ceux-ci n'étaient-ils que des mimes. En revanche, ce comique un peu pesant a joué son rôle dans la naissance de la comédie italienne dont les Étrusques semblent avoir été les initiateurs.

Somme toute, même s'il n'en reste rien que des souvenirs infimes, il y a eu des écrits en langue étrusque, ils ont joué un rôle capital dans le domaine religieux, important dans le secteur très voisin de la politique, considérable dans celui de l'annalistique. Peut-être n'est-ce pas là une authentique littérature, mais au moment où cette langue disparaît, au milieu du second siècle avant notre ère, la langue latine n'a pas fait naître beaucoup d'oeuvres d'envergure très supérieure. Surtout, cette langue fixée par l'écriture affermit l'originalité de la civilisation qu'elle exprime.

LE ROLE DE L'ECRIT.

Les alphabets modèles dont nous avons évoqué l'existence, au tout début de l'écriture de la langue étrusque, appartiennent à deux catégories, en fonction du support sur lequel ils sont gravés : ceux qui peuvent avoir réellement servi de modèles d'écriture, et ceux qui ne le peuvent pas. S'il est parfaitement logique de rencontrer un abécédaire sur une plaquette comme celle de Marsiliana d'Albegna qui servait à écrire, il semble beaucoup plus surprenant d'en rencontrer sur des objets qui n'ont aucune relation avec l'acte d'écrire. Or nous en connaissons un assez grand nombre qui se développent sur des vases à parfum ou des petites amphores, sur des tuiles ou des coupes quand ce n'est pas sur une fusaiolle. Ils ne peuvent avoir servi réellement de modèles et ces inscriptions n'ont pas non plus pour fonction d'indiquer l'appartenance. Toute une catégorie d'alphabets n'a donc pas d'autre raison d'être que mettre en évidence l'aptitude à l'écriture, que de démontrer la maîtrise de l'écrit. Accéder à l'écrit, c'est affirmer son appartenance aux milieux les plus évolués, les plus riches et les plus puissants, c'est détenir un pouvoir. Dès les débuts, l'écrit s'affirme comme un privilège et un outil de puissance. Tout au long de l'histoire étrusque, nous retrouverons ce caractère nettement aristocratique de l'écrit. Les hommes sur les sarcophages tardifs, déroulent cérémonieusement un rouleau, un *volumen*, comme le célèbre Laris Puleas de Tarquinia, d'autres tiennent des

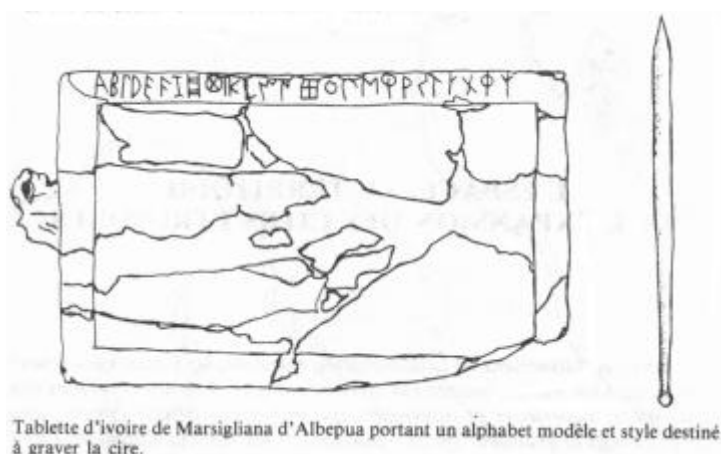
dyptiques ou des polyptiques inscrits, des femmes sur les urnes de Volterra présentent ostensiblement des carnets de tablettes, sur un sarcophage de Caere, un défunt a fait figurer un *liber linteus* : la présence d'un livre vaut un blason.

Il ne faut pas s'étonner de cette considération dont jouit l'écriture, c'est qu'elle a une fonction non seulement sociale mais politique.

Les scribes et les secrétaires sont des domestiques et des familiers du plus haut rang. Si l'on en croit Tite Live (II, 12,7), Mucius Scaevola, qui s'est introduit dans le camp des Étrusques, ne distingue pas le « roi » Porsenna de son secrétaire qui siège à ses côtés :

« assis avec le Roi et vêtu presque comme lui. »

Un sarcophage bien connu montre le cortège d'un magistrat précédé de licteurs ; il est sur un char et son secrétaire tenant d'immenses tablettes est en train de monter à ses côtés.



La place sociale très élevée de ces scribes, qui ne sont au fond que des dépendants, ne peut s'expliquer que par l'importance de leurs fonctions et le caractère indispensable de leur activité.

Enfin, dans cette civilisation arpentée et cadastrée, les cippes de bornage, inscrits et intangibles, jouent un rôle capital pour la détermination des domaines et l'affirmation de la propriété.

L'écrit est donc à la fois un élément de distinction sociale, un outil économique, un garant de la puissance gentilice et une arme de pouvoir ; il joue un rôle trop méconnu dans la création et le développement des cités.

Nous commençons ce chapitre en évoquant l'incapacité partielle où nous sommes de comprendre les écrits étrusques. Pour apprécier cette obscurité relative que les recherches éclairent lentement, il ne faut surtout pas oublier que nous connaissons à peine mieux les inscriptions latines contemporaines de nos documents étrusques et que la lecture de la pierre noire du Forum ou celle du chant des Saliens sont incertaines et incomplètes. Ces deux textes appartiennent pourtant à cette langue latine que l'on écrit encore aujourd'hui !

Les problèmes sérieux que pose la langue ne sauraient être des mystères.

CHAPITRE 5.

L'espace, le territoire et l'expansion des cités Étrusques.

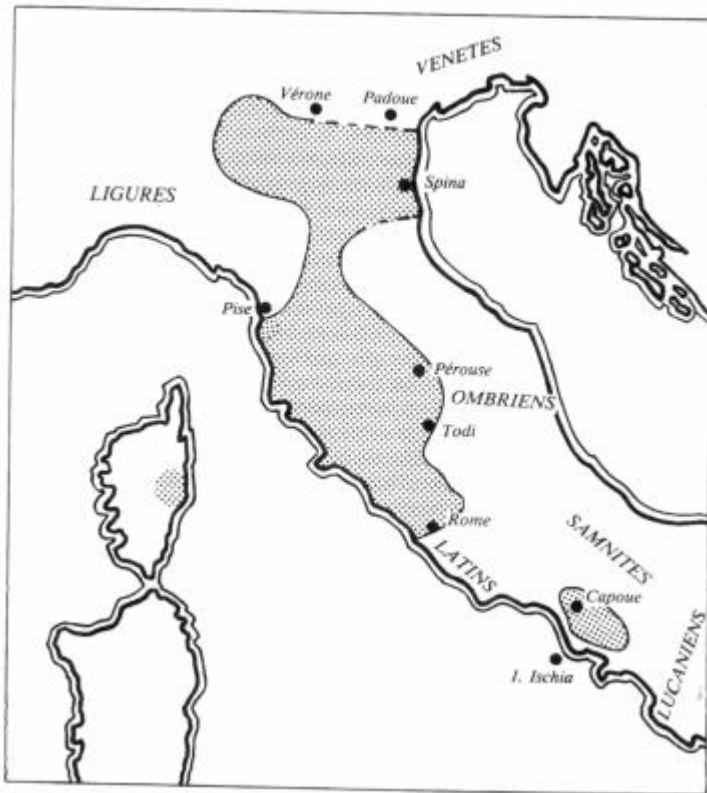
« Avant l'établissement de la domination romaine, les Étrusques avaient étendu au loin leur puissance sur terre et sur mer. Les noms mêmes des deux mers, supérieure et inférieure, qui entourent l'Italie comme une île, prouvent la grandeur de leur puissance : les Italiens appellent l'une la mer toscane, l'autre la mer Hatriatique du nom d'Hatria (Adria), colonie des Étrusques. Les Grecs les nomment mer Tyrrhénienne et mer Adriatique. Dans les terres donnant sur l'une et sur l'autre, les Étrusques s'établirent en deux groupements de douze villes, d'abord au sud de l'Apennin, sur la mer inférieure, puis en envoyant au-delà de l'Apennin autant de colonies qu'ils avaient primitivement de villes ; ces colonies occupèrent tout le pays, du Pô jusqu'aux Alpes, sauf l'angle occupé par les Vénètes qui habitent autour du golfe. »Tite Live, V, XXXIII.

« Malgré toute la puissance de l'Étrurie, dont le renom remplissait terres et mers d'un bout à l'autre de l'Italie, des Alpes au détroit de Sicile, Enée fit sortir ses troupes... »Tite Live, I, II.

« Presque toute l'Italie était sous l'autorité des Étrusques. »Caton, cité par Servius, Ad.Aen.XI, 567.

« Le nom des Tyrrhéniens était alors célèbre par toute la Grèce et l'Italie occidentale toute entière, sans distinction de peuple, portait le nom des Étrusques. »Thucydide cité par Denys d'Halicarnasse, I, I.

LA LANGUE ÉTRUSQUE



La concordance des sources antiques est insistante : que celles-ci soient historiques, comme le premier passage de Tite-Live, ou légendaires comme le second, qu'elles soient d'origine latine ou grecque, favorables aux Toscans ou hostiles, qu'elles se placent dans la nuit des origines ou à un moment précis de la fin du VI^{ème} siècle, elles affirment l'importance du domaine des Étrusques et l'étendue de leur puissance.

Cette affirmation est même devenue un lieu commun que l'on répète sans vérifier, sans faire preuve d'aucun esprit critique et dont on ressasse les termes textuellement comme le font par exemple Pline l'Ancien et surtout les scholiastes de basse époque.

Il nous faut distinguer avec précision entre le territoire peuplé par les Étrusques et où on parle leur langue, et celui qu'ils peuvent dominer temporairement de manière politique ou militaire. De même il convient de bien déterminer les zones annexées et les régions d'influence, particulièrement maritime. Enfin il faut tenter de bien fixer chronologiquement cet « empire » que les sources antiques placent dans un passé toujours vague.

L'ESPACE CULTUREL.

L'idée même d'un « territoire étrusque » est passablement anachronique, elle suppose l'existence d'une géographie politique, elle postule le contrôle absolu d'un espace par des Etats clairement définis. A la limite, la notion de territoire ne s'applique guère que dans un État unitaire. Toutes les sources antiques que nous avons évoquées et qui évoquent le territoire étrusque, se réfèrent implicitement à

cette « septième région » que l'administration de l'empereur Auguste avait définie en 27 avant JC. et que l'on nommait *Etruria*. Mais cette *Regio* n'est nullement l'Étrurie qui nous occupe, elle ne l'est guère plus que ne l'est la Toscane d'aujourd'hui. Ce n'est qu'une unité administrative d'un état centralisé. Or, si tant est qu'on puisse parler d'État étrusque, ce qui est douteux, celui-ci ne fut jamais centralisé.

Avant d'être un espace politique le domaine étrusque est un espace linguistique que les trouvailles d'inscriptions permettent de dessiner avec une relative précision. Le pays où l'on parle (ou plutôt où l'on écrit) étrusque à l'aube du VI^{ème} siècle s'étend sur la zone comprise entre l'Arno au nord, mais en excluant la région de Pise, le Tibre au sud (le quartier du Trastevere à Rome est déjà la « rive étrusque ») et le lac Trasimène à l'est. A cette zone centrale il faut ajouter deux prolongements continentaux et quelques établissements insulaires ; au nord, toute la rive droite de la plaine du Pô située à l'est de Reggio d'Emilia et une partie de la rive gauche dans la région de Mantoue ; au sud la plus grande partie de la Campanie, à l'exception de la baie de Naples, et la région de Salerne jusqu'à l'embouchure du Silaris, l'actuel Sele, qui se jette dans la mer au nord de Paestum. Ces deux prolongements sont reliés à l'Étrurie propre par des « isthmes » culturels : le premier, vers le nord, comprend les vallées du Reno et de la Sieve et il atteint Bologne, le second, passant par les vallées de l'Anio, du Garigliano et de la Liri, arrive dans l'arrière-pays de Capoue. Outre-mer, il paraît vraisemblable que des groupes étrusques se soient déjà implantés sur la côte est de la Corse et peut-être, pour très peu de temps, dans l'archipel des Lipari.

L'espace où l'on parle étrusque ne se présente donc pas comme un pays unitaire, volontaire et construit, mais, à l'image de ce que sont les aires de diffusion culturelle, comme une sorte d'amibe qui occupe une grande voie de passage : celle qui relie la plaine du Pô au golfe de Salerne. Si l'on compare la carte de diffusion de la langue à celle de la culture villanovienne, on constate qu'elles coïncident de manière presque parfaite. Le territoire étrusque est donc, d'abord, un espace culturel.

TERRITOIRE FEDERAL ET TERRITOIRES CIVIQUES.

Le domaine ainsi défini apparaît, sous la plume des historiens antiques, divisé en trois confédérations de douzes cités : celle de l'Étrurie propre, celle de l'Étrurie padane et celle de la Campanie étrusque.

Si la réalité de la « confédération étrusque », calquée sur l'exemple de la confédération ionienne, n'est guère douteuse en ce qui concerne l'Étrurie proprement dite, il n'en va certainement pas de même pour les deux régions extérieures, plaine du Pô et Campanie, qui n'ont sans doute jamais connu semblable organisation.

En tout état de cause, l'existence d'un territoire étrusque, et, a fortiori, d'une confédération, ne peut guère se concevoir avant que les « cités » n'aient étendu leur autorité sur une *chora*, un plat-pays dépendant d'un centre urbain, et avant que n'aient été plus ou moins absorbés les centres mineurs intercalaires. L'unité géographique de l'Étrurie n'est que le résultat de l'urbanisation et de l'aboutissement politique de ce processus issu du modèle grec.

Nous avons vu cette urbanisation se développer d'abord sur la côte marchande d'Étrurie méridionale et sur la côte minière des environs de l'île d'Elbe. Elle ne s'épanouit qu'un peu plus tardivement le long du grand axe intérieur dont la Val di

Chiana est le tronçon majeur. Mais à l'aube du VI^{ème} siècle, le processus est pratiquement achevé.

Il n'est pas très aisé de dessiner les limites de l'Étrurie, il l'est moins encore de placer les frontières des cités, car ceci suppose une plus grande précision, mais on ne peut le faire que par ce biais. Les Cités toutefois ne manquaient pas de le faire et quelques bornes inscrites qui marquaient ces limites sont parvenues jusqu'à nous. Le terme de frontière y est exprimé par le mot *tular* et c'est le même mot qui indique la limite d'un champ ou d'une propriété, ou celle de l'implantation d'une ville.

Au début du VI^{ème} siècle on est incapable de donner la liste des cités majeures ; on pressent toutefois que certains centres mineurs ne sont pas encore complètement absorbés dans la *chora* des cités dominantes. Au nombre de ces dernières il y a assurément du sud au nord Caere, Tarquinia, Vulci, Rosella, Vetulonia, Populonia, Veies, Volsinies, Chiusi, Cortona, Arezzo et Volterra. Mais des centres importants du territoire volsinien ou vulcien, ou de gros villages comme Murlo paraissent avoir encore un statut d'indépendance. Dans le nord, des villes comme Fiesole ne sont sans doute pas à compter au nombre des métropoles, mais jouent un rôle important et détiennent manifestement un territoire. Pérouse, en terre ombrienne, est probablement assez étrusquée pour compter au nombre des métropoles étrusques.

LA LIGUE.

La tradition veut que ces cités aient été regroupées en une ligue, une « dodécapole » dont nous avons dit la ressemblance frappante avec la ligue ionienne. Le siège de cette ligue, au *fanum Voltumnae* dans ce temple fédéral du grand dieu étrusque Voltumna devait se trouver en territoire volsinien. Les sources anciennes précisent que les réunions annuelles des lucumons (les rois) ou des *principes* (les aristocrates dominants des cités) étaient accompagnées de jeux athlétiques et de cérémonies. Mais, en plus de leur caractère religieux, ces rencontres favorisaient les discussions et les décisions politiques, diplomatiques ou militaires, ce qui semble avoir été le cas lors des conflits avec Rome au V^{ème} siècle. On estime souvent que ces rencontres devaient aboutir à l'élection d'une sorte de magistrat fédéral dont on pense avoir retrouvé le nom, le « zilath meXI rasnal » qui ne serait rien d'autre que le *Praetor Etruriae* ou le *Praetor Etruriae XV Populorum* de l'époque impériale. Mais la chose est loin d'être certaine et on a même songé qu'il ne s'agissait là que des magistrats représentant chacune des cités ! Une hypothèse récente va jusqu'à proposer de traduire cette fonction par l'expression *praetor reipublicae* : le Zilath ne serait alors qu'un simple magistrat local ! Ce qui en revanche semble bien probable c'est que les cités cherchaient en permanence et par une concurrence souvent très dure à obtenir l'hégémonie dans cette ligue. Les pouvoirs devaient donc n'être pas négligeables et on aurait certainement tort d'estimer que les fonctions religieuses qui étaient ainsi dévolues à la cité dominante n'étaient pas suffisantes pour susciter une telle compétition. La désunion politique dont l'Étrurie donne souvent l'exemple n'est certainement pas pire que celle des Ioniens déjà évoqués ni surtout que celle des membres de l'amphictionie delphique qui n'en forment pas moins une confédération religieuse ! La confédération étrusque ne fut jamais un état et ne pouvait pas l'être. Au plus, elle n'a jamais été que l'assemblée de reconnaissance et d'affirmation linguistique, ethnique et religieuse du peuple étrusque. Quant au territoire et au

peuple qui l'habitait, les luttes internes et les oppositions de régimes ou d'alliances n'ont jamais empêché ni les Grecs ni les Romains de se faire de l'Étrurie et des Étrusques une idée globale qu'ils traduisaient dans leur vocabulaire en employant les termes *Tyrrhenoi* et *Tuscum nomen*.

CHAPITRE 6.

La religion des Étrusques.

« Ce peuple est d'autant plus attaché aux actes religieux qu'il excelle à les pratiquer ».

« Étrurie : mère et origine de toutes les superstitions ».

La première de ces citations est due à Tite-Live (V, 1, 6). Elle reflète non seulement la conviction de l'historien qui a décrit la fondation et les rites de la Rome primitive, encore toute marquée par les influences étrusques, mais aussi l'opinion d'un Romain qui rencontre des augures ou des haruspices, assiste à des sacrifices et à des jeux, fréquente une ville encore toute hérissée de temples toscans. La seconde est due à l'apologiste chrétien Arnobe qui écrit vers 300 et pour qui l'omniprésence d'un surnaturel païen et la contingence absolue de l'homme sont insupportables. Nous touchons là les deux pôles de la religiosité étrusque : rigoureuse et formaliste, ouverte à la notion de transcendance, mais fataliste et déterministe, elle semble avoir perpétué par un conservatisme fondamental des croyances et des structures considérées très vite comme passéistes.

Tous les anciens s'accordaient à reconnaître aux Étrusques une compétence particulière aux choses sacrées et ce que nous savons de leur littérature nous confirme dans ce sentiment (Chapitre 4). Étudier la religion des Étrusques reviendrait en fait à étudier toute leur civilisation ou peut s'en faut, mais dans le cadre de ce travail nous nous bornerons à l'aborder sous cinq aspects seulement.

LA REVELATION.

Livres et prophètes.

Nous connaissons déjà Tagès et Vegoe (supra Chap.4), nous avons quelques idées sur Cacù et nous percevons l'importance des livres sacrés dans l'échelle des valeurs religieuses et politiques. Ce qui nous importe ici est le contenu de ces livres aujourd'hui presque entièrement perdus. Au début de ce siècle, les textes antiques qui semblent en avoir procédé ont été réunis et étudiés par Thulin et ce *corpus* a été depuis quelque peu enrichi. Il repose sur les citations qu'en donnent au long de leurs ouvrages Caton et Varron, mais surtout Cicéron dans son *De Divinatione* et enfin l'écrivain byzantin tardif Jean Lydus. Cicéron avait classé les livres, comme sans doute le faisaient ses contemporains, en trois séries : *les libri haruspicini, fulgurales et rituales*, mais à côté se trouvaient également *les libri fatales et acherontici*. Les origines variées de ces textes devaient en faire initialement autant de bases de particularismes irréductibles. Ce n'est qu'au moment où la « ligue » prend sa forme classique (supra Chap.5) que ces textes durent être unifiés et rédigés sous une forme presque définitive, comme une sorte de base commune à l'ensemble des douze peuples. Les deux premières branches de la révélation, les livres consacrés à l'art des haruspices et à l'interprétation des foudres, traitaient dès la technique de la divination. Ils constituaient le code commun de compréhension du monde divin et

des forces de l'univers, moyen d'approche de l'inconnaissable voulu par la divinité elle-même. Il ne s'agit pas d'une révélation donnée une fois pour toutes, mais d'une connaissance vivante rendue possible par la possession de techniques fixes d'interprétation du visible. Les livres rituels comportaient certainement des adjonctions ultérieures, une sorte de « tradition » de « *sunna* », des observations sur les prodiges (*les ostentaria*) et des spéculations glanées à la suite de contacts multiples. La partie qui se nommait « achéronitique » reflétait ainsi les influences de la Grande Grèce et de l'Orient.



Modèle de foie de mouton en bronze. Il servait sans doute d'aide-mémoire pour l'enseignement de l'haruspiscine. Fin du II^e siècle avant J.-C. Musée de Plaisance.

Tout ce *corpus* de textes canoniques n'était pas définitivement figé et immuable. Au contraire, les modifications et surtout les enrichissements nombreux nécessités par la demande de l'époque hellénistique, par la concurrence des divinations d'origine orientale, par la première vogue des religions à mystères n'ont guère cessé jusqu'à l'époque augustéenne, parfois alors pour des raisons politiques (infra. Chap.10)

Enfin il faut bien admettre que des passages entiers ont dû être interpolés pour répondre durant les périodes troublées à telles ou telles nécessités politiques ou sociales. Les *libri Rituales* ont ainsi accueilli des données politiques tandis que des prophéties comme celle attribuée à la nymphe Vegoe peuvent apparaître de rédaction tardive (début du premier siècle avant J.-C.).

La révélation des livres étrusques n'est donc nullement complète, définitive et fixe : elle laisse ouverte à l'interprétation une large part. C'est dans cet espace que se place, pour les Étrusques, ce que nous pourrions nommer une frange de liberté dans un monde soumis au déterminisme divin.

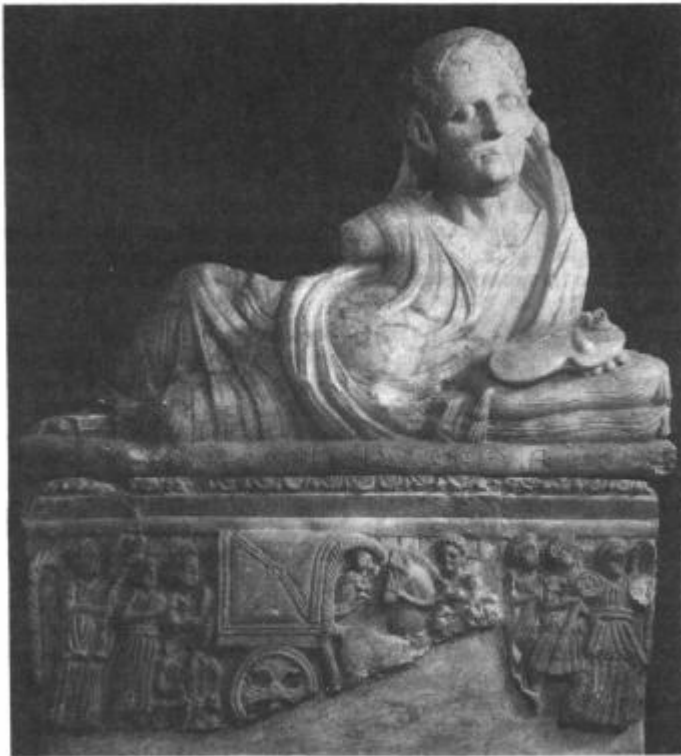


Inscriptions gravées sur la face supérieure (d'après A. Maggiani). On lit sans difficultés les noms de quelques divinités. A droite, plusieurs cases portent le nom de TIN(ia) = Zeus, on trouve UNI = Héra/Junon et FUFLUNS (Dionysos) sur la marge inférieure à gauche.

LE MONDE DIVIN.

Collèges divins et divinités.

Ce qui, dans le « panthéon » étrusque, semble le plus surprenant pour les familiers de la religion grecque c'est certainement l'aspect flou et mal défini, incomplet et en apparence contradictoire des dieux. Ceux-ci ne semblent pas avoir d'histoire, du moins au sens où l'entend le lecteur des mythes grecs. Leurs fonctions sont multiples et parfois antinomiques, elles se définissent en dépôts, en strates successives, souvent peu cohérentes, qui ne sauraient être de simples variantes locales. Le nombre des dieux importants se modifie ; certains semblent apparaître bien après que se soit définie la répartition des domaines divins du cosmos (cf.infra, La divination), d'autres enfin ne paraissent recevoir de nom et même d'existence que sous l'influence des contacts avec le monde grec.



Urne cinéraire en albâtre d'Au... lecu...l. Le défunt était un haruspice : il est représenté tenant à la main un foie de mouton. Sur l'urne, on voit un voyage en charrette vers l'au-delà (mais elle ne correspond peut-être pas au couvercle). II^e-I^{er} siècles. Volterra Musée Guarnacci.

C'est qu'initialement le monde étrusque semble avoir peu de dieux personnels, mais surtout un « domaine du divin » où se laisse pressentir l'existence des groupes divins. Ceux-ci peuvent évoluer vers un regroupement et donner alors naissance à un dieu ; les esprits protecteurs des soldats, d'abord impersonnels, deviennent des héros locaux et finissent par se fondre dans la figure de Laran qui emprunte ses traits biographiques à l'Arès grec tout en gardant le souvenir de ses légendes originelles. Ainsi Laran, qui, se conformant à son modèle grec, est sur les miroirs l'amant d'Aphrodite/Turan, demeure le protagoniste d'une geste locale qui l'oppose à Cels Clan, « le fils de la terre ».

Le plus souvent, ces groupes demeurent, et nous les voyons passer dans la religion romaine. Les *Dii Consentes* viennent sans aucun doute de la religion étrusque. On a voulu y voir (mais tardivement) six dieux et six déesses incapables de pitié et doués d'une rare puissance. Les *Dii Involuti*, ceux qui sont environnés de mystère, sont évidemment mal connus, mais nous savons qu'ils conseillaient Jupiter / Tinia pour certains actes importants, en particulier le lancer des foudres (Sénèque, rapportant Cecina, *Quaest.Natur.*, II, 41.). On peut penser que plusieurs de nos inscriptions les désignent sous le nom de « aiser thuftha », ce qu'il faut sans doute traduire par « les dieux unis », « les dieux rassemblés en un seul ». Peut-être est-ce une autre entité qui apparaît dans le livre de la momie de Zagreb sous le nom de « eiser s'i-c s'eu-c » (eiser = aiser = les dieux).

Il est tout à fait probable que les *novensiles*, qui sont les neuf dieux aptes à lancer la foudre, formaient initialement un de ces collèges divins propres à l'Étrurie (Plinie Anc. II, 52, 138.) et que ce n'est qu'ultérieurement qu'ils reçurent des noms. En revanche, ni les Manes, ni les Lares ni les Pénates n'auront jamais de noms

personnels. Les Lases, ces jeunes femmes nues ou vêtues, ailées ou non, et qui apparaissent souvent dans le cercle d'Aphrodite / Turan, ne sont peut-être qu'autant d'aspects d'une seule et même divinité qui serait qualifiée différemment selon ses fonctions, mais il paraît plus probable que là encore il s'agisse d'une entité divine à multiples visages.

Ces formes du divin, anonymes et sans personnalité propre qui nous apparaissent comme un peu « primitives », semblent bien spécifiques au monde étrusque, mais les dieux individualisés et anthropomorphes qui forment peut-être la seconde génération des divinités, doivent cependant être antérieurs aux contacts avec la Grèce. En fait, ces contacts n'ont probablement provoqué que l'assimilation des premiers dieux personnels étrusques avec les figures marquantes du panthéon grec. Encore faut-il remarquer que cette assimilation ne se fait pas sans hésitations et sans incohérences apparentes. La maîtresse de l'au-delà, Phersipnai / Perséphone qui apparaît en compagnie d'Aïta / Hadès sur les peintures du IV^{ème} et III^{ème} siècle, ne semble avoir aucun rapport avec la végétation, alors que c'est en Grèce l'une de ses fonctions essentielles ; mais en revanche elle ressemble aux déesses mères et singulièrement à *Mater Matuta* dont il lui arrive de prendre les traits et l'attitude et elle n'est sans doute pas étrangère aux gestes de l'enfantement par lesquels elle devient une accoucheuse / accouchée proche d'Ilithye. On pressent à quel point les parallèles que nous suggèrent les ressemblances avec les dieux grecs sont dangereux et fragiles. Nous retrouverons cette ambiguïté dans l'interprétation étrusque des grands mythes grecs.



Statue d'Aphrodite/Turan sous son aspect de déesse de la fécondité provenant du sanctuaire de la Canicella dans l'une des nécropoles de Volsinies (Orvieto). C'est une statue grecque orientale importée spécialement. Fin VI^e siècle. Orvieto, Museo Faina.
Tête de jeune homme en marbre dite « coursos Lorenzini ». Aube du V^e siècle. Volterra, Musée Guarnacci. Peut-être statue culturelle d'Apollon/Aplu.

Nous savons qui est le premier des dieux ; si l'on en croit Tite-Live, et surtout Varron, c'est Voltumna (ou Vortumnus, Velthumna, Velthumena, Vertumnus et finalement Voltumnus à Capoue) qui tient ce rôle. C'est à lui qu'était dédié le sanctuaire fédéral, comparable au sanctuaire commun des Grecs d'Ionie et c'est autour de son temple, le *fanum Voltumnae* près de Volsinies / Orvieto, que se réunissaient chaque année les représentants de toute l'Étrurie, dans cette fameuse assemblée des douze peuples calquée sur le modèle ionien. A l'époque, c'était certainement un dieu guerrier, mais il perdit certainement cette fonction après la destruction de Volsinies (265) et peut-être même avant. Un des ses temples se dressait à Rome dans le quartier étrusque du *vicus Tuscus* proche du forum : les jardiniers de banlieue venaient l'honorer (Properce, IV, 2). Il ne fait guère de doute que ce Voltumna soit en fait Tinia / Jupiter / Zeus, le dieu suprême. Il emprunte jusqu'aux traits du Zeus grec et à Volsinies / Orvieto il apparaît avec le visage que lui donna Phidias à Olympie. Tinia occupe cinq cases sur l'image du cosmos que

donne le foie de Plaisance (infra, la divination) : il y est manifestement dominant. Il règne d'abord sur le secteur nord-ouest du ciel, mais il a aussi une dimension chtonienne comme en témoignent des autels creux (sortes de *bothroi*) permettant aux offrandes de pénétrer dans la terre. Il n'est pas impossible qu'il ait aussi un rôle marin, conjointement avec Nethuns / Neptune / Poséidon. C'est naturellement le principal lanceur de la foudre et il dispose de trois d'entre elles que l'iconographie s'applique à différencier. S'il prend volontiers les traits du Zeus grec, trônant barbu et solennel parmi les autres dieux, parfois même couronné comme au fronton d'Orvieto, et si les scènes des mythes grecs de Zeus sont autant de prétextes à le représenter, il apparaît aussi parfois sous un aspect juvénile : lorsqu'il se montre imberbe et tenant des fruits, il revêt alors la personnalité de Voltumna.

Aux côtés de Tinia se trouve souvent Uni / Junon / Héra. Déesse de Véies et de Faléries, c'est à elle encore que semble dédié le sanctuaire étrusco-phénicien de Pyrgi où la lamelle d'or en langue punique la nomme Astartè :

« A la Dame Astartè, ceci est le sanctuaire qu'a bâti et donné Thefarie Velianas, roi sur Caere.... car Astartè l'a favorisé en l'an trois de son règne... »

Uni peut même prendre, semble-t-il, l'aspect de Mater Matuta, maîtresse de l'aurore et des naissances, elle peut se confondre avec Turan / Aphrodite, parfois même avec Menrva !

Celle-ci n'est autre, en apparence, qu'Athéna / Minerve. Comme son modèle grec, elle est représentée armée mais elle ne porte pas toujours l'égide. Honorée au Capitole de Rome, à Véies au temple de Portonaccio, représentée dans un rôle majeur sur le fronton de Pyrgi, accompagnant Héraclès au temple du *forum boarium* elle apparaît souvent sur les miroirs incisés. Elle est en revanche absente du foie de Plaisance et ne semble pas attachée à une parcelle de l'univers, à moins qu'il ne faille la reconnaître dans Tecum.

Si Turan ressemble parfaitement à Aphrodite, Turms à Hermès, Sethlans à Héphestos, Fufluns à Dionysos, si Aritimi n'est qu'un doublon d'Artémis, certains dieux étrusques sont irréductibles et semblent très originaux.

C'est le cas en particulier de Letham à qui le rituel de la tuile de Capoue prévoit d'offrir des libations, de Catha, qui semble le fils de l'aurore Thesan, de Vetisl qui devient Véiovis à Rome et qui semble de nature défavorable, d'Usil, dieu solaire à la tête nimbée qui emprunte quelques attributs à Apollon, mais semble parfaitement distinct d'Aplu.

Il se pourrait que Veia, qui semble être la divinité féminine de Véies, et dont le culte est attesté à Gravisca et à Volsinies / Orvieto, soit une sorte de Déméter étrusque : on lui offre des terres cuites semblables à celles que l'on trouve en Grande Grèce dans les sanctuaires de Déméter et Korè.



Sur les vases de bronze de Chiusi (VI^e siècle), qui servaient à rafraîchir le vin, ces Silènes étendus appartenant à la suite de Fufluns étaient fréquents. Musée de Bâle.

Thesan qui a déjà été évoquée, est plus ou moins l'équivalent de l'Eos grecque et, si l'on suit les sources romaines qui indiquent que *Mater Matuta* était la déesse de Pyrgi, il n'y a guère lieu de s'étonner de la voir honorée dans le sanctuaire même d'Uni dont elle ne serait, peut-être, que l'un des aspects.

Toutes ces rapides indications, incomplètes et imprécises, montrent par leur incertitude même combien le monde des dieux étrusques est complexe. Mais cette complexité vient en partie de ce que nous nous attendons plus ou moins consciemment à trouver un panthéon de dieux personnels avec leurs histoires et leurs filiations. En fait ces dieux ne sont que la personnification de fonctions divines au caractère local, civique ou même gentilice très marqué ; *l'interpretatio etrusca*, puis *latina* des modèles grecs et surtout des mythes liés aux dieux grecs, n'a fait que compliquer par des assimilations incomplètes des panthéons locaux originellement simples. Les dieux sont moins des personnes que des forces qui régissent l'homme et l'univers. Aussi convient-il de connaître leur volonté.

LA DIVINATION.

Connaître ou agir ? Tel semble avoir été le dilemme fondamental de la civilisation étrusque. Tandis que le monde grec et, à sa suite, les Romains souhaitant connaître pour agir, consultaient la divinité pour décider de leur comportement (et la négligence de ces avis célestes est une impiété dont témoigne le comportement d'Appius Claudius Pulcher à la bataille des Iles Aegates), les Étrusques semblent avoir souvent estimé qu'ils n'étaient pas libres d'agir, car l'histoire avait déjà été écrite par les dieux.



Scène d'auguration. Vel Saties observe le vol d'un oiseau. Son serviteur, un nain nommé Arnza, tient à la main un oiseau de rappel. Tombe François de Vulci. Vers 350. Musée Torlonia, Rome.

Cicéron, dans le *De Divinatione* tente une réflexion sur le désir de connaître l'inconnaissable et sur la légitimité de cette démarche. Il s'interroge sur sa double fonction d'Augure et de philosophe.

La majeure partie de ses exemples provient de la divination étrusque, ou, du moins, des formes ultimes qu'elle revêt en son temps. La tradition toute entière, dont il se fait l'écho, semble réserver aux Étrusques la seule hépatoscopie ; c'est le domaine des haruspices qui scrutent sur le foie d'un animal spécialement sacrifié (*hostia consultoria*) les signes où s'inscrit la volonté des dieux. En revanche, l'observation du vol des oiseaux qui est à proprement parler l'art des augures n'est jamais attribuée à la *disciplina etrusca*. Une semblable distinction est difficile à admettre et la peinture célèbre de la tombe François de Vulci qui montre *Vel Saties* observant le vol d'un pic, oiseau de Laran / Mars / Arès, vient la contredire de manière éclatante. Ce n'est sans doute que tardivement, et peut-être pour des raisons politiques, que ce type de divination, assurément pratiqué par les Étrusques, n'a pas été intégré dans la tradition. En outre, l'observation des foudres est assurément un des moyens de connaissance du monde divin. Tourné vers le sud, l'observateur distingue seize secteurs sur la ligne de l'horizon. Chacun est le domaine d'un dieu qui, de là, lance la foudre vers un but précis. La foudre alors revient vers celui qui l'a lancée. Certaines foudres sont blanches, d'autres rouges, d'autres encore noires. Leur forme, leur éclat, leur parcours doivent être soigneusement observés. Certaines donnent de bons conseils, d'autres manifestent seulement une attitude positive ou négative des dieux, d'autres enfin annoncent de manière confuse et ambiguë un événement à venir. A ces avis divins, il convenait de se soumettre, au mieux pouvait-on retarder l'application des décrets du destin qui de toute manière devaient se réaliser. La part de liberté humaine est ainsi singulièrement limitée.

Il faut tenter de comprendre l'attitude très originale des Étrusques à l'égard des signes divins. Pour ce faire, observons deux indices significatifs : ils mettent en évidence la différence profonde qui oppose les Romains et les Étrusques dans leurs rapports avec le monde des dieux.

On sait que les Romains, à l'instar des Étrusques, s'adonnaient à l'observation des viscères des victimes : c'était l'extispicine, que pratiquaient les augures. Mais ce que cherchait l'augure romain c'était une réponse positive ou négative à une question précise qu'il avait posée au dieu. Au contraire, l'haruspice étrusque ne semble pas avoir jamais posé de question, il se contentait de lire dans le foie, le cœur ou les poumons qu'il tenait à la main, les marques significatives des intentions divines.

Cette attitude est générale et ne s'applique pas seulement à l'examen des victimes. Elle est ici, à propos des foudres, précisée et analysée très finement par Sénèque :

« Nous (les Romains et les Grecs) pensons que c'est parce que les nuages se heurtent que la foudre se produit, (les Étrusques) pensent quant à eux que les nuages se heurtent afin de produire la foudre ; en effet, comme ils rapportent toutes choses à la divinité, ils estiment non pas que les choses ont une signification parcequ'elles se produisent, mais bien qu'elles se produisent à seule fin de signifier. »(Quaest.Nat., II, 32,2).

C'est que, pour la mentalité étrusque, primitive et moniste, le monde constitue un tout. L'ordre de l'univers est le même que celui des choses et des êtres qui nous sont proches. Le corps de tout être vivant reflète en la répétant l'ordonnance du monde, œuvre et volonté des dieux. Le foie, organe capital de la vie, est un miroir de l'univers : les dieux s'y expriment dans les secteurs qui sont les leurs, comme ils

parlent dans leur parcelle d'horizon par le lancer des foudres ou le vol des oiseaux. Ce monde divin où ne règnent pas seulement des dieux personnels, mais des puissances anonymes et collectives laisse transparaître, volontairement encore que confusément, ses volontés dans des signes que la révélation d'un Tagès ou d'une Vegoe permettent de reconnaître. Certains sont banals et exigent l'attention d'un praticien : le vol d'un oiseau ou les taches blafardes qui apparaissent sur un organe interne. D'autres en revanche laissent une impression de terreur sacrée : la foudre et les prodiges sont du nombre, mais leur langage est obscur ou ambivalent et requiert la lumière des livres sacrés. La divination est donc dépendante de la révélation et, comme telle, elle s'affirme comme étant le résultat d'un désir divin. C'est parce que les dieux le veulent que les hommes peuvent percevoir leur volonté et leurs décisions dans l'incohérence apparente du monde où ils se meuvent.

Mais il arrive que les dieux ne parlent point et ne laissent pas transparaître leur présence. Le ciel alors est vide ou silencieux, les viscères illisibles, les stigmates absents, les victimes muettes (*muta exta*), le dieu n'est pas là (*deus abest*) comme disent nos sources et il est vain d'en chercher les signes. L'homme est rendu à sa solitude et à sa contingence.

Car l'existence humaine, comme celle des communautés, des cités ou du peuple étrusque tout entier, celle même du territoire qui lui est assigné, dépend entièrement de la volonté des dieux. Ceux-ci ont borné le temps comme ils ont appris aux hommes à borner l'espace. La vie des hommes est fixée dès leur naissance : elle se mesure en sections de sept années et nul ne peut (?) vivre plus de douze de ces semaines. Les « siècles » eux aussi sont mesurés et fixés. Le peuple étrusque, comme tout être, naît, vit et meurt : il doit vivre dix « siècles ». Ces « siècles » sont en fait inégaux, ils durent la vie d'un homme et l'articulation entre eux est marquée par des signes et des prodiges. En 88 la fin du huitième siècle fut annoncée par une sonnerie de trompettes qu'on entendit venir du ciel. En 44 c'est la comète de Halley qui parcourt le ciel et annonce la fin du neuvième siècle. Mais ces signes sont incertains : des livres recueillent les récits des prodiges (*les ostentaria*), et permettent ainsi de les comparer. Le grondement qu'on entendit en 56 et dont parle Cicéron n'annonçait pas la fin d'un siècle. Auguste lui-même se méprit dans l'interprétation des signes et, du moins au dire de l'empereur Claude, célébra trop tôt les jeux séculaires destinés à expier les prodiges si bien qu'il fallut les recommencer sous le règne de ce dernier.

D'autres prodiges, souvent effrayants, scandent le déroulement des temps. Les plus terrifiants sont des naissances monstrueuses, en particulier d'hermaphrodites qu'il faut jeter à la mer et d'animaux à deux têtes qu'on brûlera sur un bûcher de bois maudit, après avoir minutieusement observé dans ces prodiges les obscurs messages divins.

L'haruspice et l'augure, mais aussi l'homme commun, anonyme, guettent ainsi les signes des dieux. Parfois il convient de les consulter spécialement : des oracles, attachés à des temples, tentent d'éclairer les consultants, le plus souvent par le recours aux « sorts », cailloux de diverses couleurs que l'on choisit à l'aveuglette ou tablettes inscrites que l'on tire au hasard et qui donnent souvent des réponses évasives. Le temple majeur de la cité de Véies est sans doute un sanctuaire oraculaire, mais le plus célèbre est sans certainement celui de la Fortuna de Préneste qui a probablement commencé sa carrière à l'époque étrusque.

Curieusement, l'Étrurie qui connaît si bien les arcanes divins croit devoir consulter parfois les oracles grecs : au lendemain du massacre des prisonniers phocéens lapidés par les Cérètes après la bataille d'Alalia, on délègue des consultants à Delphes comme si Apollon pythien était seul capable dans ce cas d'indiquer un moyen d'expiation. La présence à Delphes de deux *thesauroi* étrusques, celui de Spina et celui d'Agylla / Caere montre clairement que les consultations des ressortissants de ces cités devaient être assez nombreuses et importantes pour qu'on ait tenu à remercier le dieu par de semblables constructions.

Ainsi l'homme formé dans le mode étrusque vit-il dans un état de soumission au destin forgé par la divinité. C'est ce fatalisme qui sans doute rend la mort si proche, si naturelle et si familière.

LA MORT.

Que de fois n'a-t-on pas écrit que la civilisation des Étrusques était obsédée par la mort, hantée par le souci d'un « au-delà », tournée de manière presque morbide vers un enfer angoissant et terrible, première approche de l'enfer de Dante et de celui des peintres d'un sombre *trecento* ? Que de fois n'a-t-on pas lu aussi que les fêtes et les banquets, les jeux et les danses ne sont que des représentations d'un au-delà, celui-là paradisiaque, qui évoquerait déjà les îles des bienheureux ou même les anges dansants de l'Angelico ?

Nous sommes là en plein rêve, en pleine projection anachronique d'une mentalité chrétienne ou au moins tardo-hellénistique dans un monde dont les croyances, les craintes et les espoirs, pour être universels, s'expriment à travers des formes tout autres.

Rites et pratiques funéraires.

Ce que nous connaissons le moins mal concerne les rites de la mort. Quant aux croyances concernant un « au-delà », outre qu'il nous faut bien admettre qu'elles devaient évoluer dans le temps et présenter de notables différences en fonction des milieux sociaux, nous constatons de plus en plus que les sources les plus souvent évoquées sont fallacieuses et les documents ambigus.



Braseiro et
petite vaisselle en Pucchero lourd (pesant)
typique de Chiusi, milieu du VI^e siècle.
Offrande funéraire, Florence Musée.

Les rites funéraires diffèrent et évoluent. Les Villanoviens de l'âge du bronze final incinéraient leurs morts. Mais à Véies, seuls les hommes de rang social élevé bénéficient de ce rite. Les cités n'ont pas toutes dans le temps les mêmes pratiques ; ainsi l'inhumation progresse très vite à Caere dès l'aube du VIII^e siècle, elle se propage à Véies et à Tarquinia au VII^e siècle, mais elle gagne plus difficilement les régions du centre-nord. Deux siècles plus tard, la plupart des Étrusques inhumèrent leurs morts et l'incinération ne semble plus répandue au VI^e et V^e siècle que dans la région de Chiusi. Plus tard, peut-être en rapport avec une montée des classes sociales inférieures, elle semble se généraliser, sauf dans la région de Tarquinia.

On a voulu voir dans l'incinération l'indice de croyances spiritualistes, mais il faut se garder de théoriser. Dans l'inhumation en revanche on a cherché à trouver des croyances eschatologiques et un espoir de « renaissance ». Tout cela relève de la spéculation et ne doit en aucune manière recevoir une formulation si précise. S'il est clair que les Étrusques croient à une survie ou même, mais dans des cas précis et assez tardivement, à un « au-delà », ce ne peut-être dans les termes qui sont ceux du monde hellénistique et romain et encore moins les nôtres.

Les rites funéraires, quel que soit le mode de sépulture, comportent régulièrement le dépôt d'offrandes, vases ou objets familiers, bijoux ou mobilier, parfois nourriture et boisson, qui ont pour but d'entretenir au moins l'apparence d'une vie dans la tombe. On tend, parfois très pauvrement, parfois de manière somptueuse, mais toujours et dans tous les cas, à reconstituer autour du cadavre ou de ses cendres les conditions de la vie. A la limite cette attitude aboutit à transformer la tombe en une reconstitution des maisons des vivants. Les exemples célèbres de cette pratique parcourent toute l'histoire étrusque, de la tombe « de la cabane » qui date de la première moitié du VII^e siècle à celle « des reliefs » à Caere vers le milieu du IV^e siècle ou à l'hypogée des *Volumni* de Pérouse à l'extrême fin de l'histoire étrusque. C'est même au moyen de cette architecture funéraire que, nous l'avons vu, il nous est possible de reconstruire les maisons véritables des époques les plus reculées.

Est-ce à dire que les défunts se survivent dans la tombe comme l'*eidolon* homérique ? La chose est loin d'être certaine, car à l'intérieur de ces « tombes maisons » les allusions à une vie située ailleurs ne manquent pas. La tombe « des reliefs » de Caere montre deux des gardiens de l'au-delà, Scylla et Cerbère !

En fait, ici comme en toutes choses en Étrurie, les rites s'imposent comme dominants. L'acte rituel et efficace se soucie peu des théories et des croyances, il agit.

Le premier des rites est l'exposition du défunt, ce que les Grecs nomment la *prothesis*. Étendu sur un lit de parade, sous des couvertures qui laissent voir le visage, le cadavre reçoit les onctions et les baisers de femmes ; autour de lui se déroulent des danses de lamentations où l'on s'arrache les cheveux et se frappe la poitrine tandis qu'un joueur de double hautbois (l'*aulos*) juché sur une estrade joue au pied du lit funèbre une musique violente et suraiguë destinée à régler le deuil et à détourner les mauvaises influences.

Le transport processionnel du corps sur les lieux de la sépulture ou de la crémation semble se dérouler comme en Grèce, mais on remarquera que ces deux derniers rites qui font disparaître le cadavre, ne sont jamais représentés et aussitôt après commencent des rites revitalisants que le défunt paraît présider : ce sont les banquets, les jeux et les danses dont les représentations, sur les parois des tombes de Tarquinia, enchantent l'œil du visiteur.

A ces banquets le défunt participe en effigie et l'on remarquera qu'on y boit en fait beaucoup plus que l'on y mange, on y joue de la musique, on y échange des œufs ou des grenades, mets symboliques qui sous leur forme inerte contiennent la vie. Chose curieuse, et scandaleuse pour la misogynie des observateurs grecs, des femmes, qui ne sont nullement les prostituées des beuveries grecques, mais les épouses des banqueteurs, participent à ces *symposia* de manière à la fois pudique et libre, comme elles devaient prendre part aux repas des fêtes. Il suffit de « décoder » les remarques ouvertement malveillantes venues d'un certain Théopompe et que rapporte Athénée :

« Elles se mettent à table non auprès de leurs propres maris, mais auprès des premiers venus parmi les assistants, et même elles portent la santé de qui elles veulent. Elles sont du reste fort buveuses et belles à voir. »(Athénée, *Deipn*, XII, 517.)

Les banquets sont l'image même de la vie et c'est ce qui redonne vie au défunt comme le réaniment les danses sautées qui ébranlent le sol et transmettent leurs secousses et leur entrain jusqu'au séjour du mort.

Mais plus encore que les banquets, les jeux funéraires, à la fois concours et spectacles, semblent les rites majeurs des funérailles de l'aristocratie. Jeux athlétiques où l'on pratique les épreuves du pentathlon grec, combats de boxe certainement très dangereux et parfois mortels, courses de chars où les attelages à deux ou trois chevaux se frôlent et parfois se renversent, acrobates et bateleurs, danseurs en armes et joueuses de castagnettes se succèdent tout autour du pavillon de toile et de feuilles où se déroule le banquet qui doit donner vigueur au disparu.

Si l'apparence de ces compétitions est celle des jeux grecs, la réalité est autre : certes des fils de famille peuvent s'aligner pour la course à pied ou la course montée, mais les boxeurs, comme les cochers de chars, ne sont que des « esclaves » appartenant à la troupe de quelque puissant. Nous savons qu'ils vinrent à Rome exécuter leurs rites/spectacles à la demande de Tarquin l'Ancien :

« On assigna aux Pères (ceux qui siègent à la Curie) et aux chevaliers des emplacements pour se faire construire des loges particulières que l'on nomma "fori"... Ce furent des spectacles équestres et des combats de boxeurs presque tous venus d'Étrurie. »(Tite-Live, I, XXXIII).

Et, dans un autre passage, Tite-Live nous renseigne sur la condition réelle de ces athlètes et des participants de ces jeux, tant sportifs que scéniques, en nous rapportant la colère du « roi » de Véies qui à la suite d'un échec à une élection sacerdotale fédérale :

« Avait interrompu brutalement des jeux solennels... et comme les acteurs de ces jeux (artifices) étaient presque tous ses dépendants (servi), au milieu du spectacle, il les avait brusquement retirés. »(Tite-Live, V, I, 4-5).

A ces spectacles sportifs qui montrent des jeux de type grec mais où l'esprit de l'agôn est naturellement absent, il faut ajouter des spectacles joués, à mi-chemin du théâtre et du mime et où se produisent des acteurs, danseurs ou bateleurs les ludions. La tradition attribue la naissance du théâtre à Rome à des « ludions » étrusques appelés à donner un spectacle doué d'une efficacité magique pour conjurer la peste de 364 :

« Du reste, l'institution eut peu d'ampleur, comme d'ordinaire tout début, et tira de plus son origine de l'étranger. Sans paroles versifiées, sans mimique imitant l'action d'un poème, des ludions appelés d'Étrurie dansaient au son de la flûte, et, à la façon étrusque, faisaient des pas qui n'étaient pas sans grâce. »(Tite-Live, VII, II).

Le hasard des trouvailles a heureusement transmis jusqu'à nous des témoignages matériels de ces ballets scéniques qui peuvent apparaître comme les ancêtres du théâtre en Italie. Ce sont d'abord de très nombreuses représentations de danses dont les protagonistes portent des costumes caractéristiques du thyase dionysiaque. Ils sont souvent affublés d'une ceinture de fourrure à laquelle est fixée une queue de cheval. Le visage couvert d'un masque barbu, ils représentent manifestement des Silènes qui miment en dansant l'enlèvement de femmes. Celles-ci, richement vêtues, portent toutes une couronne. Ces danses de rapt (qui ne sont peut-être pas sans rapport avec les enlèvements réels, comme celui des Sabines dont nous parle la tradition) semblent avoir eu lieu aussi dans d'autres circonstances que celles des jeux funéraires et nous les retrouvons représentées aux antéfixes de certains temples comme celui de Satricum. Il y a tout lieu de penser que cette danse, à la fois spectacle et magie, assumait la double fonction de mimer l'enlèvement de la mort et de revitaliser le défunt surtout par l'acte sexuel qui probablement la clôturait.

Les mythes grecs, parfaitement connus, mais abordés par les Étrusques d'une manière complètement étrangère à la mentalité hellénique, pouvaient fournir matière à représentation chorégraphique. L'un d'entre eux a donné lieu à une très curieuse représentation. Le vieux devin Phinée est torturé par les Harpyes qui ne cessent de dérober ou de souiller sa nourriture et sa boisson. Les fils de Borée, partant pour l'expédition des Argonautes, se proposent de lui rendre la paix s'il accepte de leur prédire l'avenir. Un bas relief représente la scène dansée par deux « *ludions* » chassant devant eux deux Harpyes incarnées par des danseuses et qui venaient de dérober la nourriture et la boisson du vieillard. C'est là à la fois un spectacle et une danse magique dont la fonction est clairement de garantir au défunt les conditions matérielles de la survie : la nourriture et la boisson.

Charun armé de son maillet guide une défunte vers l'au-delà. Tarquinia, Tombe de Lato Anina, ou n° 4912. Fin III^e, début II^e siècle.



Peinture de petites dimensions de la tombe 5636 de Tarquinia. Début du II^e siècle. Charun est assis devant la porte de l'au-delà. Un génie funéraire féminin conduit le défunt auquel ses proches disent adieu.

Il ne faut bien sûr imaginer ces jeux des *ludions* ou des *histrions* (le mot est d'origine étrusque) qu'aux funérailles des plus grands personnages. Denys d'Halicarnasse a vu leurs descendants costumés en Silènes danser dans le cortège de la *pompa* du grand cirque à Rome où ils ont été intégrés dans des cérémonies à l'échelle de la Cité. Mais à l'origine ces rites scéniques sont exclusivement réservés au cercle des familles aristocratiques. Il en va sans doute de même des jeux sportifs que ne peuvent présenter que les chefs de familles importantes, les maîtres de clans puissants : ce sont d'abord des jeux gentilles. Toutefois les représentations figurées en sont si nombreuses qu'on peut se demander si ces images dans certains cas ne sont pas seulement des substituts des jeux véritables. Pourtant nous ne les trouvons guère durant la crise du V^{ème} siècle et tout laisse croire que les funérailles des grands, et même de toute la caste aristocratique qui dans certaines cités devait être étendue, comportaient des jeux funéraires comme ceux que décrivent Homère et Virgile.

On sent souvent dans les images de ces jeux une violence qui laisse à entendre que ces rencontres doivent être dangereuses, qu'on s'attend à ce qu'elles soient sanglantes, qu'elles sont d'autant plus revitalisantes que le sang coule. Elles préfigurent en Étrurie, mais sous une forme sportive, les combats de gladiateurs qu'on verra dans les tombes de Paestum et qui par la suite auront à Rome au cour

des jeux funéraires et au même titre que les « *venationes* » où l'on chasse les fauves en un lieu clos, le succès que l'on sait.

C'est dans ce sens qu'il faut interpréter la scène, deux fois attestée dans les peintures de Tarquinia, où un personnage masqué, nommé *Phersu* tient en laisse un chien féroce qui attaque un autre homme. Le malheureux, dont la tête est enfermée dans un sac, se défend tant bien que mal avec une massue ; le sang coule d'innombrables morsures et le chien-loup, animal d'Aita / Hadès, le maître de l'au-delà, acteur inconscient d'un jeu cruel, représente ainsi la tragédie de la mort et répand en même temps, en un rite efficace, le sang revitalisant.

Ces banquets et ces jeux funéraires se répètent sans doute aux dates anniversaires du décès et deviennent les jeux et les fêtes du clan tout entier. Ainsi s'affirme le lien des vivants avec l'ancêtre auquel on redonne une part de vie.

L'AU-DELA.

S'il est ainsi nécessaire de redonner une vitalité au défunt, c'est qu'il existe une croyance en un au-delà. La chose est indubitable, mais cette croyance se laisse difficilement saisir. Il est très probable qu'elle est floue et sans doute peu cohérente. On a sur ce sujet projeté beaucoup d'idées très postérieures et complètement étrangères à la mentalité étrusque. On a évoqué un « enfer » qui doit plus à Dante et à l'imagerie médiévale qu'à celle de nos sources. On a voulu voir dans les génies de la mort des bourreaux tourmenteurs et dans leurs attributs, des outils de supplices. A peine manque-t-il au tableau le jugement qui sépare les bons des méchants.



L'au-delà entrouvre sa porte pour laisser passer un génie féminin ailé et porteur de torche. Sarcophage de Hasti Afuna, provenant de Chiusi. III^e siècle. Musée de Palerme.

Les *Libri acherontici* ne décrivaient sans doute pas le monde des morts mais seulement l'itinéraire qui y conduit, proposant ainsi une topographie du territoire incertain qui sépare l'espace des vivants de celui des morts. C'est peut-être un écho de ces croyances que nous pouvons percevoir dans les passages de Virgile où Enée, passant outre au hurlement des chiennes, s'achemine au milieu des embûches et l'épée dégainée vers « le ténébreux visage de son père ».

« *Ils (La Sybille et Enée) allaient comme des ombres par la nuit déserte à travers l'obscurité et les vastes demeures de Pluton et son royaume de simulacres... Devant le vestibule même, à l'entrée des gorges étroites de l'Orcus, le Deuil et le Remords vengeurs ont fait leur lit... et les couches de fer des Euménides et la Discorde en délire avec sa chevelure de vipères... Au milieu du vestibule est un orme immense qui étend ses bras séculaires. Là se pressent les fantômes monstrueux et divers*

animaux sauvages : les Centaures parqués devant les portes, les Scylla à la double forme, Briarée aux cent bras, la bête féroce de Lerne qui siffle horriblement, la Chimère armée de flammes, les Gorgones, les Harpyes, l'Ombre au triple corps. »(Enéide, VI, 273 sq.).

Ce sont quelques-uns de ces êtres que nous rencontrons constamment figurés dans les reliefs funéraires et les peintures des tombes, êtres hybrides placés entre le monde humain et celui des dieux d'en bas et habitant le passage vers l'au-delà. Déjà dans les tombes archaïques de petits personnages chevauchent des chevaux marins et les femmes consentantes se laisseront emporter plus tard au galop des Centaures.

Mais les guides des défunts étrusques sont de jeunes femmes, belles et languides, qui, telles l'Hécate grecque des carrefours, portent des torches souvent renversées, on en connaît trois (comme la triple Hécate là encore) Vanth, Leinth et Culsu, d'autres existent certainement, mais elles sont anonymes semble-t-il. Il ne faut pas les confondre, comme on le fait souvent, avec les Lases qui n'ont pas cette fonction de conductrices des défunts et appartiennent au cercle d'Aphrodite / Turan, monde de la féminité et de la coquetterie. Un autre guide de l'au-delà, beaucoup moins rassurant, est Charun, personnage masculin barbu, au nez crochu et aux oreilles pointues, qu'on reconnaît à son maillet : jamais il n'en frappe personne, mais il est clair que cet attribut, peut-être simplement destiné à enfoncer le clou du destin, fait de lui l'être qui annonce la mort et par qui elle survient. Tuchulcha est plus affreux encore, mais son rôle n'est pas clair ; il est ailé et tient souvent des serpents à la main.

Sous la conduite de ces femmes, qui tiennent les clés des portes, le mort qui vient de dire adieu à son conjoint, s'achemine à regret vers la porte le plus souvent fermée, parfois entrouverte d'un au-delà inconnaissable.

LA RELIGION POPULAIRE.

Les tendances tardives.

À l'exception peut-être des pratiques funéraires et des croyances qui y semblent liées, les domaines de la religion étrusque dont nous venons d'effleurer la description, sont marqués au sceau de l'aristocratie. La révélation est le fait d'une caste : celle des rois ou des tyrans, Tarchon, Arruns, Mastrana. Les livres sont jalousement gardés dans les grandes familles. Les sacerdoces sont strictement aristocratiques et il n'est pas impossible que certains sanctuaires aient été sous la tutelle d'un clan ou d'une famille dominante. Les collèges d'augures et d'haruspices sont, non seulement à l'époque tardive, mais certainement dès les origines, de véritables clubs de la noblesse. Une expression significative ne disait-elle pas : « Roi parce qu'Augure » ? L'aristocratie, instruite dans la Discipline étrusque dont elle est la détentrice, peut seule interpréter signes et prodiges et se sert de cette aptitude à ses propres fins. Quant aux spéculations sur la nature du divin, sur les dieux et leurs éventuels équivalents grecs ou romains, elles supposent un niveau de culture qui n'est certes pas celui des populations dépendantes et des classes inférieures. Or ces populations ont certainement une vie religieuse, des croyances, des cultes. Il est fort probable que tout cela dérive de la religion des *Principes*, mais nous n'en avons nulle preuve.



Figures votives d'êtres humains, terre cuite, IV^{ème} siècle. Provenance de Veies, Italie.

En revanche, à partir du milieu du IV^{ème} siècle et surtout pendant les III^{ème} et II^{ème} siècles, de nouveaux indices apparaissent en masse et nous renseignent sur la piété populaire, ses préoccupations et ses besoins. C'est l'époque où les dépôts votifs des temples, jusque là assez pauvres, s'enrichissent subitement et se remplissent d'ex-voto. Les sanctuaires de Gravisca, le dépôt de l'*Ara della Regina* à Tarquinia, le dépôt du sanctuaire des *Campetti* à Veies, ceux des petits sanctuaires de campagne où aux bronzes presque informes succèdent les terres-cuites à bon marché, nous donnent de la religion populaire un autre visage. Là, dans cette apparente banalité, se trouve sans doute la réalité religieuse quotidienne de l'Étrurie. Petites piétés, offrandes de bœufs miniatures, de chèvres et de chiens (peut-être à l'infernal Calu ?), dédicaces de fruits d'argile, de grenades de terre cuite, dépôts de figurines d'offrants, imitant les kouroi grecs, et d'offrantes répétant l'attitude des Korès et qui perpétueront le geste du don et de la libation, bris d'objets voués et détruits pour le dieu, sont autant de gestes quotidiens qui scellent les rapports avec le divin. Monnaies d'échange ou offrandes de remerciement, les plus anciens de ces ex-voto ne nous renseignent guère sur la nature des demandes et la teneur des prières.

En revanche, les plus récents sont parfaitement éloquents. Les enfants langés ou jouant, les représentations de bambins joufflus et prospères et, plus encore, les utérus modelés en argile disent mieux qu'une inscription les désirs de maternité et de fécondité. Les seins d'argile demandent une montée de lait, les sexes masculins, un remède contre l'impuissance ou la stérilité. Viennent ensuite les membres, parfois affligés d'un ulcère ou d'une plaie dont on réclame la guérison, les pieds et les mains, les doigts même, les yeux. Il est plus difficile de savoir dans quel but on dépose ces portraits et ces visages stéréotypés auxquels le marchand parfois ajoutera un signe distinctif. L'une de ces têtes, à Tarquinia, porte les stigmates d'une insuffisance thyroïdienne dont on doit espérer la guérison. Mais, en règle générale, ces visages ne portent pas de traces pathologiques. Toutefois le fait qu'ils voisinent dans les fosses de déposition avec des ex-voto anatomiques laisse à penser que c'est la guérison de l'homme tout entier qu'on venait ici demander.

Ce qui semble le plus symptomatique, c'est que ce matériel votif envahit littéralement la presque totalité des sanctuaires comme si chacun développait alors des fonctions thérapeutiques. Est-ce un fait nouveau, contemporain et parallèle à la diffusion grecque des cultes de dieux guérisseurs ou seulement la manifestation d'une pratique de toujours révélée par un changement de la nature des offrandes ? N'est-ce pas tout simplement l'expression des besoins religieux essentiels, mis en évidence cette fois par des milieux sociaux les plus pauvres, qui semblent sortir de l'ombre à partir de la fin du IV^{ème} siècle ? On rencontre le même matériel votif à Rome, dans le sanctuaire de l'Île tibérine, là où s'élève en 289, à la suite d'une consultation à Epidaure, un temple d'Esculape/Asclepios. Ainsi, de Capoue à Santa

Marinella, pratiquement tous les dieux semblent faire naître des espoirs de guérison. Les seules régions où ces fonctions n'apparaissent pas primordiales sont sans doute celles du nord où persiste l'usage de déposer des bronzes votifs qui se substituent aux offrandes réelles, mais, nous le verrons (Infra, Chap.10), le pouvoir des aristocraties se maintient dans les cités septentrionales à un niveau tel qu'il peut étouffer l'expression des croyances populaires.

LES SANCTUAIRES.

Peut-être, dans ce fief des doutes, des hypothèses, des probabilités et des soupçons qu'est l'histoire religieuse en général et celle de l'Étrurie en particulier, le domaine le moins incertain est-il celui qui concerne les temples eux-mêmes et les sanctuaires dont ils sont l'ornement majeur. Les fouilles ont depuis longtemps dégagé des édifices religieux, mis au jour des autels, inventorié des dépôts d'offrandes. Bien plus, à l'époque d'Auguste, Vitruve, le théoricien de l'architecture dans la Rome antique, a lui même décrit les principes et les règles de construction d'un temple de tradition étrusque ; le chapitre VII de son livre quatre y est consacré.

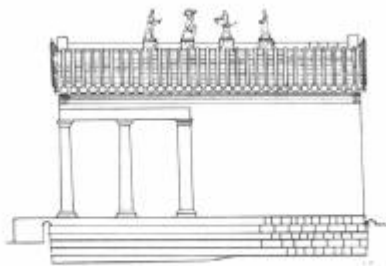
« Après avoir déterminé la longueur du temple que l'on veut bâtir à la manière étrusque, il faut la diviser en six parties et en donner cinq à la largeur. Il faut ensuite partager cette longueur en deux parties, affecter celle du fond à la disposition des salles et réserver celle de devant pour placer les colonnes du porche. Ensuite on divisera la largeur en dix parties, dont trois à gauche et trois à droite seront pour les cellae latérales ou pour les ailes, les quatre restant étant pour la cella centrale. L'espace qui forme le porche sera divisé pour placer les colonnes de manière que celles des angles répondent aux pilastres qui forment l'extrémité des antes et que deux autres colonnes se trouvent devant le mur situé entre les antes et le centre du temple. Derrière cette rangée de colonnes de façade il doit y en avoir une autre semblablement disposée. »



Restitution d'un temple étrusque archaïque. On remarquera le podium, le portique aux colonnes de bois, le débordement du toit et les grandes acrotères à enroulement.

Ce texte, les modèles réduits en terre cuite qui nous sont parvenus et les vestiges archéologiques des temples fouillés permettent de restituer de manière très vraisemblable la structure des édifices religieux. Il faut d'emblée remarquer combien ce temple est original : il n'entretient avec le temple grec en cours de définition dans le courant du VI^{ème} siècle, que des rapports assez lâches. Ni la structure, ni les proportions, ni surtout l'esprit architectural qui président à l'un et à l'autre, ne sont comparables. Le temple grec semble avoir été conçu pour qu'on puisse le voir de partout avec un égal bonheur ; c'est pour cette raison qu'apparaissent le portique

arrière (celui des temples amphiprostyles) la fausse entrée arrière (l'opistodome) et surtout la grande colonnade qui entoure l'édifice et devient de règle pour toutes les constructions importantes. Ces temples entourés de colonnes existent certes en Étrurie, mais ils sont l'exception et le temple A de Pyrgi, celui de Satricum ou celui de la divinité poliade de Vulci ne sont que des cas particuliers qui présentaient un aspect satisfaisant sous tous les angles. Au contraire le temple étrusque semble destiné à être vu de face ou du moins de devant : derrière, ce ne sont que murs aveugles et banals. Au contraire le porche monumental, dont la transposition dans l'architecture romaine est parfaitement évidente et a donné la façade de la maison carrée de Nîmes ou le portique du Panthéon de Rome, semble en être l'élément essentiel. De là découle une disposition souvent axiale, symétrique, et, du moins dans les fondations *ex nihilo*, un besoin d'organisation de l'espace urbain en fonction de ce point de vue privilégié. Le temple n'est pas au centre de la cité, il en est plutôt le fond scénique et l'axe matérialisé. C'est aussi pourquoi on accède par un escalier frontal, pourquoi il ne s'élève pas sur une *krépis* à plusieurs niveaux en retrait, comme le font les temples grecs, mais sur un haut podium inaccessible sur trois de ses faces.



Vue latérale restituée du temple de Portonaccio à Vêies. La disposition des acrotères est hypothétique.

Les plus anciens témoignages sur les constructions à fonction de temple sont des modèles votifs en terre cuite retrouvés à Satricum, au dépôt de Mater Matuta et datant du septième siècle. A peine s'éloigne-t-on alors de la forme de la « cabane » que les urnes cinéraires nous ont fait connaître. L'auvent du porche en tous cas nous semble en dériver directement et l'édifice semble avoir partiellement gardé le toit en forme de carapace de tortue si caractéristique de ces bâtiments. Il ne fait aucun doute que ces constructions sont alors élevées en matériaux extrêmement fragiles : bois, briques crues et torchis peut être renforcé par un treillis d'osier ou de bois. Le toit est semble-t-il encore en matière végétale ; d'ailleurs Vitruve (II, 1, 5) a encore vu les toits de chaume à Rome même, et Pline, citant Cornelius Nepos (XVI, 36) évoque des couvertures de bardeaux.

Toutefois, probablement dès le sixième siècle et assurément à partir de la seconde moitié, la forme se définit de manière plus claire, le portique devient un vaste porche affecté probablement à quelque fonction liturgique spécifique, la *cella* se développe et souvent des « ailes » apparaissent de chaque côté du sanctuaire. Il est toutefois assez rare, peut-être même exceptionnel à cette époque, que les *cellae* soient triples, ce qui impliquerait l'existence d'un culte à des triades dont il ne nous semble nullement évident qu'elles soient fréquentes. La plupart des temples ont au contraire des « ailes » ou de petits locaux annexes qui en occupent le fond et communiquent

avec la *cella* centrale comme à Luni ou à Tarquinia à la première époque du temple de l'*Ara della Regina*. Plusieurs de ces édifices sont assez bien connus pour qu'on en puisse donner un dessin reconstitutif vraisemblable.

La grande originalité vient du mode de décoration qui est en même temps un système de protection contre la pluie et les intempéries. En raison de la fragilité du matériau, qui demeure le bois et la brique crue, il faut éloigner absolument l'humidité de la construction. Pour cette raison, le podium élevé est en pierre (et c'est souvent le seul vestige subsistant) et le toit est largement débordant. Vitruve ne donne sur ce point que des précisions insuffisantes et diversement interprétées : le *stillicidium* (débordement) doit selon l'architecte, être égal au tiers (?) d'on ne sait trop quoi, peut-être du toit sans le débordement. Il est certain que nous voyons avec clarté ce débordement sur un relief de Chiusi et surtout que l'emplacement où s'écoulaient les eaux pluviales est, dans tous les temples que nous connaissons, situé à environ deux mètres du pied du mur ou du podium. Il n'est pas certain que ce débordement appliquait toujours des règles de proportions précises, mais l'intérêt pour la protection des bâtiments est tel qu'on utilisait cet auvent pour abriter de longues rangées de statues votives ou honorifiques qui, posées en avant du podium, en ornaient les longs côtés. Bien plus, le principe même de ce débordement a été étendu au fronton de façade lui-même que Vitruve nous présente comme constitué par des poutres horizontales débordant sur l'architrave en avant de la ligne des colonnes. Là encore, il est loin d'être certain que tous les temples étrusques utilisaient ce procédé, mais un grand nombre devaient le faire.

Ainsi débordant et établi en porte à faux, le fronton se devait d'être léger. C'est certainement cette raison technique qui explique que l'auvent des cabanes primitives se soit perpétué en ces curieux frontons ouverts. Seules les têtes des poutres majeures (les *mutules*) et naturellement la poutre majeure (le *columen*) recevaient une plaque de protection décorée (*antepagamentum*) qui, par son extension, pouvait donner lieu à un développement plastique important. Il y a naturellement des exceptions : c'est le cas à l'époque archaïque pour le décor aux deux félins affrontés du temple de San Omobono (sur le *Forum Boarium*), qui semble avoir constitué un pseudo-fronton fermé, c'est surtout le cas, à compter des débuts du second siècle, pour les temples célèbres de Talamone et Civitalba, qui adoptent cette fois une technique de fronton directement dérivée des modèles grecs.

Toute l'ossature de bois des temples étrusques, quand elle risque d'être exposée aux intempéries, reçoit un coffrage de terre cuite, une carapace qui fait de ces constructions des sortes d'architectures crustacées. Ce n'est pas là une solution originale : elle viendrait encore une fois de Grèce et les coroplastes qui en sont les initiateurs seraient, selon Pline, des Corinthiens. Mais en Asie les exemples abondent de ce type de protection et l'architecture de la Sicile grecque utilise largement ce procédé. Il reste donc « l'enveloppe » de la structure. D'abord les poutres horizontales servant d'architraves (les *trabes compactiles* de Vitruve) reçoivent une couverture sur leur face externe. Il s'agit en général d'un simple motif décoratif peu développé. Les solives (*tigna* de Vitruve) qui reposent sur l'architrave, sont protégées latéralement de la même manière. Quand elles font saillie au-dessus du porche, elles portent le nom de *mutules*, et reçoivent une décoration protectrice, *antepagamentum*. Les chevrons de façade sont naturellement protégés, Vitruve les nomme *asseres* et ils reçoivent des plaques plus élaborées qui forment la *sima* oblique. Un décor du même type court le long des pannes de bordure (*templa* selon

Vitruve) ; c'est la *sima* horizontale. La poutre faîtière reçoit également une protection frontale (*antepagamentum*).

La couverture elle-même, exécutée en tuiles plates et tuiles courbes, se développe de manière décorative. L'extrémité des files de tuiles courbes s'orne d'un motif semi-circulaire et ultérieurement de forme très variée : l'antéfixe. Celle-ci porte souvent des représentations de figures protectrices ou défensives : Gorgones et Silènes, Ménades et têtes cornues. Le sommet du temple est l'emplacement le plus en vue : c'est là que se dressent les grandes acrotères dont les plus remarquables sont certainement celles du temple de Portonaccio à Véies dédié à Menrva, qui sont l'une des fiertés du Musée de la Villa Giulia. Souvent l'acrotère placée au sommet du fronton est chargée d'un symbole religieux majeur : c'est le cas de celle de Caere représentant l'enlèvement de Kephalos par Eos (Berlin Est), ou de celle du temple de San Omobono où l'on voit Athéna introduire Héraclès dans l'Olympe (Rome, Musées Capitols). Des acrotères mineures sont souvent disposées à l'angle du fronton. Il est fréquent que leur attitude soit mouvementée afin de donner à cette décoration architecturale une dynamique qui réponde à celle de la construction.

Sur le toit enfin, accrochés par des éléments de terre cuite, des « cornes », des volutes enroulées, se dressent symétriquement de part et d'autre de l'axe du toit. Elles rappellent les extrémités des chevrons qui, sur les cabanes primitives, se croisaient au sommet des toits de chaume dont ils assuraient le maintien.

Vitruve définit pour les temples un « ordre » toscan qui fit la fortune des architectes de la renaissance et des écoles académiques. Était-ce le plus employé ? Il n'était certes pas le seul et il suffit de regarder les chapiteaux de la tombe *Ildebranda* de Sovana qui mélange sans façons l'ionique et le corinthien, ceux de la tombe « des chapiteaux » de Caere qui sont éoliques et celui d'un temple du *Forum Boarium* qui développe des formes très originales mais parentes du dorique pour admettre qu'une grande liberté de formes devait présider au décor de ces édifices.



Scène de sacrifice
sur le dos d'un miroir de bronze gravé.
Début du V^e siècle. On notera deux
éléments étrusques typiques : le profil de
l'autel et la présence du musicien qui joue
de l'aulos. Florence, Musée archéologique.

Les autels qui complétaient naturellement les sanctuaires étaient en revanche beaucoup plus « canoniques ». Ils se distinguent principalement par la hauteur et la profondeur des moulures qui en marquent la base et le sommet. Les scènes de sacrifices qui s'y déroulent ont toujours de ce fait un air de famille que la présence presque obligatoire du joueur d'aulos accentue souvent.

Quant aux sacrifices, quelles qu'en soient les victimes (celles dont on consulte les viscères et celles que l'on offre), le déroulement en est fixé par les *libri rituales*. Certains peuvent (mais c'est probablement une conception tardive) s'ils sont effectués selon les règles, procurer aux défunts une sorte d'immortalité et les faire devenir des *Dii animales*. Curieuse attitude que celle des Étrusques qui pratiquent un sacrifice animal : la victime doit presque être consentante (?), surtout il ne faut pas qu'elle ait un mouvement de recul ou qu'elle mugisse. C'est certainement là une des fonctions majeures des sanctuaires, et les dépôts votifs, où l'on retrouve des figurines de bœufs ou de moutons, de canards ou de lapins, parfois même de chiens, mêlés à des représentations d'offrants et d'offrantes, jouent dans les lieux sacrés le rôle de substitut et nous renseignent sur la fonction sacrificielle.

LES PRETRES.

Le mot *Cepen* désigne probablement le prêtre, mais c'est un terme général. Il apparaît dans le texte de la momie de Zagreb et sur la tuile de Capoue. Une inscription bien connue de Tarquinia le fait voisiner dans la titulature d'un puissant personnage avec le terme de *Maru* et celui de *Zilath*. Les Sabins, sans doute sous l'influence étrusque, désignaient leurs prêtres du nom de *Cupencus*. Mais il faut aussi traduire *Maru* par prêtre, encore que le rapport à la Cité y soit plus étroit, et il faut admettre que *Eisnev* (voué à un dieu) doit avoir une acception voisine. Les haruspices, bien reconnaissables à leur coiffure conique et pointue, ancêtre de l'*apex* latin, ne sont pas des prêtres au sens exact du terme, mais des interprètes des messages divins. Le nom étrusque qui les désigne est sans doute *Netsvis*. Il semble certain que les fonctions sacerdotales sont d'abord une « chasse gardée » de l'aristocratie. Les inscriptions qui retracent des carrières magistratérales insèrent très souvent des fonctions sacerdotales dans le cursus des fonctions civiques. En cela encore, la pratique étrusque annonce les usages romains. Mais il est difficile de savoir si les collèges sacerdotaux qu'Auguste s'applique à ressusciter existaient déjà à l'époque étrusque. La chose toutefois n'est pas impossible, certaines fonctions mentionnées par l'épigraphie évoquent en effet des titres qui dérivent de noms de nombres (comme en latin *duumvir* ou *sevir*) et pourraient désigner les membres de collèges sacerdotaux, mais le noble tarquinien qui fut *tamera zelavenas* n'était peut être qu'un magistrat doté d'un seul collègue (*tamera* du collège des deux *tameras* ?). Un relief clusien du musée de Pérouse montre un groupe de prêtres ou de dignitaires religieux qui participent sans doute à un rite sacrificiel funéraire : ils semblent ici davantage appartenir au cercle gentilice qu'à celui de la Cité. Aussi bien, comme d'ailleurs dans un grand nombre de sanctuaires grecs contemporains, songeons entre autres aux Eumolpides d'Eleusis, les cultes apparaissent fréquemment liés à une famille, à un *genos*. A Véies, la statue cultuelle de Juno Regina ne pouvait être touchée que par un prêtre issu d'une unique famille noble. Partout les sanctuaires péri-urbains, qui foisonnent autour des villes étrusques, gardent le souvenir des cultes privés et leur structure gentilice.



Acropole de Marzabotto. V^e siècle. On observera en particulier les moulures caractéristiques déjà remarquées sur le miroir.

Quoiqu'il en soit, le rôle de la famille au sens large, dans les sacerdoces comme dans la maîtrise des textes de la révélation, dans la gestion des sanctuaires comme dans le destin qui attend le défunt après la mort, semble, même aux époques tardives, capital.



Lamelle d'or de de dédicace
du temple de Pyrgi. Villa Giulia.

Le caractère excessivement rapide d'un semblable survol ne peut échapper à personne. La dimension religieuse de la civilisation étrusque est de telle importance qu'il semble un peu fallacieux d'avoir voulu l'aborder en un chapitre propre : tout est plus ou moins religieux dans le propos qui est le nôtre. On gardera surtout présent à l'esprit qu'il n'y a pas de pouvoir, donc d'histoire politique qui ne s'appuie sur le sacré, qu'il ne saurait y avoir d'expression artistique en dehors de ce domaine et que le temps surtout, qui s'impose à notre approche, n'est perçu en Étrurie que de manière religieuse.

CHAPITRE 7.

Le commerce étrusque.

La mer, la piraterie, les routes.

Chacun connaît le fameux hymne dit homérique dédié à Dionysos. Le dieu y est victime d'un enlèvement : des pirates maraudant le long des côtes avisent ce jeune homme qui semble « quelque fils de roi » et espèrent en tirer rançon. Or ces pirates sont Tyrrhéniens ! Au terme de l'aventure, le dieu les transformera en dauphins.

« *Or voici qu'arrivent rapidement sur la mer sombre et surgissent soudain d'un navire au beau tillac des pirates, des Tyrrhéniens : c'était le mauvais destin qui les amenait.* » (Hymne à Dionysos, 6 sq.).

Que ceux-ci soient réellement des Étrusques ou simplement des habitants de Lemnos, souvent qualifiés de Tyrrhéniens, importe peu : l'adjectif Tyrrhénien est naturellement accolé au mot pirate et ceci dès l'aube du IV^{ème} siècle ou mieux à la fin du VI^{ème}. Dans le courant du siècle suivant, l'expression « pirates étrusques » va fleurir surtout sous la plume des historiographes siciliotes qui, ou bien rendent compte d'une réalité (car la piraterie est sans doute alors une des activités de Spina), ou bien pratiquent une intoxication destinée à justifier les raids meurtriers que les Grecs de Syracuse mènent contre la côte toscane. La pratique de la piraterie au IV^{ème} siècle, ou de ce que nous nommerions plus volontiers la guerre de course, est courante : la période est troublée, c'est l'âge des mercenaires de tous niveaux, du simple combattant au loueur de compagnies entières. Les gens d'épée, surtout dans les cités plus ou moins déchues, se louent au plus offrant. Ce phénomène bien connu en Grèce existe aussi en Étrurie. Certains personnages importants du monde étrusque s'adonnent à la guerre de course, comme ce fameux Postumius, originaire de Caere/Pyrghi ou de la Campanie étrusque, dont parle Diodore de Sicile (XVI, 82,3) ; en 339, il vint devant Syracuse à la tête d'une flotte de douze petits navires de guerre, proposer ses services à Timoléon. Que ce dernier l'ait fait mettre à mort avec une vertueuse indignation, n'altère pas la réalité maritime de l'époque : la mer est le domaine des corsaires et des pirates et on leur accole le plus souvent le qualificatif de tyrrhéniens.

Par un glissement tout naturel, les historiographes ont ainsi projeté dans le passé le spectacle que leur proposait leur époque et ont voulu voir, en généralisant de manière excessive, dans tous les navigateurs toscans des siècles écoulés, autant de pirates écumeurs de la Méditerranée occidentale. Ainsi s'est consolidée cette idée reçue de toute l'antiquité classique qui assimile commerce maritime, piraterie et thalassocratie étrusques.

LES PREMIERS ECHANGES.

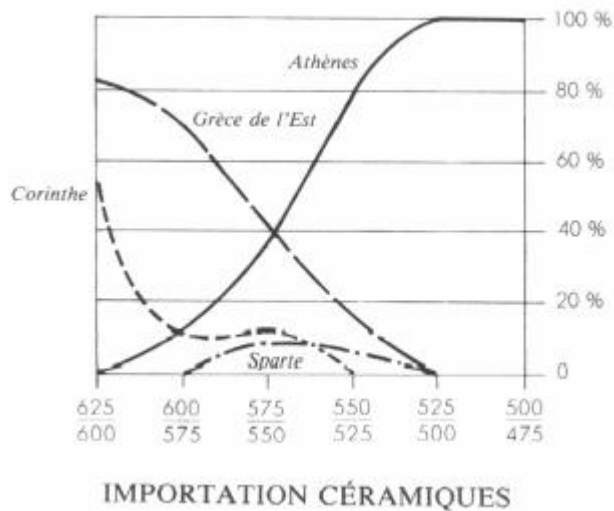
On aurait tort d'imaginer que seule l'arrivée des colons grecs ouvre l'ère du commerce maritime en mer tyrrhénienne. Des travaux récents ont en effet montré à l'évidence qu'en pleine période protovillanovienne, puis villanovienne, soit entre la fin du Xème et l'aube du VIIIème siècle, les échanges étaient déjà nombreux entre l'Italie continentale et la Sardaigne dont les productions dites « nuragiques » se retrouvent dans les sépultures proto-étrusques, tandis que des objets typiquement italiques, comme les rasoirs les fibules et les épées, étaient importés d'Italie dans la grande île ainsi qu'en Corse. Bien plus, des importations très lointaines, comme celle de l'ambre de la Baltique, semblent avoir transité par l'Étrurie avant d'atteindre l'île, témoignant ainsi de l'existence d'activités commerciales villanoviennes « au long cours ». Des modèles réduits de navires, proches parents des barques mycéniennes tardives, qui datent pour la plupart du VIIIème siècle, des « nacelles » (*navicelle*) souvent très stylisées et peut-être assez éloignées de la réalité et que l'on désigne du nom de « barques nuragiques », évoquent les navigations de cet âge mal connu et les échanges commerciaux avec la façade italienne, en particulier la région de Populonia. Au même moment des petites barques de terre cuite fort semblables, qui présentent une proue ornée d'une tête animale, sont modelées en Étrurie méridionale et attestent dans ces régions l'usage de navires comparables. Il faut certainement imaginer d'autres courants maritimes, méridionaux ceux-là, dont témoignent la présence dans les métropoles étrusques de vases venus d'Italie du Sud.

C'est donc dans un domaine déjà parcouru par les navires marchands et animé de leurs trafics que se produit l'intrusion des navigateurs grecs venus de l'île d'Eubée. On a plus haut tenté de montrer les transformations profondes qui en résultent ; mais à leur tour celles-ci engendrent de nouveaux besoins, de nouvelles demandes et, naturellement, de nouveaux échanges.

MATIERES PREMIERES ET PRODUITS DE LUXE.

Dès la fin du VIIIème siècle et pendant tout le VIIème les maîtres des villes, des ports et des mines ne cessent de s'enrichir. Les Lucumons, les chefs de grandes familles, les roitelets de quelque importance prennent alors modèle sur la fastueuse aristocratie orientale ou plus encore sur ces « rois mangeurs de présents » dont parle Hésiode, en Grèce propre, au même moment. Tout un commerce de produits orientaux s'organise à leur profit : bijoux, vaisselle, trépieds, objets emblématiques d'une manière de vivre « princière », traversent toute la Méditerranée pour orner leurs palais et leurs tombes. Ce luxe voyant dont nous reparlerons n'est en fait que la face visible d'autres échanges qui portent sur les minerais, les métaux semi-affinés et les denrées périssables qui doivent compléter le fret des navires de commerce. L'origine « orientale » des produits de luxe dans lesquels s'investissent les gains des autres trafics indique probablement la destination même des commerces de masse : la Méditerranée orientale. Les marchands phéniciens jouent alors un rôle prépondérant dans ces échanges et font venir en Étrurie des objets de grand prix qui sortent d'ateliers de l'Uratru (c'est à dire la région du lac de Van à l'est du plateau anatolien), d'Assyrie ou du nord de la Syrie. Au même titre que les « seigneurs » des

régions productrices, les puissants personnages qui tiennent les routes intérieures étalent aussi ce luxe orientalisant, témoignant ainsi de manière certaine de l'importance des voies de passage continentales qui conduisent à d'autres itinéraires maritimes plus courts et moins menacés par la piraterie maritime. Les princes de Préneste, ensevelis dans les tombes Barberini et Bernardini, peuvent ainsi rivaliser avec les chefs qu'on enterre à Caere dans la tombe Regoloni Galassi.



Il est sans doute vain de tenter d'identifier l'origine des commerçants qui transportent vers l'est les denrées d'Étrurie, matières premières et produits métallurgiques, et reviennent chargés, entre autres choses, des produits de luxe de l'Orient. Sont-ce des Phéniciens comme le laisseraient supposer certains objets fabriqués manifestement sur la côte de Byblos ? Ce commerce est-il étrusque et s'appuie-t-il sur des escales égéennes dont on croit retrouver la trace ? Il est certain qu'une partie des transporteurs et des marchands sont grecs : les récits concernant Démarate rappellent que cet aristocrate de Corinthe avait, avant de venir s'installer à Tarquinia, déjà fait plusieurs voyages et noué avec l'aristocratie étrusque des liens d'hospitalité. Mais il y a tout lieu de penser qu'il y avait des « Démarate » Phénico-puniques et naturellement que des marchands étrusques devaient tenter, parfois avec succès, d'assurer les liaisons lucratives avec les premières colonies grecques d'occident, et, mieux encore, avec l'est de la Méditerranée.

LES ROUTES MERIDIONALES.

L'obstacle majeur à ce commerce maritime étrusque est manifestement constitué par les deux villes du détroit de Sicile : Rhegion (Reggio di Calabria) et Zancle (l'actuelle Messine), fondées et contrôlées par les colons grecs de Chalcis et d'Erétrie. Ce contrôle est comme annoncé par l'avant-poste que constitue, dans l'île d'Ischia, la guette du promontoire de Pithécusses où veillent les mêmes Grecs venus d'Eubée. Il est certain que les navigateurs étrusques cherchent à forcer le passage et les Grecs voient souvent dans leurs eaux ces concurrents, certainement agressifs, qu'ils ne manquent pas de qualifier de « pirates ». Le géographe Strabon (VI, 2,2) citant

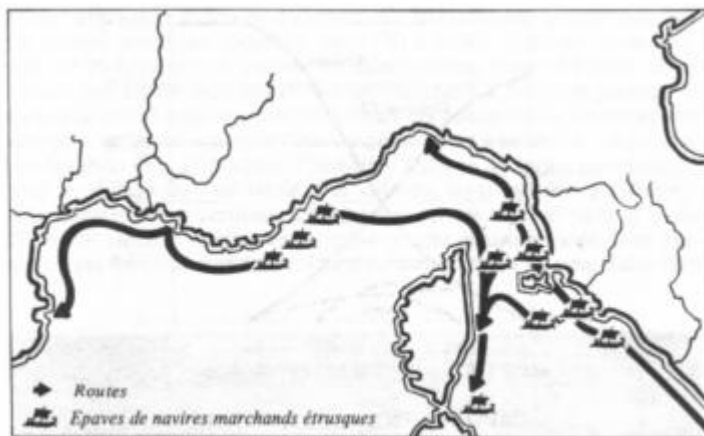
l'historien Ephore de Cymè en témoigne pour les débuts du VIII^{ème} siècle. Par ailleurs, les trouvailles archéologiques attestent avec certitude de relations suivies entre Étrurie et Sicile dès le VII^{ème} siècle. Les marchands et les marins étrusques sont donc présents dans les eaux siciliennes. C'est même, semble-t-il, pour faire face à la menace de ces Étrusques que les Grecs installés vers 580 dans les îles Lipari adoptent un système d'organisation de la société extrêmement archaïque et de type strictement communautaire qui impose, comme à Sparte, la participation obligatoire à des repas communs (les *syssities*) et prévoit que la moitié des citoyens sont mobilisés en permanence tandis que l'autre moitié travaille le sol ! On sait par ailleurs que le tyran de Rhégion, Anaxilas, qui s'empare de la cité du détroit en 494, doit presque aussitôt fortifier le promontoire qui au nord domine le rocher de Scylla afin nous dit Strabon : *de se protéger des Tyrrhéniens*. (VI, 1,5.).



Vaisseau de guerre à deux rangs de rames. Sur le château avant des archers et des soldats de marine sont prêts au combat. Le navire est semblable aux bateaux grecs contemporains. Vers 510. Vase étrusque à figures noires provenant de Vulci. Londres, Brit. Museum.

Faut-il estimer que, dans le courant du VI^{ème} siècle, les Étrusques se sont installés dans l'archipel des îles Lipari ? La chose ne nous semble pas certaine, mais en revanche le combat naval qui se déroule dans ces mêmes eaux et aboutit, dans le premier tiers du V^{ème} siècle, à une victoire des Liparéens sur les Étrusques que les gens de Lipari commémorent par une dédicace à Delphes (Pausanias, X, 11, 3-4 et 16, 7) ne fait qu'illustrer l'un des épisodes de cette situation permanente de conflit autour du détroit. Or, il semble certain que cet engagement n'est en aucune manière un simple accrochage avec des pirates, mais bien une véritable expédition militaire navale, sans doute conduite par une cité étrusque, probablement Caere, qui dans ce cas agit en tant qu'État. Ceci ne fait que confirmer l'importance vitale qu'a, pour les Étrusques, et en premier lieu pour les Cérétains, la liberté de navigation vers la Sicile, en direction de la mer ionienne et de la Méditerranée orientale.

LES ROUTES VERS LE NORD.



LES ROUTES VERS LE NORD

Dès la fin du VII^{ème} siècle, l'Étrurie exporte vers la Gaule du sud de très importantes quantités de vin. Les amphores, et parfois les navires qui les transportaient, sont parvenus jusqu'à nous. Ce vin, conditionné dans des vases parfaitement identifiables, supposait l'emploi de « services » de table, de coupes, de canthares et de *skiphoi*, de cratères et d'amphores de service ; il témoignait d'un mode de vie et de l'adoption d'une échelle de « valeurs » où la participation aux banquets et aux *symposia* d'origine grecque était considérée comme le signe d'un statut social élevé. Cette pratique celtique du banquet princier où l'on boit du vin est peut-être responsable, si l'on en croit Denis d'Halicarnasse (Ex, 13, 11) de la ruée des Gaulois vers l'Italie centrale à la fin du V^{ème} siècle. D'ailleurs les côtes de la Gaule méridionale sont littéralement couvertes de tessons de *bucchero* et de restes des amphores de transport : l'*oppidum* de Saint Blaise qui contrôle le passage entre la région de Marseille et la Provence côtière, le site languedocien de Lattès en ont livré des quantités énormes. A partir de la fin du VII^{ème} siècle le commerce du vin de Toscane et des « industries annexes » que sont les poteries fabriquant les amphores et les ateliers produisant la vaisselle de table, enrichit alors des zones différentes des traditionnels districts miniers. La localisation des ateliers qui produisent les amphores de transport est difficile mais il est possible en revanche de retrouver l'origine des services en *bucchero* et des accessoires de bronze indispensables aux banquets et qui accompagnent régulièrement les exportations de vin : tous proviennent d'ateliers d'Étrurie côtière méridionale. On peut donc estimer que ce sont ces mêmes districts qui s'enrichissent alors dans la viticulture. Si le commerce des minerais et des produits métallurgiques, qui a marqué les premiers siècles de l'histoire commerciale étrusque, semble avoir été un peu anarchique et marqué par des concurrences sauvages, le commerce des vins paraît en revanche remarquablement organisé. Il gagne d'ailleurs, sans doute en raison de son organisation, les terres pourtant viticoles de la Campanie, et même la Sicile où les trouvailles d'amphores et de vaisselle de service sont maintenant nombreuses.

C'est probablement en liaison avec ce commerce du vin et peut-être avec celui d'autres produits spécifiques de l'agriculture toscane, que l'on voit des Étrusques se fixer sur la côte ligure. Leurs traces ont été retrouvées à Pise, à La Spezia et surtout à Gènes où s'installe probablement une véritable colonie marchande. En Corse,

l'implantation des Étrusques sur le site d'Aléria répond en partie à ces besoins d'escales vers le nord. Ces communautés jouent sans doute le rôle de relais dans le commerce de cabotage qui conduit à la Gaule du sud. Mais outre les produits liés au vin, les commerçants transportent vers le nord des objets, certes très banals, mais qui pour les populations frustes de l'âge du bronze, font figure de produits de luxe : aiguières, bassins de tôle de bronze décorés d'un rang de petites perles travaillées au repoussé, petits bronzes à usage votif ou appliques de mobilier ou de chars. Ces produits se trouvent dans les tombes des aristocrates, seigneurs péagers des grandes voies fluviales ou gardiens des seuils de communication entre les bassins fluviaux. Certains de ces objets doivent avoir servi de présents ou de paiement pour l'achat de peaux et de fourrures, mais surtout pour le commerce continental de l'étain qui demeure l'une des denrées d'échange les plus importantes.

LES NAVIRES.

Les fouilles sous-marines extrêmement fructueuses de ces quinze dernières années ont permis d'identifier des navires marchands, d'étudier leur cargaison, de comparer avec les représentations figurées qui nous sont parvenues par ailleurs. Les navires des côtes de la Gaule, l'épave d'Antibes, celle de Bon Porté ou de la pointe du Dattier, celle récemment fouillée de l'île *del Giglio*, en face d'Orbetello, permettent une connaissance relativement précise de la flotte de commerce de l'Étrurie.

Ces navires marchands sont très originaux. Celui de Bon Porté n'est pas construit comme le sont alors les bateaux grecs, au moyen de bordés assemblés entre eux par des chevilles et des tenons : le bateau est non pas exactement « cousu » comme on le dit, mais serré dans un réseau de liens transversaux qui consolident l'ensemble. Des représentations sur divers vases nous en avaient déjà donné l'image. Les navires présentent alors une proue développée en forme d'éperon, une poupe relevée souvent décorée d'un protome animal, un mât central gréé d'une voile carrée. Sur nombre de représentations le mât porte un nid de pie et Aristonothos, ce peintre grec passé par la Sicile et qui travaille à Caere dans le second tiers du VII^{ème} siècle, représente sur le célèbre cratère du Musée des Conservateurs de Rome un guerrier guettant et sans doute combattant du haut de cette plate-forme. La célèbre oenochoe de Tragliatella, le dinos de Cerveteri et quelques autres figurations sur des vases montrent que ce type de construction était le plus fréquent. Une boîte d'ivoire (une *pyxis*) travaillée en Étrurie, mais utilisant quelques motifs d'origine orientale, qui fut retrouvée à Chiusi dans une tombe du lieu dit *La Paglia*, montre parmi des thèmes mythiques ou aristocratiques, un navire marchand qui fait route vers le passage du détroit de Sicile gardé par le monstre Scylla. A la barre se trouve le pilote et l'on peut même voir le chargement des amphores dans la cale de ce navire : la disposition en est confirmée par les fouilles des épaves.

Le point commun à tous ces navires est que, tout en étant marchands, ils sont aptes au combat et ne doivent guère être militairement inférieurs aux plus petits des bateaux de guerre de l'époque archaïque. Toutes choses égales d'ailleurs, ils font penser aux navires de la Compagnie des Indes qui, bien que conçus pour le transport, étaient aussi armés pour la guerre. Il est alors aisé de comprendre que les activités de piraterie ne devaient pas leur être impossibles...

LA THALASSOCRATIE.

Il est certainement excessif de parler d'un « empire maritime » étrusque, tant cette expression fait implicitement allusion à l'empire maritime athénien avec lequel le domaine de prépondérance étrusque n'a guère de ressemblance. On peut toutefois légitimement évoquer cette « mer étrusque » dont nous avons vu l'espace se définir d'une manière d'abord économique. La mer tyrrhénienne, ce grand triangle qui va de Carthage au détroit de Sicile, et de là à Pise, et qui est bordé au sud par la Sicile, à l'ouest par la Corse et la Sardaigne et du sud-est au nord-ouest par la côte d'Italie est véritablement la mer des Tyrrhéniens. Partout on y trouve leur présence. La lutte pour la maîtrise des routes des métaux, puis l'établissement pour au moins deux siècles d'un espace voué au commerce des vins, avec ses escales et ses comptoirs conduisent les cités côtières à prendre une part directe dans les affaires maritimes. Les grandes villes étrusques, à l'exception de Populonia, ont beau être en retrait de la côte, elles ont beau prendre leurs distances, les problèmes de la mer les concernent d'abord par ce qu'ils concernent les plus éminents de leurs citoyens. A cet égard le « vase » d'Aristonothos, dont nous avons déjà parlé, a valeur de symbole : tandis que les conflits terrestres de l'archaïsme sont presque toujours des guerres de clans, des affrontements d'armées de clients de véritables bandes tribales où tous les combattants se reconnaissent au port d'un même insigne sur leur bouclier, les soldats d'infanterie de marine qui brandissent leurs armes sur les navires du cratère appartiennent tous à des *gentes* différentes : ils le montrent par la variété de leurs emblèmes.

Les conflits maritimes, loin d'être de simples accrochages entre navires privés sont des combats où s'engage la flotte de toute une cité. On sait qu'à la bataille d'Aléria les navires grecs des Phocéens installés en Corse affrontent, en 540, la flotte coalisée des Carthaginois et des Étrusques (Hérodote, I, 166). C'est une bataille d'importance : cent vingt navires affrontent les soixante vaisseaux phocéens. Dans ce combat Caere (Agylla dans le texte hérodotéen), apparaît nettement comme une cité hégémonique et de toutes manières agit en tant qu'État souverain et le prouve jusque dans l'horrible lapidation des prisonniers qui lui sont dévolus. Dans la bataille des îles Lipari dont nous parlions plus haut, les navires étrusques sont nombreux (vingt trières), mais décident, pour être « fair-play », de n'engager contre les cinq navires des Grecs de Lipari que cinq navires à la fois. Il ne peut s'agir dans ce cas que d'une décision civique sans doute dictée par l'interprétation de quelque oracle que le maître de la ville avait fait consulter.

Les affaires qui entraînent l'intervention des Cités sont, certes, des affaires privées : à Aléria, les marchands étrusques et carthaginois ne peuvent plus supporter la pression exercée par les réfugiés grecs venus de Phocée. A Lipari, on pressent des conflits de même nature. Pourtant, dans les deux cas, les cités interviennent en tant qu'États. Faut-il imaginer que la politique des cités étrusques est dictée par des raisons économiques ? Ce serait là une pensée bien anachronique. En revanche, il semble fort probable que les riches armateurs et les grands marchands dont les intérêts sont en cause appartiennent à l'aristocratie des cités étrusques et sont assez proches des *Principes*, des *Lucumons*, et par la suite assez engagés dans les carrières des magistratures politiques, pour mener les cités dans le sens de leurs intérêts.

Ce que l'on a nommé la thalassocratie étrusque est donc le résultat politique d'un dynamisme commercial qui a créé les conditions des interventions navales en mer tyrrhénienne.

LES ECHANGES.

Les cités étrusques de la côte méridionale et, par leur canal, les cités de l'intérieur, font venir massivement des produits de Grèce propre. La céramique dans ces importations tient une place capitale. Les musées du monde entier ont constitué leurs collections de céramique grecque avec des vases trouvés dans les tombes étrusques et ces trouvailles étaient si abondantes, au temps du grand pillage de Vulci par la famille Borghese au début du siècle dernier, qu'on désignait indistinctement toute la céramique grecque sous le nom de « vases étrusques ». Une nouvelle de Prosper Mérimée en garde le souvenir.

Le volume des importations varie avec le temps, les sites et la provenance. Des études très précises permettent de se faire une idée assez claire de ce commerce. La fin du VII^{ème} siècle est marquée par des importations massives de céramiques de Grèce orientale, des îles et de Rhodes en particulier. C'est d'ailleurs le moment où, nous le verrons, des artisans venus de ces régions s'installent en Étrurie pour fabriquer localement des produits assez comparables à certains de ceux qu'on importe. Ces importations venues de Grèce Orientale se tarissent lentement et progressivement en un siècle. Elles deviennent négligeables dans la seconde moitié du VI^{ème} siècle. Les marchands, qu'ils soient samiens ou milésiens, vendent aussi, dès la fin du VIII^{ème} siècle, probablement à un prix élevé, de merveilleux produits des potiers de Corinthe dont le plus célèbre est la fameuse olpè Chigi. Ils écoulent également en grande quantité les tout petits vases à parfum vendus sans aucun doute pour leur contenu. Mais si les importations corinthiennes n'ont jamais été massives, et si elles déclinent très vite à la fin du VII^{ème} siècle, elles sont moins anonymes que les autres et la tradition a gardé le nom d'un marchand célèbre : Démarate. La diminution des importations n'est certainement pas étrangère au développement local d'un artisanat animé par des ouvriers venus de Corinthe, comme ceux amenés par Démarate, et qui, sur place, fabriquent ces imitations que l'on nomme la céramique etrusco-corinthienne. A l'aube du VI^{ème} siècle, la céramique attique, qui sort lentement de l'ombre, s'annonce en Étrurie par une série de chefs-d'œuvre dont le grand cratère François, premier vase signé par le peintre et le potier, est certainement la tête de file. Les importations de vases attiques ne cessent d'augmenter, pour atteindre dans toutes les cités situées au nord de l'Appennin, un maximum entre 500 et 475. Passée cette date, les importations déclinent brutalement dans les cités côtières, à Caere, à Tarquinia, à Vulci, elles augmentent au contraire dans les villes de la plaine du Pô, à Bologne/Felsina et naturellement à Spina qui, par la vallée du Reno continue à alimenter pendant un demi-siècle les villes de la vallée du Tibre et de la Val di Chiana : Chiusi et Orvieto/Volsinies. Le déclin de la production attique entraîne-t-il la diminution des importations en Étrurie ? N'est-ce pas l'inverse qui se produit ? Les deux phénomènes semblent étroitement liés.

L'importance énorme de ces achats de vases grecs conduit à poser deux questions : quelle est la monnaie d'échange de ces produits de demi-luxe ou même de luxe, et qui assure ces transactions ?

Il est facile, peut-être trop facile, de se contenter d'évoquer la vente par les Étrusques de denrées qui ne laissent pas de trace et qui seraient les éléments uniques de l'échange. Il est vrai que le commerce des minerais et des produits métallurgiques ayant subi un début d'affinement est une des principales sources de richesse, mais il ne peut avoir de retombées que dans les régions minières. On pense aussi aux céréales dont le marché devient réellement intéressant dans les périodes de relations difficiles entre la Grèce propre, l'Attique principalement, et la Mer Noire, première pourvoyeuse de blé à Athènes. Mais il faut se garder d'imaginer à haute époque des transports frumentaires sur une semblable distance et il est difficile de l'admettre comme règle, même au Vème siècle. On songe alors à la production des salines du bas Tibre et de la côte toscane. Mais la Grèce propre serait-elle incapable de produire son propre sel ? On a imaginé un commerce de bétail, toutefois le transport d'animaux sur de longues distance semble excessivement dangereux et par conséquent peu rentable. Il faut sans doute admettre une traite, un commerce esclavagiste, mais est-il important ? Il convient enfin d'ajouter à ces ventes étrusques qui ne pouvaient laisser de traces, celles des objets manufacturés dont les fouilles archéologiques apportent la preuve : vases de *bucchero* répandus dans l'Egée, objets de bronze en particulier les fameux « bronzes d'Agylla » qui étaient célèbres (Athénée, *Deipnosophistes*, 1, 28b ; 15, 700c) et les trépieds fabriqués à Vulci et dont deux exemplaires se trouvaient à Olympie et à l'Acropole d'Athènes. Ces exportations précieuses ne constituaient pas des cargaisons, mais de simples compléments d'un commerce de masse qu'il nous est impossible d'appréhender avec précision.



Fragment de trépied à tiges en bronze fabriqué à Vulci. Il avait été offert sur l'acropole d'Athènes, sans doute à Athéna. On reconnaît Dionysos et un joueur d'aulos. Vers 510-500. Athènes, Musée de l'Acropole.

Aussi, devant cette série d'hypothèses toutes insuffisantes, il paraît probable que le commerce de la mer Tyrrhénienne n'était pas un trafic d'allers-retours, mais devait prendre des formes plus complexes, triangulaire, quadrangulaire etc...C'est à dire que le vin étrusque vendu en Gaule pouvait être payé en étain et en fourrures qui à leur tour prenaient la direction de la grande Grèce céréalière dont le blé pouvait servir de monnaie d'échange pour les produits de l'artisanat de luxe attique, lesquels arrivaient finalement en terre étrusque. Ces circuits complexes, et peut-être partiellement improvisés, qu'il est nécessaire d'imaginer, mais impossible de reconstituer, ne fonctionnaient que grâce à un équilibre fragile et vulnérable. Toute

perturbation sur un point de ces cycles d'échanges entraînait l'effritement du système. Il n'y a pas d'autre explication possible à la crise grave qui suit la bataille navale de Cumès (474) et tarit sur la côte tyrrhénienne les importations attiques, ni aux bouleversements provoqués sur la façade adriatique par la politique athénienne du V^{ème} siècle.

Plusieurs indices concorderaient assez bien avec un semblable schéma des courants commerciaux. Ainsi, le navire coulé vers l'aube du VI^{ème} siècle à l'île *del Giglio* contenait à la fois des marchandises grecques, petits vases à parfum corinthiens et plats ioniens, des denrées agricoles étrusques en particulier des olives conservées dans des amphores, des vases de bucchero destinés au marché non étrusque, des lingots de cuivre venus des mines de la côte toscane et des instruments de musique ! Il s'agissait d'un caboteur passant d'une région à une autre en suivant un itinéraire qu'il connaissait bien, chargeant et déchargeant selon les nécessités locales et non d'un navire effectuant un commerce dont le fret était fixé une fois pour toutes dès le départ.



Plaque du temple A de Pyrgi. Zeus et Athéna tirent vengeance de l'impiété des Sept qui assiègent Thèbes. Vers 480-460. Villa Giulia.

Les fouilles de Gravisca, l'un des ports de Tarquinia, ont révélé aussi la présence d'un nombre important de marchands grecs. Ceux-ci ont laissé des dédicaces, des inscriptions, des graffiti sur le fond des vases dont ils se servaient, enfin des offrandes dans les lieux de culte. Le plus intéressant de ces marchands est un certain Sostratos originaire d'Egine qui a dédié à Apollon une ancre en marbre. Or ce personnage ne nous est nullement inconnu : c'est même l'une des rares personnalités du grand commerce dont les historiens antiques aient pris soin de nous parler. Hérodote (VI, 152.) évoque sa considérable fortune faite tant dans le domaine ionien, et en particulier à Naucratis d'Égypte, l'*emporion* ionien du delta, avant la conquête perse, que dans le domaine éginétique. Ce personnage vendait sans aucun doute de grosses quantités de céramique attique et il prenait soin d'apposer sur le fond des vases qu'il devait vendre sa marque d'importateur (SO), mais son négoce s'étendait aussi à la Méditerranée orientale et méridionale. Toujours à Gravisca, un certain Ublesios en faisait presque autant, de même qu'un certain Lakritos dont le nom se retrouve également à Naucratis. Ces marchands grecs menaient des affaires d'une

envergure méditerranéenne : leur implantation dans les ports des cités étrusques comme leur présence en Égypte, impose de replacer le commerce de l'Étrurie dans les échanges de l'ensemble du bassin.

Il est alors vraisemblable que les marchands étrusques n'aient pas complètement abandonné aux Grecs le monopole de ces pratiques lucratives.

EN MEDITERRANEE ORIENTALE.

On ne peut guère éviter de poser la question : ces Tyrrhéniens que la tradition littéraire unanime place en Egée orientale, sont-ils des Étrusques ? La parenté linguistique très ancienne déjà évoquée plus haut (Chap.4) ne permet en aucune manière de confondre les Lemniens, classiquement désignés comme Tyrrhéniens, avec de quelconques Étrusques. Mais n'y a-t-il pas des Étrusques installés dans la mer Egée et qui pratiquent tantôt le commerce, tantôt la piraterie ? Des trouvailles d'objets relativement significatifs pourraient presque justifier une semblable hypothèse. De petits coffrets d'ivoire d'une facture à la fois simple et exquise, sont fabriqués à Tarquinia ou à Vulci, dans le dernier quart du VI^{ème} siècle, à partir de plaquettes de taille standardisée. Peints, dorés et finement assemblés, ces coffrets étaient des produits de luxe mais, semble-t-il, ils ne sont pas exportés, sinon en Italie du Sud et en particulier en Campanie. En revanche toute une production de médiocres imitations taillées cette fois dans l'os et de taille en conséquence beaucoup plus réduite, est diffusée dans un second temps, peut-être à partir d'une cité intérieure comme Chiusi. Or ces produits médiocres se retrouvent en Méditerranée orientale dans les îles de l'Egée, Délos, Rhodes et Chypre. Il pourrait s'agir d'objets appartenant à des Étrusques installés dans ces îles, car on comprendrait mal l'exportation pour la vente de produits si médiocres.

Il est clair cependant que la présence de *bucchero* étrusque dans le domaine égéen semble être le résultat d'exportations ponctuelles. Athènes, Corinthe, Sparte, Olympie, mais surtout les îles, Naxos, Délos, Chios, Rhodes, Chypre en ont reçu, comme d'ailleurs Naucratis d'Égypte. Mais la céramique étrusque qui imite celle de Corinthe, se rencontre à l'Est et ne peut que difficilement avoir fait l'objet d'un marché auprès de populations qui pouvaient acheter sur place les originaux. Bien plus, des fibules étrusques se retrouvent en assez grand nombre dans les régions qui nous occupent et y sont même imitées. Peut-on imaginer que des modes vestimentaires aient pu se transmettre sans la présence de ceux qui se vêtaient ainsi ?

Acrotère du temple
A de Pyrgi. Somptueuse décoration
d'un sanctuaire portuaire à vocation
internationale. Rome, Villa Giulia.



A nos yeux, ces indices plaident en faveur de la présence, qui n'est pas nécessairement permanente, de navigateurs, de commerçants étrusques travaillant dans la mer Egée, y faisant des expéditions, y pratiquant le « tramp », montant un convoi quand le marché le permet et s'adonnant, à l'occasion, à la piraterie. Ces navigateurs sont-ils des aristocrates ou des aventuriers ? La nuance doit être faible qui, dans ces circonstances, sépare l'un de l'autre. Le commerce maritime étrusque et ce qui s'y rattache, montre trop de liens avec l'Egée pour que ceux-ci ne soient pas parfois directs.

LE COMMERCE CONTINENTAL.

Toute une part considérable des échanges se fait par voie terrestre ou fluviale. Certaines cités n'ont même guère d'autre raison d'être que de contrôler et de dominer des nœuds de routes terrestres. L'exemple le plus remarquable est certainement celui de Chiusi qui, aujourd'hui encore, joue ce même rôle sur l'autoroute du soleil et les voies de chemin de fer qui se croisent en ce point. D'autres, sur le chemin des vallées alpines, ont encore des fonctions de même nature comme Mantoue.

Pour la commodité, nous distinguerons plusieurs niveaux de fonctions. Le plus simple est certainement celui de doubler les voies maritimes afin d'éviter les risques de la mer et des pirates. Les voies intérieures de l'Italie péninsulaire ont souvent cette fonction. De la basse vallée du Tibre aux plaines de la Campanie intérieure et aux rives du Volturne, la route passe sous les hauteurs de Préneste et au pied des monts Albains : la fortune de ces deux « verrous » s'en trouve assurée. C'est dès le VII^{ème} siècle qu'un centre très riche se développe à Préneste sur les pentes du pré-apennin et dès le premier quart du VII^{ème} siècle, les tombes princières Bernardini, puis Barberini, Castellani et Galeassi, étalent un luxe orientalisant qui prouve l'importance et la richesse des échanges contrôlés par cette position. Au contact immédiat de la route, un village de cabanes constituait sans doute une étape. Parmi les objets précieux venus d'Orient, des produits étrusques de haute qualité témoignent de l'origine des échanges qui passaient par Préneste. Ces contacts avec le monde étrusque étaient d'ailleurs si étroits que l'organisation sociale se trouvait calquée sur le modèle toscan.

Il s'agit là d'un seuil entre le bassin du Tibre et celui du Volturne, et, sur ces fleuves, comme d'ailleurs sur le plus grand nombre des petits fleuves côtiers de l'Italie péninsulaire, des transports dont l'importance était considérable s'effectuaient sur des embarcations adaptées. De longues « pirogues » aux extrémités légèrement relevées, des canots pointus aux deux bouts et à très faible tirant d'eau, remontaient et descendaient d'innombrables cours d'eau réputés aujourd'hui non navigables. On ne saurait expliquer autrement l'acheminement vers les ports maritimes des minerais de l'intérieur, et même des productions agricoles de masse. Vers l'aube du VII^{ème} siècle, alors que les cités côtières deviennent nettement dominantes, les fleuves qui les desservent et s'enfoncent vers l'intérieur acquièrent une importance considérable : l'Ombrone, l'Arno, mais aussi des voies moins considérables, comme l'Albegna, la Fiora, la Marta et même leurs affluents infimes, deviennent autant de routes qui vivifient l'arrière-pays. Les voies d'eau, toujours doublées par un chemin de berge praticable, ont, pour ce commerce intérieur, une importance capitale.

La voie majeure est celle du Tibre, non pas dans la partie inférieure de son cours qui semble avoir été presque toujours négligée, mais jusqu'au confluent de l'Anio, à Antemnae, ou même à partir du débouché en plaine, un peu au sud de Capène. Cette voie nord-sud est essentielle au premier âge du fer, et, après une éclipse d'un siècle et demi due à la prépondérance de la côte, le redevient vers la fin du VI^{ème} siècle. La nouvelle importance de la voie tibérine est d'abord économique, mais elle ne tarde pas à engendrer vers 500 la formation d'un véritable État, unitaire ou simplement hégémonique : celui de Lars Porsenna, roi de Chiusi et de Volsinies qui alors, tout le long de ce grand axe, multiplie les initiatives politiques et militaires au sud vers Capoue, au nord par la vallée du Reno, vers la plaine du Pô. La grande voie commerciale étrusque du V^{ème} siècle et de la première moitié du IV^{ème} est celle de l'axe du Tibre sur lequel se regroupent les villes où fleurit ce « classicisme » étrusque totalement absent sur la côte. D'Adria et Spina, par la vallée du Pô et celle du Reno, jusqu'à Faléries et même Capoue, l'unité intérieure des districts étrusques ou étrusquisés est assurée par le Tibre. Lorsque à la fin du V^{ème} siècle, les Gaulois descendent dans la péninsule, c'est naturellement cette voie qu'ils utilisent : c'est la route des richesses et du pouvoir. Ce n'est pas pour rien que le nom même le plus couramment donné au Tibre est celui de *Tuscus amnis*, le fleuve étrusque ; il est le doublon continental de la voie maritime, de la mer étrusque : *Tyrrhenum mare*.

Les routes qui, vers la fin du VI^{ème} siècle, pénètrent vers l'Europe centrale, ne sont ni une concurrence ni une alternative à la voie maritime : elles ont une existence autonome et assurent des échanges importants avec les hautes vallées du Rhin et du Danube qui semblent ne pas être desservies par la vallée du Rhône, mais uniquement par la plaine du Pô et les cols alpins. Deux types de produits de luxe jalonnent ces routes alpines : d'une part des vases de bronze à une seule anse et au bec incliné (que l'on désigne du nom allemand de *Schnabelkanne* : cruche à bec) et dont le lieu de fabrication est presque toujours Vulci, de l'autre les trépieds à tiges qui sont des accessoires presque somptueux, utilisés également dans les banquets. Si les premiers se rencontrent parfois sur les routes rhodaniennes et en Champagne (en particulier dans la tombe de la dame de Vix à Châtillon sur Seine), les seconds en revanche suivaient certainement la route du Reno, traversaient la plaine du Pô (on en connaît un magnifique exemplaire à Val Trebba) passaient les Alpes par la route des lacs italiens, puis des lacs suisses, et arrivaient en Bavière et en Rhénanie. Les populations ligures des vallées alpines pouvaient servir d'intermédiaires, mais il n'est pas du tout

impossible que des marchands étrusques aient accompagné ces produits. L'exemplaire de Durkheim est accompagné de produits vulciens, en particulier d'un beau *stamnos* de bronze. A la période dite de *la Tène I*, les tombes princières celtiques qui livrent ces riches vestiges appartiennent à de puissants personnages qui étaient ou bien fournisseurs de denrées, comme celui de Durkheim ou simplement péagers, comme la princesse de Vix. Quels pouvaient être les produits fournis localement et qu'on échangeait ainsi contre les objets de luxe des ateliers de bronziers étrusques ? On songe naturellement aux produits de la chasse (les peaux) et de la cueillette (les miels), mais il convient aussi d'évoquer l'ambre venu de la Baltique qui transitait certainement par ces régions, seuils entre les bassins des fleuves de la mer du Nord et de la Méditerranée.

L'ADRIATIQUE.

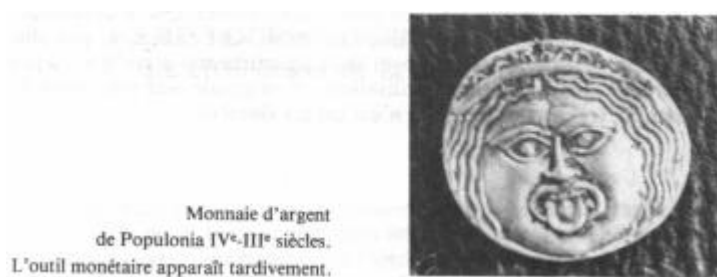
La fondation d'Hadria se place dans le second quart du VI^{ème} siècle. Il est difficile de savoir si cette ville est grecque, comme le prétendait Stéphane de Byzance qui la disait fondée par Diomède, vénète comme la géographie le suggère, ou étrusque comme l'affirment Plutarque et Tite-live. D'autres légendes proposaient des fondations diverses ; l'une d'entre elles voulait y voir une ville de création locale, peuplée par les Vénètes. On y parlait et écrivait le grec d'Egine, mais aussi naturellement le vénète et l'étrusque dans un alphabet qui est celui de Volsinies. Il est clair que dans cette ville qui ressemblait à Spina et préfigurait Venise avec ses canaux et ses maisons sur pilotis, la population était mêlée. Le cosmopolitisme des langues se doublait de celui des cultes ; les Grecs honoraient Apollon et Iris, les Étrusques un dieu chasseur vêtu comme Héraclès et coiffé du bonnet des archers. Le port n'était pas directement sur la mer, mais au contact de la ville et ne pouvait être atteint que par un canal. Un autre canal rejoignait la ville de Spina, un peu plus récente, mais très semblable, encore que peuplée cette fois d'une grande majorité d'Étrusques (supra Chap. 5). Comme à Hadria, les cultes grecs à Apollon et Héraclès y prouvent l'importance initiale du peuplement grec.

Ces deux villes qui n'ont, dans leurs marais littoraux et sur leurs assises instables, d'autre raison d'être que le commerce, vivent au rythme des relations avec le monde grec, la mer Ionienne, le golfe de Corinthe et ressentent directement les crises politiques qui durant la guerre du Péloponnèse secouent les îles Ioniennes Corinthe et les alliés d'Athènes. En effet, ce sont les habitants de Corfou et bientôt les Athéniens qui s'installent dans ces deux cités maritimes et stimulent les échanges avec la Grèce propre. Leurs graffitis sont parvenus jusqu'à nous.

Il est clair que, surtout durant les menaces perses qui jusqu'en 480 rendent précaire la route maritime vers la mer Noire et les céréales de la Russie du sud, puis durant les conflits contre Sparte, les Athéniens sont d'abord venus chercher le blé de la plaine du Pô. Accessoirement, ils emportaient quelques produits typiques de l'artisanat étrusque, quelques bronzes à la mode que l'on disait agylléens, ou encore les beaux trépieds de Vulci, qui arrivaient jusqu'à Spina et dont un exemplaire fut dédié sur l'Acropole d'Athènes, quelques pièces de vaisselle et des accessoires de banquet. Mais en retour, ils déversaient dans les ports de la plaine du Pô des quantités énormes de magnifiques vases attiques à figures rouges dont la qualité ne cesse de s'élever. Certes, quelques-uns sont destinés aux communautés grecques

du lieu ; ce sont ceux qui ont une fonction rituelle spécifiquement hellénique : funéraire (*lécythes*), ou nuptiale (*loutrophores*). Mais tous les autres remontent le cours du Reno, beaucoup franchissent l'Apennin et vivifient par leur apport stylistique les villes du grand axe Chiana-Tibre, leur offrant à partir de 475 le stimulant contact de l'art attique dont la côte tyrrhénienne, par suite de la rupture des équilibres commerciaux, se trouve désormais partiellement privée.

Les malheurs d'Athènes, sa défaite devant Syracuse, son abaissement devant Sparte et Corinthe, mettent fin, dans le dernier quart du V^{ème} siècle à ces contacts privilégiés, à ces commerces lucratifs dont le résultat n'était pas seulement économique, mais aussi idéologique et politique. Syracuse vainqueur regarde désormais à son tour vers l'Adriatique. On sait que les conquêtes de Carthage en Sicile portent à la tyrannie Denys l'ancien. Celui-ci se pose en héritier des entreprises syracusaines interrompues et en 390 implante des colons à Hadria. Mais cette fois, le commerce ne reprend plus : la Sicile n'a nul besoin des blés de la plaine du Pô.



Monnaie d'argent
de Populonia IV^e-III^e siècles.
L'outil monétaire apparaît tardivement.

La pression gauloise qu'on a parfois présentée comme complice de la politique de Denys, achève de déséquilibrer le fragile système d'échanges entre l'Italie péninsulaire intérieure et les routes maritimes de l'Adriatique. Spina ne reçoit plus aucun vase grec et vers le milieu du quatrième siècle, les riches Spinètes se fournissent auprès des ateliers de Volterra ou de Chiusi.

Les commerces de l'Adriatique ne sont pas exactement les héritiers des trafics de la mer Tyrrhénienne. Ils n'ont pas la même origine ni la même fonction. Ils ne naissent pas de la « fermeture » plus théorique que réelle de la mer Tyrrhénienne après la défaite de Cumes. Liés à la fortune d'Athènes et à sa politique occidentale, ils sont encore plus fragiles que ne l'étaient les complexes échanges de l'époque archaïque dont la fortune, du moins, n'était pas liée à celle d'une seule cité.

Il reste un point très surprenant ; alors que toutes les cités grecques, y compris certaines très petites qui semblent très peu actives au niveau du commerce, se dotent d'instruments monétaires et mettent leur point d'honneur à faire figurer sur des pièces de monnaie les symboles de la cité, les états étrusques ne frappent de monnaies qu'assez tardivement et, semble-t-il, toujours en petite quantité. Les premières frappes, très modestes, ne datent que du premier quart du cinquième siècle. Certaines cités de toute première importance n'ont, semble-t-il, jamais battu monnaie ! C'est le cas de Caere, de Vulci et de Véies. De toutes manières, il semble que le monnayage ait été dû à des causes politiques et militaires beaucoup plus qu'économiques et marchandes. Tout cela laisserait à penser que les échanges étaient nécessairement réciproques puisqu'ils avaient assez peu recours au numéraire. Les monnaies, qui ne présentent pas de motifs au revers, font un peu penser aux émissions de Chypre. Certaines sont marquées par les modèles phocéens. Mais tout

se passe comme si l'aristocratie marchande n'avait qu'un besoin très limité de la monnaie et pratiquait un troc à un niveau très évolué.

Ce court survol montre, s'il en était encore besoin, que le développement de l'Étrurie n'est pas un phénomène de vase clos, que, pas plus qu'une autre, cette histoire ne peut se compartimenter et qu'il n'y a pas d'approche possible d'une civilisation, si originale soit-elle, hors de l'ensemble très vaste dont elle n'est qu'un élément.

CHAPITRE 8.

ARISTOCRATES, ROIS, TYRANS.

La civilisation de la cité archaïque.

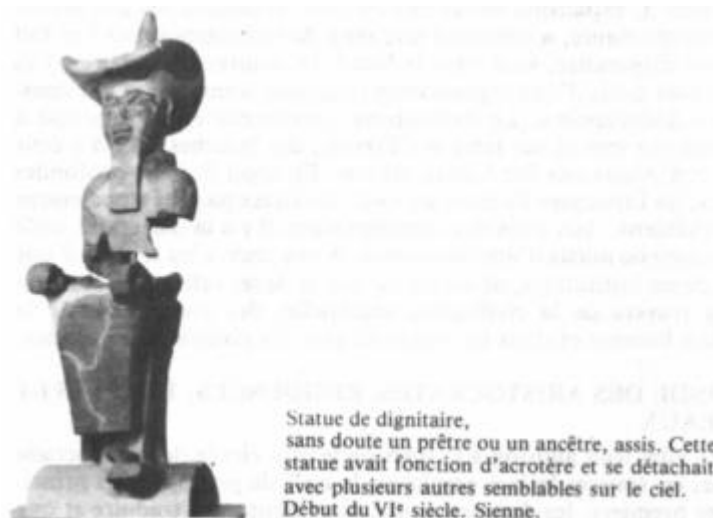
La naissance de la Cité, les phénomènes de synoécismes, l'apparition de véritables petits états se sont faits selon le modèle grec. La naissance des aristocraties, conséquence de l'enrichissement par le commerce et les industries métallurgiques, la transformation de l'agriculture et les ventes de vin, d'huile et d'olives, a profondément modifié le tissu social de l'Étrurie. L'expansion de ces mêmes cités, conduites par une aristocratie entreprenante, a constitué une série de territoires jointifs et fait largement disparaître, sauf dans le Nord, les centres secondaires. Ces états se sont dotés d'une organisation religieuse commune et ont constitué la « dodécapole ». Le dynamisme commercial enfin a poussé à l'ambition sur mer et sur terre et l'Étrurie, des bouches du Pô à celle du Sele et d'Aleria aux îles Lipari. En dépit de leurs profondes divisions, les Étrusques forment un tout : les Grecs parlent globalement des Tyrrhéniens. Aux yeux des contemporains il y a là une entité, celle d'une culture ou mieux d'une civilisation. A nos yeux, c'est le reflet d'une société, de ses institutions, de ses aspirations et de ses valeurs qui se manifeste au travers de la civilisation matérielle, des événements de la « grande » histoire et dans les rapports avec les civilisations voisines.

LE MONDE DES ARISTOCRATES,

RESIDENCES, TEMPLES ET TOMBEAUX.

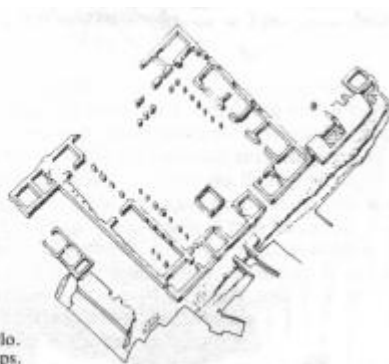
Quand elles font allusion à la fraction la plus élevée de l'aristocratie étrusque, les sources latines emploient le nom de *principes* (les principaux, les premiers, les dirigeants) que nous hésitons à traduire et que nous utiliserons tel quel. Ces aristocrates se trouvent dans toute l'Étrurie, mais selon les lieux et les possibilités d'enrichissement ils sont dans les régions côtières nombreux, et forment alors une caste qui compte un certain nombre de *gené* ou si nous préférons le terme latin, de *gentes*, ailleurs, quand les ressources sont strictement agricoles, une seule ou au plus deux ou trois grandes familles s'élèvent à ce niveau. Dans le premier cas, la trame sociale constituée par l'aristocratie des *principes* est suffisante pour engendrer la constitution d'une cité. Dans le second, au contraire, il ne se forme autour du chef du *genos* dominant qu'un vaste domaine, une « baronnie », que les expansions ultérieures des cités font par la suite disparaître. Ainsi, tandis que les résidences de l'aristocratie urbaine, perdues dans le tissu évolutif des villes qui souvent ont été

habitées pendant des millénaires (songeons à Orvieto /Volsinies) ont été détruites ou ne nous sont pas accessibles, celles des notables ruraux sont parvenues jusqu'à nous. C'est à partir de ces demeures qu'il faut imaginer le cadre de vie aristocratique.

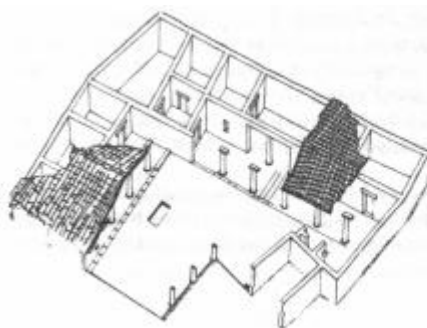


La mieux connue de ces résidences aristocratiques est sans conteste celle de Murlo. Sa position, sur une hauteur qui domine la vallée supérieure de l'Ombrone, sans être toutefois stratégique, est remarquablement choisie pour contrôler les relations entre les territoires de Roselle et de Chiusi. Cette position de quasi-équidistance par rapport aux cités du nord a même, pendant un temps, laissé supposer que Murlo était le centre d'une ligue septentrionale à laquelle Denys d'Halicarnasse avait fait allusion. Mais il faut se rendre à l'évidence, Murlo n'est que le centre d'une petite seigneurie située entre l'Ombrone, la Merse et l'Arbia ; elle devait dominer une poussière d'agglomérations mineures dont les plus remarquables sont Buonconvento, Asciano, Montalcino, Monteriggioni, Pienza, peut-être Sienne et certainement Castelnuovi Berardenga, près des sources de l'Ombrone, où une résidence un peu comparable a été mise au jour. Ce centre où, probablement, des aristocrates venus de leurs petits domaines se rassemblaient autour du plus puissant d'entre eux, ne pouvait demeurer longtemps dans une Étrurie où les cités majeures ne cessaient d'arrondir leur territoire : vers 530 au plus tard, la résidence fut rasée, rituellement effacée de la surface du plateau, les parties métalliques récupérées, en particulier les clous, et tout le reste enterré dans les anciens fossés de défense. Ce démantèlement rituel et total, qui fait songer à la destruction contemporaine de Sybaris, implique certainement une guerre inexpiable, et suppose une dimension religieuse au conflit dont il n'est que l'épilogue. On a songé que la cité conquérante pouvait être Roselle ; il est beaucoup plus probable qu'il s'agisse en fait de Chiusi dont la puissance monte précisément dans ces années de la fin du VI^{ème} siècle.

Plan de la « résidence » de Murlo.
Second état. D'après K.-M. Phillips.



La lignée qui exerce le pouvoir à Murlo le fait sur au moins trois générations et probablement cinq. En effet, peu après 650 et de toutes manières avant 610, date où commence la construction du second édifice, deux bâtiments disposés à angle droit sur les côtés ouest et sud de la cour existent déjà. L'un est tout en longueur et s'étire sur près de 38 mètres, il est construit en pisé sur une structure de pieux et de baguettes, les fondations sont faites de gros galets. Le sol est en terre battue et, devant l'édifice, enfoncées dans la terre, de grandes jarres servent de réserves alimentaires. Au-dessus de cette longue pièce très simple se développait un étage certainement beaucoup plus élaboré. Au cours de l'incendie qui le détruisit, une partie des objets précieux qui se trouvaient à ce niveau fut irrémédiablement détériorée si bien que ces restes furent abandonnés dans la couche des cendres. Or le maître des lieux possédait là de la vaisselle de grande qualité, venue des îles, de Corinthe et même de Sparte, de beaux vases étrusques, des bijoux, des pierres fines, des objets de bronze ainsi que des ivoires travaillés et des os destinés à les imiter. A la sortie de ce bâtiment allongé, la cour offre un espace ouvert au nord et à l'est, mais bordé au sud d'une aile perpendiculaire au grand édifice. Ce ne sont là que des pièces de petites dimensions, juxtaposées et cette fois précédées d'un portique qui, au sud, protège du soleil et dessert les pièces de toute l'aile. Ces deux édifices ne sont pas de simples constructions banales : un décor de terre cuite orne le toit et se détache sur le ciel. Il est peint en rouge avec des rehauts blancs et donne à la construction un caractère monumental. Certes, les motifs en sont simples : ce ne sont le plus souvent que des plaques non modelées, découpées pour donner un effet de silhouette, mais le décor est efficace et, par sa thématique, fait déjà allusion à la condition aristocratique du seigneur du lieu. Ainsi les figures de cavaliers évoquent la fonction militaire du maître de Murlo, tandis que les têtes de félins qui ornent les chutes du toit font songer au décor à têtes de lion qui commence à apparaître au même moment sur les toits des temples grecs.

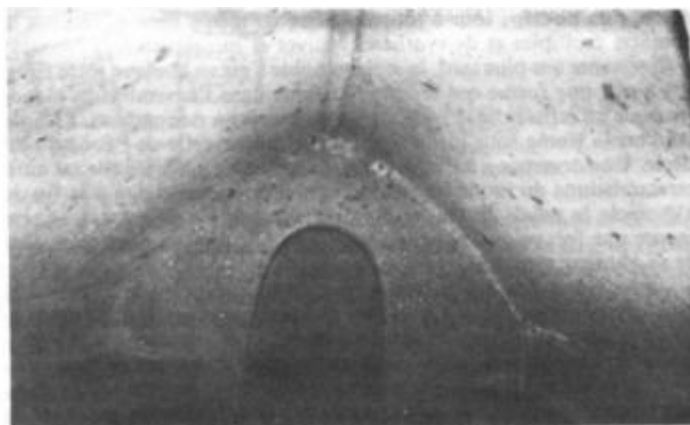


Plan de la zone G d'Acquarossa.
Derrière le portique, suite
d'apparat à trois salles.
D'après C.-E. Ostberg.

Tous les autres fragments du VII^{ème} siècle confirment ces données ; en particulier la fameuse maison de trois pièces construite non en torchis, mais cette fois en pierres de tuf, et décorée de dragons et de griffons, qui se trouvait dans la zone G de la fouille d'Acquarossa, et dont les rebords de toit étaient ornés d'un décor peint représentant des chevaux, des serpents et des hérons peints en blanc sur fond rouge. Il s'agissait certainement de l'habitation d'un personnage important dont la culture était fortement marquée par les influences orientales, insulaires et d'abord crétoises. Le passage, dans cette catégorie sociale, de la maison à une seule pièce à la maison d'au moins trois pièces est tout à fait caractéristique à la fois de l'élévation du niveau économique et du changement profond du genre de vie puisque chaque pièce a désormais une fonction spécifique.

Ces décors, ces habitations aristocratiques de la fin du VII^{ème} siècle, ces objets de luxe souvent exotiques, sont caractéristiques de la culture qu'on dit « orientalisante ». Certes, le niveau de fortune n'est nullement celui des riches marchands et des capitaines de la sidérurgie de Vetulonia, mais la différence est quantitative, non qualitative. Les maisons de la classe supérieure se distinguent radicalement des habitations des classes inférieures, encore des cabanes très proches des huttes « villanoviennes », par l'emploi de la charpente de bois taillé et de la couverture de tuiles qui engendre un décor de terre cuite.

On peut situer avec une relative précision ce passage, architecturalement décisif, de la cabane, fut-elle aristocratique, à la maison de la génération suivante. En effet, à Caere, une tombe aristocratique très riche, creusée dans le tuf, montre encore cette structure de hutte, c'est la fameuse tombe *della Capanna* (de la cabane) qui date de 680, et reproduit un édifice à deux pièces dont la plus profonde se termine par un lit de galets semblable à celui que nous retrouvons un peu plus tard dans des maisons de Massa Marittima ou de San Giovenale. La génération suivante a abandonné ces habitations et vers 650 construit de véritables maisons dont les tombes contemporaines répètent les formes. Ainsi en est-il, toujours à Caere, au sein de la même famille et dans le même tumulus de la tombe *degli animali dipinti*. Le portique que nous avons observé à Murlo dans l'aile sud se retrouve lui aussi dans les tombes contemporaines de Caere où on le transpose en une sorte de vestibule.



Tombe « de la cabane », Cerveteri, nécropole de la Banditaccia, tumulus II. Vers 680.

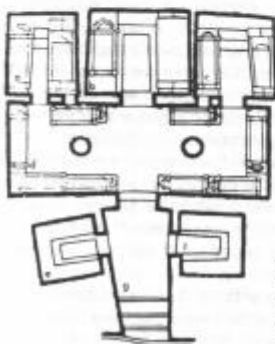
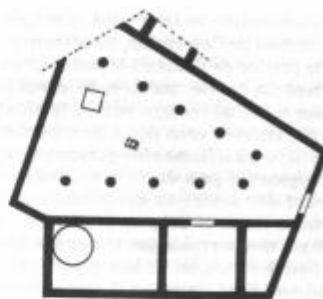
Il est clair que nous ne sommes plus ici en présence d'une habitation construite par l'habitant lui-même comme c'était le cas pour les huttes, mais bien d'un édifice

qui requiert l'emploi de maçons, de charpentiers et, pour la confection et l'ornement du toit de tuiles, de coroplathes. Le saut qualitatif est fait : une société de métiers du bâtiment est en train d'apparaître.

La chose était déjà perceptible un peu plus tôt pour la céramique : les ateliers qui font certainement travailler des manœuvres de très basse condition, surtout dans la production de masse, font encore appel à la main d'œuvre féminine comme c'était la coutume dans la céramique domestique, mais une spécialisation apparaît dans la céramique de qualité. C'est l'époque où se manifestent les premières « équipes » d'artisans comme celle qui travaille à Tarquinia pour Démarate de Corinthe et qui réunit Eucheir, Eugrammos et Diopos (Pline l'Ancien, XXXV, 12, 43). Ceux-ci copient, répètent, transposent ou adaptent les modèles, les décors et les techniques qu'ils ont appris dans leur patrie et dans ces ateliers cosmopolites naît ainsi un singulier mélange de formes et de thèmes. L'art « orientalisant » est un art du « patchwork » et la culture qui l'engendre et s'en nourrit tour à tour doit être de même nature, résultat de contacts multiples et de synthèses hâtives et incomplètes.

Cinquante ans plus tard, la maison noble s'est en quelque sorte fixée, elle a pris une forme qui semble répandue dans l'ensemble du monde étrusque ou étrusquisé et que l'on peut observer à Acquarossa, à Murlo ou dans la Rome sous influence toscane qui est celle de l'aube du VI^{ème} siècle. Une demeure « à l'étrusque » est en train de naître, elle est aussi caractéristique du mode de vie de l'aristocratie que le sera à la fin du XV^{ème} siècle le palais florentin. Le meilleur modèle en est assurément encore une fois celui de Murlo, mais cette fois dans la deuxième étape de sa construction.

Rome, plan de la « Regia » dans son cinquième état (vers 500-490). On reconnaît l'édifice à trois salles qui existait déjà dans la construction de Servius Tullius (Quatrième état).



Cerveteri, plan de la tombe des chapiteaux, fin VI^e siècle. La salle aux deux colonnes tient la place du portique sur lequel s'ouvrent trois chambres.

Sur les ruines arasées de l'ancienne demeure, la seconde ou mieux la troisième génération des *principes* de Murlo a entrepris une construction puissante et remarquablement pensée, si étonnante et si manifestement architecturée qu'un tel

édifice à l'époque archaïque ne peut manquer de poser le problème de sa conception. Peut-être faut-il en chercher l'origine dans les palais d'Asie mineure dont la richesse aurait séduit le constructeur qu'on peut imaginer venant de Grèce de l'Est, comme nombre d'autres artisans contemporains, potiers, peintres ou sculpteurs. Autour d'une cour presque carrée de plus de quarante mètres de côté se disposent régulièrement des bâtiments qui sont tous de largeur égale. Le côté nord est occupé par deux grandes salles dont l'une au moins présente une colonnade axiale. Les autres côtés sont constitués par des pièces plus nombreuses, juxtaposées, mais souvent symétriques. Sur trois côtés, la cour était bordée de portiques, tandis que, presque au milieu du côté ouest, en face d'un local ouvert sur la cour, un petit enclos à ciel ouvert devait avoir une fonction cultuelle. Les grandes salles étaient-elles destinées aux réunions d'une « ligue » comme le pensent semble-t-il les fouilleurs, ou bien doit-on seulement imaginer qu'il s'agissait là de la salle d'audience et d'apparat du potentat local ? Malheureusement la décoration en terre cuite, jetée pêle-mêle dans les fossés lors de la destruction de l'ensemble, ne se trouve en rapport certain avec aucune partie précise de l'ensemble architectural. Les magnifiques frises montrant des courses montées de jeunes garçons coiffés de bonnets d'archers, une scène de cortège nuptial (peut-être une hiérogamie qui rappellerait celle trouvée voici peu à Métaponte), un banquet et une assemblée hiératique où trônent cinq personnages portant des emblèmes certainement religieux et peut-être divins, une moulure de corniche oblique (un rampant de façade) où des chiens poursuivent des lièvres, ne peuvent être mis en place avec certitude. Pire, les grandes figures acrotères montrant des personnages masculins assis majestueusement et portant à la main les insignes de leur dignité ne peuvent être remplacés. Leur étrange couvre chef, ce grand chapeau débordant à la coiffe très pointue (ancêtre non encore atrophié de l'*apex* des Flamines Romains) indique très probablement une fonction sacerdotale et évoque de très près les représentations d'haruspices qui nous sont parvenues. Il est certainement hasardeux de tenter une reconstitution de cette décoration, mais il se dégage de ce programme iconographique tout un ensemble d'impressions très fortes : le lieu est certainement chargé d'une fonction religieuse, mais on y perçoit aussi tout un arrière-plan gentilice, tout un climat de jeux et de concours probablement paramilitaires comme le sont les courses équestres, dans un monde où le banquet d'origine grecque met une note aristocratique que confirment les représentations cynégétiques.

Il faut enfin insister sur l'aspect défensif de l'ensemble, un fossé, une succession de fortifications simples, mais efficaces, se développent sur les côtés ouest et nord donnant clairement à entendre que cette « résidence » a un rôle politique important doublé sans doute d'une fonction religieuse et qu'il justifie d'être défendu parce qu'il ne peut manquer d'être attaqué.

Ce même climat, certes moins fortement affirmé, mais sans doute simplement parce que la puissance de l'aristocrate local est bien moindre, se retrouve à Acquarossa, dans les édifices dits « de la zone F ». Les reconstitutions de cet ensemble montrent d'étroites affinités avec la résidence de Murlo. Autour d'une cour, ici incomplète, mais comparable, se disposent trois bâtiments dont deux au moins sont précédés de portiques. On ne peut manquer d'être frappé par la disposition très monumentale de l'édifice principal dont l'entrée, sur le portique, se fait par une vaste baie au linteau soutenu par une colonne. Les colonnes des portiques, dont une partie a été retrouvée, sont taillées dans la pierre et portent des

chapiteaux, maladroits certes, mais directement dérivés des modèles doriques de la Grèce contemporaine. L'aile nord est occupée par une construction dont on a voici peu proposé de restituer la façade avec un fronton ouvert comme celui des temples. La disposition intérieure des pièces, avec sa symétrie, en fait certainement un édifice à fonction ostentatoire et dont le caractère devait être à la fois religieux et politique. Les décors des frises de terre cuite, qui ornaient les corniches des édifices de cette cour, développent des thèmes à la fois sacrés et aristocratiques : on y voit des scènes de cortèges triomphaux où, entre le char et le défilé des hoplites, apparaît curieusement la figure d'Héraclès domptant le lion de Némée ou le taureau de Crète, allusion probable à quelque prétention héroïque du chef local. Plus loin, c'est le traditionnel banquet aristocratique qui occupe une place notable et qui est ici accompagné de scènes de *comos*, danses bacchiques après boire extrêmement animées.

A Tuscania, dans l'arrière-pays de Tarquinia, les mêmes matrices de bas-reliefs utilisés à Acquarossa ont servi une seconde fois à la décoration d'une résidence aristocratique sans doute comparable. Là encore, le Princeps local avait fait développer sur les frises de sa demeure les thèmes favoris de sa caste.

Quoique les fouilles de Poggio Buco, sur le cours de la Fiora, dans l'arrière pays de Vulci, soient loin d'avoir été aussi rigoureuses que celles de Murlo et d'Acquarossa, il semble aujourd'hui certain que là encore s'élevait une de ces résidences d'aristocrates locaux et la ressemblance thématique du décor de terre cuite qui se développait sur son palais avec les plaques déjà évoquées est éloquente. Les courses équestres de Murlo et les défilés militaires à caractère triomphal y voisinaient avec des frises d'animaux fantastiques dans l'esprit des arts orientalisants.

A Rome enfin, la demeure du roi, la *Regia*, que le traditionaliste romain a, pour des raisons religieuses, conservé presque intacte, n'était guère différente, dans cette cité étrusquée, du modeste édifice d'Acquarossa, et les pièces se disposaient au fond d'une cour derrière un portique de trois colonnes, puis, autour d'une nouvelle cour devenue trapézoïdale et bordée par des portiques. Le décor extérieur de plaques de terre cuite, comme à Poggio Buco, faisait appel à des motifs d'animaux au milieu desquels, de manière très singulière, s'était glissé le Minotaure.

Dans les grandes cités côtières, ces habitats n'ont pas été conservés. Etaient-ils très différents ? Les tombes aristocratiques, surtout celles de Caere, reproduisent avec une grande précision les maisons des vivants. On peut mesurer là ce qu'était le cadre de vie de l'aristocratie urbaine.

L'évolution de l'architecture funéraire est plus facile à suivre que celle des demeures qu'elle évoque : les exemples sont foison. Pour le promeneur qui parcourt la nécropole de la Banditaccia et suit la *via sepolcrale*, la visite de chaque grand tumulus est une révélation sur l'architecture domestique de l'Étrurie archaïque en même temps qu'une approche sensible des structures familiales et gentilices.

Aucun toutefois n'est plus éloquent que le Tumulus n°II qui contient quatre tombes, dont la forme et le plan se retrouvent certes dans d'autres édifices funéraires de Caere, mais qui ici ont le grand avantage d'être rassemblés et de se succéder à un intervalle d'une génération. La plus ancienne de ces tombes est celle de la Cabane (*della Capanna, of the Thatched Roof*) vers 680 (cf supra) : c'est la représentation très évocatrice d'une hutte, car telle est encore la demeure de cette famille pourtant très riche puisqu'elle est capable de construire le monumental tumulus de quarante mètres de diamètre qui abrite la tombe ! Le mobilier est celui là même qu'on a

transporté de la maison : lits et coffres ont été apportés pour meubler le lieu de la sépulture. Une génération plus tard, dans le troisième quart du VII^{ème} siècle, les descendants font creuser dans le secteur nord-est du tumulus la tombe que l'on nomme tomba *dei Dolii* (tombe des jarres) ; elle montre déjà une évolution considérable : le plafond est soutenu par des poutres, les pièces sont carrées ou rectangulaires, ce qui manifestement représente une maison construite en pierres de taille ou en torchis. De part et d'autre du couloir d'entrée, le *dromos*, deux chambres disposées comme des ailes s'ouvrent avant qu'on ne pénètre réellement dans la partie la plus importante de la tombe. Elles sont sans doute destinées non au enfants du maître des lieux, mais à ses familiers les plus proches, à ses compagnons, ces *hetairoi* qui, pour n'être pas les égaux des aristocrates, n'en sont pas moins des proches, tout en demeurant dépendants. Le décor toutefois est encore pauvre et la tombe n'accède pas à cette monumentalité qui caractérise les constructions des périodes postérieures. Dès le premier tiers du VI^{ème} siècle, dans la partie méridionale du tumulus, la troisième (ou la quatrième) génération fait creuser dans le tuf la tombe connue sous le nom de « tombe des lits et des sarcophages ». Le plan ne diffère pas de celui de la génération précédente : là encore deux pièces se commandent l'une l'autre tandis que des ailes s'ouvrent sur les côtés du *dromos*. En revanche, le décor architectural est fort nouveau : les ouvertures sont surmontées d'un tympan en plein cintre (une lunette) qui confère une remarquable élégance au mur de séparation entre la première chambre et la seconde. Durant le troisième quart du VI^{ème} siècle enfin, une quatrième tombe est creusée, cette fois dans le secteur sud ouest du grand tumulus. Elle est connue sous le nom de « tombe des vases grecs » et atteint une réelle monumentalité. Composée d'une chambre centrale sur laquelle s'ouvrent dans le fond un groupe de trois pièces, et de deux chambres de chaque côté du *dromos*, elle s'inscrit dans un espace complètement carré semblable en cela à la tombe contemporaine des boucliers et des trônes (*Scudi e Sedie*) à celle des chapiteaux (*Capitelli*) à celle des trois chambres (*tre Celle*) et aux deux tombes des corniches (*Cornice 1 et 2*). Les pièces y répètent la disposition des maisons où elles s'organisent autour d'une pièce centrale ; le plafond de la chambre majeure est soutenu par des colonnes, comme c'est le cas pour la tombe des chapiteaux (*dei Capitelli*). La chambre principale, au centre, évoque alors les portiques que nous avons partout observé dans les demeures de l'aristocratie et sur lesquels ouvrent les pièces carrées disposées les unes à côté des autres.



Castellina, tombe des deux poutres. La structure de base de la tombe est creusée dans le tuf. Fin du VII^{ème} siècle.

Dans le nord, les grandes tombes aristocratiques, quoi qu'adoptant souvent la forme extérieure de tumulus des nécropoles méridionales, n'ont généralement pas pour but de répéter les formes intérieures de la maison. Toutefois, à Castellina in Chianti un grand tumulus, celui de Monte Calvario, était creusé de quatre tombes qui toutes évoquent la disposition des pièces d'une riche demeure et les tombes de la région de Cortona que l'on nomme localement *melone* en raison de la forme

hémisphérique du tumulus, s'inspirent du plan de véritables petits palais aux pièces très nombreuses.

Ainsi pouvons nous imaginer le cadre architectural de la vie aristocratique de la fin du VII^{ème} siècle à la fin du VI^{ème} siècle. Mais il est très probable que ces maisons recevaient au moins partiellement un décor peint, à moins qu'elles n'aient été ornées de décorations suspendues. L'usage des tapisseries était certainement fréquent. Ces étoffes brodées ou tissées venaient probablement d'Orient et ce sont elles qui servirent sans doute de véhicules à nombre d'images adoptées en Étrurie au VII^{ème} siècle. Ainsi la Tombe « Campana » de Véies est couverte d'un décor peint qui imite les tentures orientales, et ce même type de décoration se retrouve plus d'un siècle plus tard à la tombe tarquinienne « du Chasseur » où sont figurées des bandes de tissu décorées de frises d'animaux. Sur les parois des pièces de réception on pendait volontiers ces emblèmes typiquement aristocratiques que sont les grands boucliers ronds de l'infanterie hoplitique dont les hommes de la maison tiraient leur fierté et qui sans doute portaient peint au centre l'épiscème, véritable « blason » de la famille, que nous retrouvons deux siècles plus tard dans les tombes peintes de Tarquinia. Mais ce qui conférait au cœur même de la demeure des grands son caractère gentilice et même politique était certainement la présence d'un ou plusieurs grands sièges à dossiers que les tombes reproduisent (*Tomba degli Scudi e delle Sedie, tomba Campana*) et où le chef du clan siégeait solennellement, du moins pour recevoir ses « clients » et tous ceux qui dépendaient du chef de famille.



Cerveteri, tombe tarquinienne que reproduisent, contre des sièges et des boucliers. Les symboles du pouvoir gentilice s'étendent dans la salle centrale. Fin du VII^{ème} siècle.

On serait presque tenté d'imaginer que l'architecture et l'art de ces hautes époques où dominent les *principes* est exclusivement au service de ceux-ci. Les artisans qui travaillent pour eux œuvrent souvent chez eux, comme le prouve l'existence d'un atelier d'ivoirier à Murlo, et comme le laisse supposer la somptueuse production des orfèvres dans les régions méridionales qui semblent ne travailler que pour une seule lignée. En fait cet art est celui d'une caste ; il est à la fois le privilège de celle-ci et l'instrument de son prestige, la preuve de sa puissance et de sa richesse et l'outil indispensable de « distinction » qui lui permet de s'affirmer au dessus des autres strates de la population et d'assurer son pouvoir.

Il n'est pas jusqu'à l'architecture et à la décoration des temples qui ne soit, d'une certaine manière, au service des *principes* qui en sont de fait les commanditaires. En présentant Murlo et Acquarossa, nous nous demandions si les bâtiments des ailes nord étaient des temples ou des salles à fonction politique : le fait qu'on puisse se poser cette question et répondre comme le font les fouilleurs des deux sites en estimant que les deux fonctions étaient sans doute confondues, prouve que la sphère religieuse n'est pas étrangère au domaine du politique, alors dominé par les chefs de clans. A Pyrgi, le rôle de Thépharie Velianas et de sa famille dans le choix de la thématique mythologique du plus ancien des temples de *l'Emporion* où se développent les thèmes de Memnon et de l'Aurore et ceux des travaux d'Héraclès serait un choix politique, le culte y aurait une valeur dynastique ou gentilice, en un

mot le religieux serait à Caere étroitement dépendant du politique. Il est très probable que ce soit le cas presque partout.

La forme du temple est alors presque définitivement fixée : sa structure intérieure est semblable à celle de la tombe « des vases grecs » et des édifices aristocratiques qui ont servi de modèle. Comme nous l'avons déjà vu, derrière un portique s'ouvrent trois pièces juxtaposées, celle du centre est en général un peu plus vaste que les deux autres qui se bornent parfois à n'être que des ailes, parfois cette *cella* majeure commande les deux pièces mineures. Elle ouvre sur le portique par une large porte monumentale. Ainsi qu'il s'agisse d'une tombe, d'une maison aristocratique ou d'un temple (supra, chap.6), le plan est génériquement le même. Cette singulière unité de conception confirme s'il en était besoin que ce sont là trois produits de la même caste, celle des *principes*. Le temple de Portonaccio à Veies, le temple A du sanctuaire de Pyrgi, celui, magnifique du Capitole à Rome, commencé sous l'autorité étrusque ou celui du Belvédère à Orvieto sont là avec vingt autres postérieurs pour témoigner de l'adoption universelle de ce plan. Bien plus, dans l'élévation de la façade, on retrouve, développée avec talent, la forme initiale du toit de cabane que nous avons pu observer sur les urnes cinéraires d'époque villanovienne et qui, nous l'avons vu, devait demeurer la forme traditionnelle des résidences de chefs dans la première moitié du VII^{ème} siècle. Ainsi s'affirme dans les formes architecturales et dans le décor qui s'y rattache, la puissance et l'omniprésence de l'aristocratie.

Les productions des arts mineurs qui foisonnent à l'époque, ne font que confirmer ce caractère, produits localement dans le cadre même de la résidence du *princeps* ou importés, ce sont tantôt des outils du pouvoir aristocratique, tantôt des supports des valeurs de cette classe. Les bijoux, splendidement travaillés, les costumes souvent somptueux, les étoffes venues d'Asie grecque (nous savons quel prix on attachait aux manteaux de Milet), les chaussures dont la forme « à la poulaine » (on les nomme *calcei repandi*) est à elle seule un signe de noblesse, comme le seront les talons rouges en d'autres temps, ou, sous la république romaine, les brodequins sénatoriaux, concourent à l'apparence et au prestige de cette aristocratie. Il faut y ajouter les harnais des chevaux et les décors somptueux des chars de parade qui n'ont plus de fonction militaire, mais gardent le souvenir d'un passé « héroïque » aussi mythique que celui des épopées d'Homère, mais absolument nécessaire à toute société aristocratique. Armes, chars, insignes du pouvoir gentilice et de la grandeur des *gentes*, sont des biens précieux et utiles : ce sont eux qui sont produits dans les ateliers d'Étrurie ou que l'on fait venir à grand prix d'un Orient prestigieux.

D'autres objets qui semblent en apparence moins liés au pouvoir et à la puissance des aristocraties n'en sont pas moins importants. C'est le cas, en particulier de tout ce qui touche à une pratique spécifiquement aristocratique : celle du banquet. En effet, de même qu'il n'y a pas d'aristocratie qui ne s'appuie sur un système de « compagnons », il n'y a pas d'hétairies (de cercles de compagnons) sans banquets. Aussi les vases à boire, aux formes très diverses, *Skyphoi*, *Canthares* et *Kyathoi*, puis les fameuses coupes dites ioniennes dont les prototypes naissent en Grèce de l'Est, les coupes attiques enfin, sont-ils parmi les plus nombreux dans les tombes aristocratiques. Ils sont le plus souvent accompagnés de vases de service : amphores et *stamnoi*, destinés à présenter le vin, et *oenochoes* destinées à le servir. Mais le vase par excellence des banquets, celui autour duquel on danse le *comos*, le plus prestigieux aussi, est certainement le cratère où l'on mélange le vin que l'on va par la suite puiser. Posé sur un pied, bien en vue, il peut-être métallique, mais il est le plus

souvent en terre cuite peinte. L'usage de faire rafraîchir ce cratère dans un bassin d'eau froide, ou mieux dans la neige, semble fréquent. Ce « sceau à champagne » que l'on nomme de manière abusive un *lébès*, est bien sûr un meuble de prestige et il semble spécifique du banquet aristocratique étrusque.

Les vases grecs importés sont naturellement des biens de prestige qui définissent un mode de vie, mais ils reflètent également les valeurs auxquelles se réfère cette société. L'étude thématique des représentations est fort instructive : les mythes les plus fréquents sont héroïques et Héraclès, qui a toujours été important en Occident, y apparaît très souvent comme une sorte de référence permanente à des cultes dont l'aristocratie devait détenir le monopole. Les scènes de combats, commémorant de hauts faits militaires et civiques, sont certes nombreux, mais leur fréquence est bien moindre que celle des scènes « de genre » où les représentations de banquet prennent la première place, allusion très probable au genre de vie aristocratique.

ROYAUTES. LE REGIME DES LUCUMONS.

Ces mêmes valeurs s'expriment dans les cités qui se donnent un roi. Aussi bien, les monarchies étrusques ne sont-elles que des aristocraties déguisées et c'est la domination d'un clan qui s'affirme dans le pouvoir des *Lucumons*.

Peut-être ce terme de *Lucumons*, dont le sens de « roi » est pourtant affirmé par un commentateur antique de Virgile (Servius), n'est-il pas réellement celui qui conviendrait. Par trois fois au moins, en effet, les textes antiques nous signalent la présence de personnages qui se nomment ainsi : le chef de l'armée étrusque qui aide Romulus, le fils de Démarate et le rival d'Arruns de Chiusi. Dans ces cas, le mot semble n'être qu'un nom propre ce que d'ailleurs l'épigraphie confirme. Pourtant nous le garderons par commodité pour désigner les rois des cités étrusques.

Nous ne connaissons guère ces rois, beaucoup ne sont signalés que par des légendes dont il n'est même pas certain qu'elles n'aient pas été tardivement élaborées. Les annales antiques, marquées par cette « haine des rois » qui est un des lieux communs de la littérature politique romaine, ne nous ont guère transmis que des figures odieuses de souverains cruels ou incapables. Virgile met au nombre des « rois » étrusques Mézence qui aurait régné sur Caere et que Caton connaît également. Sa réputation de cruauté est extrême : il faisait lier disait-on, un mort à un vivant, et ce dernier devait mourir putréfié vivant ! Les sources grecques, qui placent le personnage vers le VI^{ème} siècle, ne sont pas moins sévères à son égard, et se réfèrent implicitement à l'horrible lapidation par les habitants de Caere des prisonniers phocéens de la bataille d'Aléria. Le roi Properce de Véies semble être encore davantage le produit de la légende et ne porte pas un nom étrusque. D'autres sont plus tardifs. C'est le cas d'Arruns de Chiusi, responsable, selon la légende, de l'entrée des Gaulois en Italie, c'est naturellement aussi le cas de Lars Tolumnius, « roi » injuste et solitaire de Veies qui devait mourir sous les coups de Cornelius Cossus. C'est un roi étrusque, un certain Arimnestos, qui selon Pausanias, aurait été le premier étranger à dédier une offrande dans le sanctuaire d'Olympie ; ce dernier cependant ne semble pas avoir mérité une réputation scandaleuse. On voyait encore à l'époque impériale le trône qu'il avait offert et, à lire Pausanias, il ne fait guère de doute que ce souverain étrusque ait été aux yeux des Grecs une sorte de pendant

occidental à Midas, le roi de Phrygie, qui avait lui aussi dédié un trône à Delphes. Les sources littéraires ignorent en revanche ce Théfarie Vélianas dont nous savons que selon le texte phénico-punique des Lamelles de Pyrgi, il était « roi sur Caere » (mlk 'l kysry) ; malheureusement, le texte étrusque de la lamelle ne donne en aucune manière le titre du personnage et se contente d'affirmer : Théfarie Velianas a mis une offrande (θemiasa meXθefariei velianas sal).

Leurs insignes nous sont connus ; Denys d'Halicarnasse (III, 61, 1) nous les décrit. Si la couronne d'or ne semble pas avoir survécu, non plus d'ailleurs que le sceptre surmonté d'un aigle et la toge brodée ou peinte (*toga picta*) « pareille à celle des anciens rois de Lydie et de Perse », les autres insignes sont passés dans la tradition des magistratures romaines. Mais ces costumes et ces insignes se retrouvent sur certaines représentations, c'est ainsi que la toge peinte est portée par Vel Saties dans les peintures célèbres de la tombe François de Vulci et qu'un personnage, sans doute royal, représenté sur une plaque de terre cuite peinte de Caere (appartenant à l'ancienne collection Campana et aujourd'hui au Louvre) tient un sceptre et siège sur un tabouret pliant. Les trois attributs les plus remarquables sont certainement la toge à large bande de pourpre qui sera portée pendant toute la durée de la civilisation romaine, le tabouret pliant en ivoire que nous avons déjà évoqué et qui deviendra la chaise curule, enfin la présence de faisceaux de verges portés par des appariteurs spéciaux, les licteurs. Que tous ces attributs soient ceux des *lucumons* ou que certains soient arborés par certains de leurs représentants, nous sommes incapables de le dire. Sans doute existe-t-il dans l'entourage direct du roi de hauts personnages choisis qui préfigurent déjà les magistrats, sans doute cooptés, de l'époque républicaine. C'est ainsi nous semble-t-il qu'il convient d'interpréter la présence en plein VI^{ème} siècle d'un Zila ? sur une inscription de l'Étrurie padane.

Il faut enfin rappeler (Cf. Chap.6) que ces monarchies sont d'essence religieuse. Jamais l'expression *Rex quia Augur*, « Roi parce qu'Augure » ne peut dans la période archaïque être prise en défaut. L'image même du Roi légitime est donnée, dans l'historiographie romaine, par Numa, et c'est une dimension que les usurpateurs tenteront tous de se donner : Servius Tullius en fondant les cultes à *Fortuna et à Mater Matuta*, et les Tarquins en entreprenant la construction du grand temple de *Jupiter Optimus Maximus*, dont la république naissante devait, en prétendant l'inaugurer, s'attribuer le prestige et tirer sa légitimité sacrée. Le contenu même du texte de Pyrgi gravé par Théfarie Velianas est éloquent :

« Parce qu'Astartè a favorisé son fidèle en l'an III de son règne... » (texte phénico-punique, traduction Dupont-Sommer)

Ainsi, le maintien de la royauté est une faveur de la divinité.



Plaque de terre cuite de revêtement montrant un cortège triomphal. Tuscania. Vers 500.

C'est dans une cérémonie, destinée à devenir à Rome d'une extrême importance et qui se fixe alors, qu'apparaît ce lien entre le pouvoir et le monde des dieux : il s'agit du triomphe. Que de plaques de terre cuite ornant les palais ou les temples, montrent un « guerrier » montant en char ? Derrière l'attelage, devant, tout autour, des soldats en armes. Le modèle iconographique grec est bien connu, il s'agit du départ du chef montant en char et cela peut illustrer maintes scènes de l'Iliade ou de l'épopée thébaine. Mais ici les choses sont nouvelles, car les chevaux sont souvent ailés, le personnage à pied qui marche aux côtés ou devant le char porte tous les insignes qui caractérisent Hermès/Turms et la scène a presque valeur d'apothéose. Le rite de la procession, l'ordre même des participants, l'apparat du cortège et en particulier l'usage du char, militairement désuet mais extrêmement symbolique, et dont les tombes nobles nous livrent les ornements en plaques de bronze repoussé et les mors des chevaux, tout concourt à créer un climat religieux et exceptionnel qui légitime le pouvoir par la faveur divine. La majeure partie de ces représentations fixent non des triomphes civiques, mais des cérémonies gentiles dont les participants sont des « compagnons » et des « clients » pour ne pas dire des dépendants. L'essence même de ce pouvoir s'exprime dans l'image qu'il en donne.

NOUVELLES COUCHES SOCIALES.

Mais de nombreux signes manifestent des changements dans la structure de la société, changements qui sont à la fois la conséquence et la cause du développement des états/cités, de l'enrichissement par le commerce et l'artisanat, du succès des grandes exportations agricoles et, mais comment le mesurer, des progrès d'un mode de vie et d'un registre de valeurs venus du monde grec. C'est aussi le moment où cette société dynamique, comme un pays neuf ouvert à toutes les immigrations enrichissantes, accueille les potiers grecs, les artisans de Corinthe et les marchands de Carthage, leur donne une place dans le corps social, les intègre en même temps qu'elle intègre leurs apports, sans pour autant perdre son originalité. Ce mouvement affecte d'abord les cités côtières de manière parfaitement et immédiatement sensible. Le visiteur de la nécropole de Caere perçoit comme physiquement ce changement en suivant la voie centrale de la Banditaccia. Aux tombes à tumulus, splendides monuments de groupes aristocratiques vieux de près de cinq générations (songeons au tumulus II) et qui sont encore en pleine transformation, (tombe des lits et des sarcophages et tombe des vases grecs), s'ajoutent désormais des édifices sur plan carré, intégrés dans de véritables quartiers lotis à l'extrémité est de la nécropole, et comportant rarement plus d'une chambre. La charnière se situe à Caere dans les années 530. C'est presque exactement le moment où à Tarquinia, les tombes à tumulus, qui marquent de leur empreinte le plateau de Monterozzi pendant toute la fin du VII^{ème} siècle et la première moitié du VI^{ème} et auxquelles appartiennent les étranges « portes », ces grandes plaques de pierre locale, sculptées de manière sommaire en une succession de métopes et de bandeaux d'un goût encore



orientalisant, commencent à faire lentement place aux tombes à chambres souterraines qui se multiplient soudain et ont recours à ce mode de décoration rapide et relativement bon marché qu'est la peinture. La première série de tombes peintes, celles qui n'ont que quelques bandeaux de couleurs et des motifs géométriques, date bien du début du siècle, mais c'est vers 540 qu'apparaissent les scènes composées et les grands essais de peinture atteignant un réel niveau artistique. Mais ces tombes peintes ne représentent qu'une petite partie de la nécropole, en effet ce sont des milliers de tombes à chambre qui creusent depuis le début du VI^{ème} siècle la vaste étendue du plateau et qui nous forcent à reconnaître l'importance de nouvelles couches sociales dont la frange supérieure seule est connue du grand public grâce aux peintures de ses tombes.

On ne peut expliquer autrement deux phénomènes économiques, l'un dont on perçoit l'effet dans les importations de céramique grecque, l'autre qui se traduit par un phénomène comparable dans la production locale des vases peints. Le premier a été mis en évidence de manière indiscutable : alors que la période précédente est marquée par des importations d'un petit nombre de vases de grand prix (songeons au vase François) et d'un nombre limité de vases de qualité courante, la période qui s'ouvre vers 530 est celle des importations massives de vases de qualité moyenne ou courante parmi lesquels on ne rencontre proportionnellement que d'assez rares produits de très haute qualité. Tout se passe comme si un phénomène de diffusion plus large de la production s'était accompagné d'une sorte de resserrement de la clientèle la plus raffinée. C'est un phénomène qui se reproduit, avec des résultats comparables, dans l'Europe occidentale des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles où les importations des porcelaines de la compagnie des Indes augmentent globalement de volume, mais au détriment de la qualité, tandis que les pièces de haute valeur deviennent proportionnellement rarissimes. L'interprétation en est aisée : une nouvelle couche, assez large, de la population a désormais économiquement accès à ce type de produits et, sur le plan culturel, a adopté les goûts de la frange la plus fortunée au point de désirer acquérir ces biens de prestige. Les ateliers d'Athènes travaillent donc massivement pour cette nouvelle frange aisée de la population des villes étrusques. Mais, corrélativement, on voit se développer une production locale, d'abord fort médiocre et progressivement moins déplorable, une céramique de remplacement, d'imitation, qui abandonne les schémas issus de l'Orient et de Corinthe et propose sur le marché de vases faussement atticisants (ou même un peu « chalcidiens » c'est à dire inspirés par la céramique des colonies grecques de Sicile) à figures noires : c'est un artisanat typiquement étrusque qui fleurit avec de belles œuvres du peintre d'Amphiaraios et de Tityos vers 530-520. Cette production si caractéristique, que l'on dit « pontique » se prolonge jusque vers 500 et répond à la demande d'une clientèle certainement étrusque, disposant d'une certaine aisance et familiarisée avec les aspects les plus accessibles de la culture grecque. C'est la même catégorie sociale qui, à Vulci, constitue la vaste clientèle de ce marché en plein développement et, à Tarquinia ou à Caere, affirme dans ses tombes à la fois simples et solides sa nouvelle accession à la reconnaissance politique.

La richesse de cette nouvelle classe repose sur le grand commerce : elle suppose donc la maîtrise des routes et des marchés (Chap 7). Sa culture et ses relations avec le monde grec, occidental, asiatique ou surtout attique la rendent sensible au mode de vie et peut-être aux aspirations politiques qui se développent alors dans les cités grecques : les changements de régimes politiques qui, au sixième siècle, secouent toute la Méditerranée hellénisée, affectent aussi l'Étrurie et ils s'y expliquent par ces besoins et ces contacts. Enfin, l'intégration progressive des cités étrusques aux problèmes méditerranéens, accélérée par la politique et les intérêts de cette nouvelle classe, rendent dans un premier temps l'Étrurie directement sensible aux conséquences des conflits entre les « grands » que sont Athènes, Corinthe, Sparte, mais aussi le Roi des Rois et par la suite Syracuse ; puis, dans un second temps, en font un acteur, secondaire certes, mais non négligeable, des transformations de la Méditerranée occidentale. Ainsi, c'est l'apparition de ces nouvelles couches sociales qui précipite l'évolution de l'Italie moyenne à l'intérieur du monde antique.

LES TYRANNIES :

EXPRESSION POLITIQUE DES NOUVEAUX CITADINS.

Partout dans le monde grec, les régimes aristocratiques cèdent la place, à partir de la seconde moitié du VII^{ème} siècle, à ce que l'historiographie antique nomme des tyrannies. Il ne faut pas donner à ce mot son acception moderne, et les « tyrans » grecs ne sont pas tous, tant s'en faut, des dictateurs sanguinaires et violents. Le sens péjoratif attaché au nom même vient de ce que l'histoire a d'abord été faite par des hommes issus des milieux aristocratiques qui ne pouvaient admettre la présence de ces usurpateurs, presque toujours hostiles à leur caste, et portés par des couches sociales nouvelles jusque là soumises. Le premier des contre coups en Étrurie est l'arrivée de ce Démarate, membre de l'aristocratie des Bacchiades, que la révolution du « tyran » Cypselos chasse de Corinthe.

En fait, dans les cités grecques, la tyrannie est l'expression politique des nouvelles couches sociales qui cherchent à s'émanciper de l'autorité des aristocraties archaïques. Les tyrans, s'ils ne les résolvent pas toujours, abordent le plus souvent le problème des dettes et celui de la propriété des terres. Surtout, s'appuyant sur les populations récemment fixées dans les villes, et souvent en cours d'enrichissement, ils soutiennent les initiatives lointaines, les prétentions maritimes, les ambitions « coloniales » qui sont une des manières de résoudre au loin les crises internes qu'ils souhaitent ne pas aborder de front. Ce faisant, ils préparent tous la voie à des systèmes politiques qui, pour ne pas aboutir toujours comme à Athènes à la démocratie, engendrent régulièrement des régimes républicains où l'État se trouve géré par l'intermédiaire de magistrats temporaires, élus ou tirés au sort. Ces régimes peuvent n'être que des républiques oligarchiques ou aristocratiques, mais ils peuvent aussi avoir des caractères « isonomiques » (la même loi pour tous), parfois ils évoluent vers une démocratie plus ou moins ouverte. Dans tous les cas, on voit se définir un corps de citoyens, large ou étroit, détenteur théorique du pouvoir, qui en confie l'exercice à des magistrats.

Ce schéma d'évolution s'applique à toutes les cités dont le territoire ne peut s'étendre et bute sur les frontières d'une cité voisine. En Occident, dans ce « far west » ouvert que sont l'Italie méridionale et surtout la Sicile, les choses prennent une autre tournure : les tyrans se font conquérants, unificateurs, expansionnistes. La solution des problèmes sociaux qui les ont conduits au pouvoir passe par l'attribution de nouvelles terres plus que par le partage des anciennes ; aussi sont-ils rarement en conflit avec l'aristocratie terrienne.

On pourrait presque dire qu'il y a deux types de tyrans, ceux qui se proposent par nécessité de satisfaire les nouvelles couches sociales en leur partageant les richesses locales et ceux qui, disposant d'une ouverture, songent à étendre territorialement leur emprise.

L'Étrurie, nous l'avons vu, présente elle aussi deux types de cités : celles de la côte, marchandes, au territoire déjà défini, où montent de nouvelles couches sociales ; celles de l'intérieur, aux frontières orientales « ouvertes », au territoire beaucoup plus vaste et où une aristocratie rurale demeure le cadre de la société. Ces deux espèces de cités engendrent deux types de mouvements dont certains rois/tyrans de la fin du VI^{ème} siècle et des débuts du V^{ème} siècle sont les acteurs.

Nous connaissons avec certitude au moins deux tyrans étrusques régnant aux franges même de l'Étrurie, à Rome. Ce sont Servius Tullius, dont le nom étrusque était Mastarna (selon l'annalistique : 578-534), et son successeur, Tarquin le Superbe (annalistique : 534-509) chassé par une curieuse similitude (due peut-être à une volonté de symétrie des annalistes antiques) l'année même du renversement du dernier tyran d'Athènes. Tarquin l'Ancien qui pourtant succéda « légalement » en 616 à Ancus Martius (mais après un appel au peuple) a peut-être été lui-même un « tyran ».

Les tyrans étrusques sont d'abord des usurpateurs qui s'installent par la force. Mastarna semble avoir été initialement un lieutenant des frères Vibenna de Vulci, dont l'historicité est assurée, ne serait-ce que par la dédicace d'*Avile Vipiennas* au sanctuaire de *Menrva* de Véies en plein VI^{ème} siècle, et, les peintures de la tombe François de Vulci en sont la preuve, il a participé aux luttes confuses auxquelles étaient mêlé, dans l'autre camp, un *Cneve Tarchunies* de Rome.

Le second caractère que livre l'annalistique est l'appui populaire ou mieux plébéen (entendons par là l'appui des nouvelles gentes, de ces nouvelles couches sociales que l'on a vu apparaître ailleurs) qui est constant pour les Tarquins et pour Servius Tullius :

« *Il eut soin d'affermir son trône... par la nomination de cent nouveaux Patres que l'on nomma Patres de second rang (cent nouveaux chefs de nouvelles familles... c'est une "fournée" !).* » (Tite Live, I, XXXV).

« *Aussi (Lucius Tarquin), après s'être rendu populaire en distribuant à chaque citoyen une part des terres conquises sur l'ennemi, n'hésita plus à en référer au peuple.* » (Tite Live, I, XLVI).

Servius Tullius est tenu pour l'inventeur de l'organisation censitaire de l'État, c'est à dire de l'intégration dans les couches dirigeantes, jusque là strictement héréditaires, de nouvelles tranches de population classées par leur fortune. Que cette classification soit en réalité beaucoup plus tardive (IV^{ème} siècle au plus tôt) ne change rien au fait que la tradition ne pouvait imaginer cette révolution que sous l'autorité d'un tyran d'origine étrusque et précisément au moment où se dessine partout un mouvement semblable. En effet nous reconnaissons là ces mêmes classes aisées que l'archéologie

nous montrait en Étrurie méridionale et dont nous avons tout lieu de penser qu'elles accèdent alors à une existence reconnue au sein du corps social.

« *Servius passe aux yeux de la postérité pour avoir établi dans notre constitution les système de division en ordres, qui crée une différence très nette entre les degrés de dignité et de fortune.* » (Tite Live, I, XLIII).



Les tyrans sont aussi, comme en Grèce, des bâtisseurs ; ils entreprennent de grands travaux édilitaires (cloaca Maxima, empierrement du forum), ils commencent la constructions de sanctuaires et l'édification de temples poliades ou chargés d'un caractère plébéen (Capitole et Forum Boarium), se conformant en cela au modèle que leur offrent les tyrans grecs.

Nous savons enfin quelle popularité les tyrans de Sicile tiraient de leurs victoires dans les jeux panhelléniques, en particulier dans les courses équestres : l'aurige de Delphes et les odes de Pindare en demeurent les immortels témoignages.

« *L'honneur de Phérénicos a subjugué ton âme du plus doux souci quand il bondit sur les bords de l'Alphée sans l'aide de l'éperon et conduit à la victoire son maître le roi de Syracuse ami de l'art équestre.* »

Cette popularité, qui n'est qu'une démarche de propagande, bien comparable à celle que recherchent les états d'aujourd'hui dans les grandes épreuves internationales, les tyrans étrusques la recherchent aussi et c'est là une des démonstrations publicitaires des Tarquins :

« *Il donna des jeux magnifiques... On présenta des chevaux de course et des pugilistes, presque tous étrusques.* » (Tite Live, I, XXXV).

Lars Tolumnius, le « Roi » de Véies, à moins qu'en ce milieu du V^{ème} siècle il ne faille plutôt le nommer tyran, prétendait probablement acquérir lui aussi la popularité dont il avait bien besoin et reconquérir le soutien qui lui manquait en présentant à ses frais des jeux sportifs magnifiques aux grandes fêtes fédérales de Volsinies, politique qui fut aussi suivie par son successeur de la fin du siècle (Chap.6).



Plaque de revêtement en terre cuite provenant de la résidence de Murlo. Course équestre de jeunes gens, peut-être en tenue d'archers. Le prix, un chaudron, est posé sur une colonne. Divertissement aristocratique. Début du VI^e siècle. Sienne.

Nous ne pouvons pas malheureusement nommer un seul tyran contemporain en Étrurie côtière, et notre documentation est muette. Toutefois il est absolument légitime de penser que si l'Étrurie « exporte » des tyrans et un type de régime si caractérisé dans une cité voisine et partiellement dépendante, c'est que ce régime existe chez elle. Nous avons nommé Théfarie Velianas « roi », dans l'impossibilité où nous étions de traduire autrement le mot : *mlk*. Mais ne pourrait-on également traduire par « régnant sur » ? Dans ce cas le dédicant de Pyrgi pourrait être un « tyran » au sens grec du terme.



Revers d'un miroir gravé.
Scène de la vie aristocratique :
le banquet. Un homme et une
femme, étendus sur un lit de banquet,
échangent couronnes, fleurs et
fruits. Un jeune serviteur
apporte la boisson.
Le chien familier ronge un os
sous la table. V^e siècle.

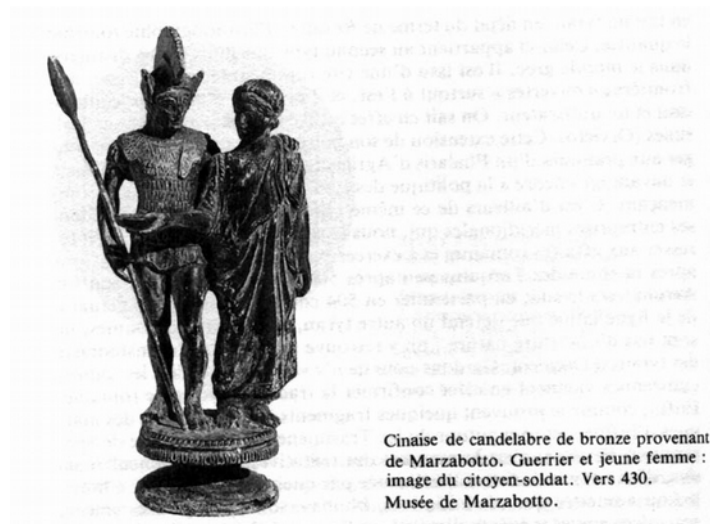
Il faut bien admettre que les grandes expéditions armées des cités côtières en cette fin de VI^{ème} siècle ont toutes les caractéristiques des entreprises tyranniques. La moins mal connue est naturellement celle de la mer de Sardaigne connue sous le nom de bataille d'Aléria (Chap.7). La flotte étrusco-punique semble, du côté étrusque, largement dominée par les navires de Caere, puisque ce sont les Cérites qui reçoivent le plus grand nombre de captifs à l'issue du combat. L'unité de commandement, mais surtout la décision de l'expédition et de l'alliance avec Carthage implique une autorité dont on imagine difficilement qu'elle soit, à cette date, exercée par des magistrats. La grande expédition contre Cumes en 524 qui met en marche une coalition de cités étrusques et les populations qui semblent peu organisées des Ombriens et des Dauniens requiert elle aussi une autorité unique dont on peut se demander si elle ne vient pas d'une des cités étrusques dominée par un tyran. L'expédition des îles Lipari, bien qu'il semble difficile de la dater, a des caractères comparables. Dans tous les cas, les intérêts économiques (entendons les intérêts marchands) des cités étrusques semblent avoir décidé de l'intervention militaire. Ce sont autant d'actes qui pourraient avoir été dictés par cette classe nouvelle sur laquelle s'appuient les tyrans.

Du moins peut-on dire sans grand risque d'erreur que Porsenna est en fait un tyran, en dépit du terme de *Rex* dont l'historiographie romaine le qualifie. Celui-ci appartient au second type que nous avons distingué dans le monde grec. Il est issu d'une cité rurale au territoire vaste, aux frontières « ouvertes » surtout à l'est, et il apparaît comme un conquérant et un unificateur. On sait en effet qu'il exerça son autorité sur Volsinies (Orvieto). Cette extension de son pouvoir fait immédiatement songer aux pratiques d'un Phalaris d'Agrigente ou d'un Hippocrate de Gela et

d'avantage encore à la politique des tyrans siciliotes du V^{ème} siècle commençant. C'est d'ailleurs de ce même type de politique que procèdent ses entreprises méridionales qui, nous le savons, le conduisent à s'intéresser aux affaires romaines et à exercer sur Rome un quasi-protectorat après la chute des Tarquins peu après 509. Les entreprises de son fils Arruns vers le sud, en particulier en 504 contre Aricie et le sanctuaire de la ligue latine que défend un autre tyran, Aristodème de Cumes, ne sont pas d'une autre nature : on y retrouve la tendance expansionniste des tyrans d'Occident. Gardons-nous de n'y voir que légendes, les sources cuméennes viennent en effet confirmer la tradition d'origine romaine. Enfin, comme le prouvent quelques fragments épigraphiques, des marques d'influences tout autour du lac Trasimène et le sarcophage du Sperandio à Prouse, c'est le moment des tentatives, apparemment réussies, d'une expansion vers l'Est menée par quelques familles de Chiusi. Il faut admettre que ces initiatives, pour personnelles qu'elles soient, pouvaient compter éventuellement sur l'appui de la cité. C'est là encore un des traits constants de la politique des tyrans siciliens, et on peut estimer qu'un Porsenna ne fait rien d'autre.

APPARITION DES CITOYENS ?

Il ne fait guère de doute que le dernier des Tarquins a été chassé de Rome par Porsenna. La réalité est naturellement inacceptable pour la fierté romaine qui, à l'image de l'héroïsme des tyrannicides athéniens, a voulu avoir son mythe politique fondateur. Ainsi naquit la tradition dont Tite-Live est le porte-parole. Selon lui, lorsque Porsenna met le siège devant Rome, la jeunesse fraîchement républicaine qui vient de se libérer de Tarquin lui fait une démonstration d'héroïsme et de civisme. Horatius Coclès défend à lui seul un pont contre toute une armée, Clélie et ses compagnes, otages de Porsenna, s'enfuient à la nage en traversant le Tibre, et Mucius Scaevola, qui avait tenté d'assassiner le « roi » dans son camp, se fait publiquement brûler la main droite pour montrer à l'Étrusque que les Romains ne craignent pas la douleur. Derrière cette triple histoire édifiante et moralisatrice se cache en fait l'insidieuse présence de l'autorité Étrusque que les historiens de Rome ne pouvaient admettre de révéler dans cette grande épopée où la République est vainqueur des tyrans et la Ville se destine à régner sur le monde. Mais au milieu de ces anecdotes se glissent des mots symptomatiques. Horatius Coclès, dans la tradition des duels homériques, injurie les étrusques qu'il va affronter :



Cinaise de candelabre de bronze provenant de Marzabotto. Guerrier et jeune femme : image du citoyen-soldat. Vers 430. Musée de Marzabotto.

« *Esclaves de tyrans orgueilleux, ils ne pensent plus à leurs propre liberté et viennent attenter à celle d'autrui.* » (Tite Live, II, X).

« *Mucius Scaevola, qui s'est glissé dans le camp ennemi... se mêle à la foule qui se pressait devant le tribunal du Roi. Justement on payait la solde...* » (Tite-Live, II, XII).

Pour Tite-Live, les soldats de Porsenna sont soit des « esclaves » soit des « mercenaires » qu'il faut stipendier ; en cela ils apparaissent pour l'historien de la république archaïque comme le contraire de ce citoyen/soldat qui est la base même du corps civique de la cité antique. Il va de soi que le texte livien est fautif, que les hommes de l'armée de Chiusi ne sauraient être des esclaves, catégorie sans doute limitée et qu'il est hors de question d'armer, ni recevoir de paye, car la solde en Italie ne fait son apparition qu'au troisième siècle au plus tôt. Mais ce sont les deux seules manières dont l'historien latin peut exprimer l'absence de citoyenneté et le fait que les soldats dépendent d'un homme et non de l'État.

Qu'il n'y ait pas de corps civique dans une cité rurale comme Chiusi, ou que celui-ci n'existe que virtuellement derrière les apparences de la clientèle de Porsenna, ne doit pas nous apparaître comme un fait aussi exceptionnel et périphérique qu'il semblerait. Songeons qu'Aristote, évoquant la campagne électorale de Clisthènes, le père de la démocratie (ou du moins de l'isonomie) dans l'Athènes de 508 écrit : *Il fit entrer le démos dans son hétéairie*, ce qu'il faut bien traduire par : « dans sa clientèle » !

En cette fin du VI^{ème} siècle, le phénomène doit être très largement répandu dans les cités de la méditerranée occidentale, que ce soit en Sicile, en Grande Grèce ou en Étrurie.

Derrière les figures saillantes des tyrans se profilent ainsi, probablement dans toute l'Étrurie, des groupes sociaux plus ou moins larges, mais débordant considérablement l'ancienne aristocratie des grandes familles. En rapports avec les cités grecques, et au premier titre avec Athènes, soit directement par leur commerce, soit par l'intermédiaire des grands sanctuaires panhelléniques que les Tyrrhéniens n'ont pas cessé de fréquenter, ces groupes sont certainement sensibles aux changements politiques qui se produisent en Grèce. L'idée de république, qui ne se concrétise peut-être pas dès 509 à Rome, le fait certainement sous le « protectorat » de Porsenna. En 506, selon les fastes consulaires, un membre de la famille des *Larcii* gère la magistrature suprême ; ce personnage est un Étrusque (larθ) !

Si à Rome la république (ô combien aristocratique !) naît sous la tutelle du Tyran de Chiusi, c'est assurément que les conditions sociales et le climat mental ont fait mûrir cette idée en Étrurie même.

Il y a tout lieu de penser que les clientèles aristocratiques donnent alors naissance à un embryon de corps civique.

CHAPITRE 9.

LES REPUBLIQUES ÉTRUSQUES,

La crise du V^{ème} siècle

L'ÉTAT.

Nul ne peut dire avec certitude quand apparaissent les républiques. Les seuls indices solides, si l'on peut parler ainsi, reposent sur des arguments *ex silentio*. Ainsi, quand Hiéron de Syracuse dédie à Olympie les casques pris au cours de la bataille navale qui l'oppose aux Étrusques en 474, il fait inscrire : « *Hiéron le Deinoménide et les Syracusains à Zeus, sur les Tyrrhéniens devant Cumes* ». C'est l'« ethnique » général, le nom du peuple qui est mentionné, comme dans toutes les dédicaces que les cités de Grèce propre multiplient tant à Delphes qu'à Olympie. La victoire des Grecs n'a pas été acquise sur un roi, mais sur un peuple, pas sur un chef ou un tyran, mais sur la collectivité considérée comme un « *ethnos* », c'est à dire positivement, un groupe d'organismes autonomes qui, à cette époque, apparaissent dans le langage grec comme des républiques fédérées. A l'époque des conflits les plus aigus avec Véies, en 428, le « roi » de Véies Lars Tolumnius, dont nous parlent Dion Cassius (XLIV, 4,3) et Tite-Live (IV, 17-20) et qui sans aucun doute est un tyran, et son successeur, qui en 403 restaure un pouvoir personnel (Tite Live, V, 1,3) lui aussi de nature tyrannique, apparaissent comme si exceptionnels, en dépit des conditions dramatiques où la cité se débat, qu'ils sont rejetés, pour des raisons politiques, par les autres cités de la ligue. En fait, partout où des crises graves (comme la guerre de Véies) ne menacent pas directement la cité, le régime qui prévaut est celui qui naît, entre la fin du VI^{ème} siècle et le début du V^{ème} de l'effacement progressif des tyrannies archaïques devant le système républicain qu'elles contribuent à mettre en place et qui semble répondre aux aspirations de cette classe nouvelle, laquelle n'est certainement ni un *démós* au sens grec ni une « plèbe » au sens latin, mais plus simplement la frange fortunée ou aisée de ces groupes plus juridiques qu'économiques, intégrée depuis peu, en raison sans doute de sa richesse, au clan, jusque-là très fermé, des gentes aristocratiques.

Le pouvoir théorique appartient certainement à un « conseil » équivalent la *boulé* des cités grecques, mais plus proche sans aucun doute de la *gerousia* lacédémonienne ou de l'aréopage athénien que d'une assemblée réellement élue. Il y a tout lieu de penser que c'est d'abord le conseil des chefs de *génè* (l'assemblée des *patres*) qui constitue cette assemblée et que son élargissement, sa relative ouverture, se fait par l'admission de nouvelles familles beaucoup plus que par l'intégration collective de groupes sociaux entiers. Cette assemblée est attestée avec une parfaite certitude à Tarquinia et à Arezzo, elle est presque certaine à Caere au moment de l'invasion des Gaulois sénons (390 ou 386), elle est assurée au quatrième siècle à Volsinies. C'est l'embryon de ce même conseil qui assistait autrefois les *Lucumons* dans leurs décisions et permettait d'assurer un certain accord avec l'aristocratie. Il

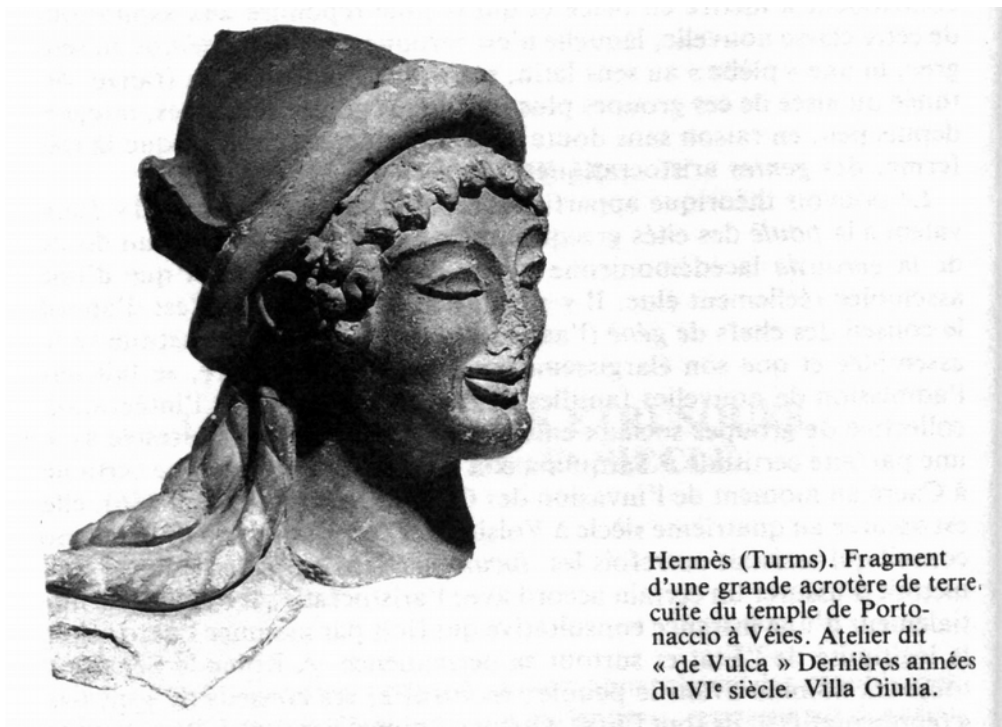
s'agit donc initialement d'une instance consultative qui finit par assumer l'autorité et la légitimité de l'État et surtout sa permanence. A Rome le Sénat est toujours nommé avant le peuple : en Étrurie, ces conseils ne sont pas « représentatifs », ils sont l'État. Quant au pouvoir exécutif, il est assumé par les magistratures.

LES MAGISTRATS.

C'est annuellement que l'on élit des magistrats. Tite Live en témoigne, même s'il projette dans le tableau politique de Véies des préoccupations de son temps :

« Les Véiens... excédés par le retour annuel de la campagne électorale, cause périodique de discorde, élirent un roi. » (V, 1).

Ces magistrats forment toujours des « collèges » dont la composition numérique est incertaine. Les *zilaθ*, en qui on veut régulièrement reconnaître des prêteurs, sont sans doute plus proches des archontes grecs, lesquels, plus nombreux, ont souvent des fonctions spécifiques. En effet, il semble que, dans chaque cité, le nombre des *Zilaθ* soit toujours supérieur à deux et que, de surcroît, plusieurs soient strictement spécialisés. On connaît ainsi à Vulci quelqu'un qui « *zilcti. purtvavcti*. » c'est à dire fut le *zilaθ* des *Purt*, qui sont eux aussi des magistrats. Il s'agit donc d'un magistrat chargé de superviser le travail d'autres magistrats ou de présider leur collège. A Musarna, ce sont deux autres magistrats qui furent « *zilc. marunuXva* » c'est à dire *Zilaθ* des *Maru*. Nous sommes cette fois soit dans le domaine de la religion civique dont les *Maru* peuvent être les gérants, soit dans celui des finances locales. Quant aux « *Zilaθ eterav* » de Tarquinia, mentionnés également dans une inscription où l'on peut lire : *zileteraias*, ils ont à s'occuper des *etera*. Nous ne savons pas au juste si ces derniers sont de dépendants, ou peut-être même des étrangers ; le magistrat ferait alors penser au *Praetor peregrinus* romain et à l'Archonte polémarque qui à Athènes avait charge des métèques. Mais si, comme on commence à le penser, ces *etera* sont des jeunes, non encore citoyens, mais appelés à le devenir, le *zilaθ* qui en a la charge serait l'équivalent d'un *princeps juventis* et des magistrats grecs qui président à l'accession normale dans le corps civique. Ces fonctions de magistrats peuvent être gérées plusieurs fois, peut-être même à la suite. Une inscription déjà citée de Tarquinia affirme *zilaXnu ciz* fut trois fois *zilaθ*. On peut semble-t-il commencer très jeune à exercer ces charges ; ainsi, à Vulci, on connaît un haut magistrat de vingt-quatre ans.



On a observé une considérable quantité d'insignes magistratéraux, cannes, sceptres, bâtons, baguettes, crosses diverses sont autant de signes distinctifs. Mais il est presque impossible de les faire correspondre à une fonction. Il semble même que la forme varie selon les cités et il est nécessaire d'admettre que les compétences et peut-être même les noms peuvent changer. A Tarquinia et à Caere certains magistrats portent ou font porter devant eux une curieuse baguette, très longue, qui en son centre présente comme une petite cage à trois branches. A Chiusi, il ne fait aucun doute que la canne en forme de « r » est un emblème ; à plusieurs reprise cet insigne est en effet porté par de jeunes garçons devant des personnages imposants, certainement des dignitaires et des magistrats.



Hoplite casqué, fragment de décoration de terre cuite du temple de Mater Matuta à Satricum, dans le Latium étrusquisé. Travail de sculpteurs de Caere. Vers 485, Villa Giulia.

Tête de terre cuite provenant du décor d'un temple de la via San Leonardo à Orvieto (Volsinies). Elle dérive directement du Zeus de Phidias à Olympie. Vers 430. Orvieto Museo de l'Opéra del Duomo.

La crosse, peut-être un *lituus* (que les lexicographes définissent comme un bâton recourbé sans nœuds) est connue partout mais on voit aussi assez souvent une sorte de pedum qui est un bâton beaucoup moins enroulé et dont l'extrémité s'orne d'un motif plus clair, peut-être métallique. Quant à la canne à pommeau métallique, qui évoque celle dont parlait Tite Live, elle est portée par deux personnages âgés de Caere et apparaît aussi à Chiusi. L'usage du siège pliant, qui sera à Rome la chaise curule et qui n'est autre qu'un meuble d'origine grecque le *diphros*, est constant ; de jeunes serviteurs la portent en accompagnant les magistrats qu'ils servent et elle apparaît parmi les meubles symboliques et emblématiques de la tombe des reliefs de Caere. Elle est parfois recouverte d'une peau d'animal, une fourrure, dont les franges débordent. Les magistrats enfin sont, comme l'étaient les *Lucumons* qui exerçaient le pouvoir régalien, précédés ou suivis par des porteurs de faisceaux, les licteurs. Ajoutons un dernier trait à cette évocation de l'appareil du pouvoir ; des musiciens, dont l'importance en Étrurie est capitale, accompagnent les magistrats, mais il semble qu'il existe de véritables musiques « spécialisées » selon les magistratures et les circonstances, comme il y a tout un répertoire de sonneries pour les cérémonies militaires. Tandis que le cor (*cornu*) n'apparaît que dans l'accompagnement des fonctions à la fois politiques et militaires, celles qui sont de même nature que le consulat romain ou la stratégie athénienne, le *lituus*, cette trompette au pavillon recourbé, en dépit de sa fonction qu'on dit initialement guerrière, accompagne semble-t-il des fonctions plus proprement civiles.



Latone, acrotère sommitale en terre cuite du temple de Portonaccio à Véies. Dernières années du VI^e siècle. Villa Giulia.
Apollon (Aplu). Acrotère sommitale du temple de Portonaccio à Véies. Dernières années du VI^e siècle. Villa Giulia.

REPUBLIQUES OLIGARCHIQUES.

Toutes les républiques étrusques, du moins au V^{ème} siècle, sont oligarchiques ou aristocratiques. Les inscriptions, qui commencent alors à être assez nombreuses pour qu'on puisse esquisser un essai de « prosopographie », font revenir dans les mêmes familles les magistratures majeures avec une insistance significative. Il s'agit de républiques fermées, dont, de toutes manières, la base est toujours étroite. Mais il est clair que, selon les circonstances et les rapports de forces internes, le corps social peut être ouvert ou fermé. Pendant toute la période archaïque, tout le VI^{ème} siècle et sans doute les débuts du V^{ème}, l'assimilation des étrangers de haut rang a été aisée. Grecs, Puniques et même Celtes, Vénètes et Ombriens, peut-être Samnites en Campanie, trouvent place dans le cercle des *gentes* s'ils appartiennent naturellement par la naissance ou la fortune au monde de l'aristocratie de leur propre peuple. Les liens d'amitié réciproque, que l'on nomme parfois liens d'hospitalité, aident puissamment à cette intégration. Un Démarate en était l'exemple, mais l'onomastique montre que ces intégrations étaient nombreuses, comme d'ailleurs elles l'étaient, au même moment, à Rome. L'enrichissement conduit à l'élargissement des bases sociales de l'État ; les nouvelles couches que nous avons observées sont intégrées, certainement par nécessité, au corps civique des cités. Rome, où la plèbe (dans sa partie riche) accède au pouvoir, n'est que l'exemple célèbre de ce mouvement qui marque presque partout les débuts du V^{ème} siècle.

En revanche, un renversement des conditions économiques ou politiques, une fermeture des échanges peuvent conduire à un rétrécissement du corps social qui de plus accompagne souvent les grandes défaites militaires.

Le phénomène bien connu à Rome que les historiens italiens nomment la *serrata del patrizio*, et qu'on pourrait transcrire très librement par le « blocage social », est daté avec précision : l'arrivée de nombreux consuls plébéiens entre 509 et 486 est connue de tous, puis brutalement, à partir de 485, ceux-ci disparaissent pour un quart de siècle ; l'intégration de nouvelles familles dans le groupe actif de l'État est temporairement interrompue. A Rome, c'est l'épilogue d'une longue période de luttes sociales et le triomphe d'un *statu quo* oligarchique.

Ce courant conservateur semble avoir marqué également les républiques étrusques. Il est difficile d'en trouver la raison, toutefois, les circonstances internationales constituent sans doute la cause déterminante du phénomène.

LA CRISE DES CITES MARITIMES.

Pendant tout le sixième siècle, les cités côtières n'ont cessé de s'enrichir grâce surtout au commerce maritime ; la conséquence sociale et politique de cet enrichissement fut l'élargissement du nombre des *gentes* aisées et le développement des tyrannies puis des républiques. Or l'une des conditions de cette prospérité était certainement l'alliance avec Carthage dont l'effet militaire et maritime s'était manifesté à la bataille d'Aléria, tandis que les dédicaces de Pyrgi en montrent la dimension religieuse et politique. On pourrait sans doute en retrouver trace dans les tentatives déjà évoquées autour des îles Lipari et il est certain que le premier traité entre Rome et Carthage, que la tradition historiographique romaine attribue en 509 à la république naissante, n'est que la reprise ou l'extension d'un traité entre Carthage et les cités étrusques méridionales, principalement Caere, dont les ports assurent assez largement le trafic romain. Ce sont donc les bonnes relations avec Carthage qui, indirectement, apportent les conditions d'une évolution politique favorable aux *gentes* nouvelles. Or, en 480, des forces carthaginoises viennent au secours du petit tyran grec d'Himère, appelées par un autre tyran grec, Anaxilas de Rhegion (Reggio di Calabria), qui se sentait menacé par l'extension des domaines de Théron, tyran d'Agrigente et de Gélon, tyran de Géla et depuis peu de Syracuse. Cette intervention de Carthage est sans doute motivée par l'intérêt évident que les Punique peuvent tirer d'une alliance avec une cité du détroit. Mais la rencontre tourne en faveur de Gélon et de Théron qui défont les prétendus 300 000 hommes d'Hamilcar ! Tandis qu'Agrigente et Syracuse en la personne de Gélon, triomphent en Sicile, la politique de Carthage est certainement contrée sur la côte nord de la Sicile et dans le sud de la mer Tyrrhénienne. Mais les Punique, qui gardent leurs comptoirs siciliens, prennent leur parti de cet échec qui semble pour eux de peu de conséquence. Il n'en va pas de même des Étrusques qui perdent là une chance considérable de se faire ouvrir des routes qu'ils convoitaient depuis longtemps.

La mort de Gélon laisse la place à son frère Hiéron. Celui-ci, soucieux de sa renommée, ne manque pas de faire établir un parallèle entre sa victoire et celle qui, la même année, dans les eaux de Salamine, libère Athènes et la Grèce des ambitions de

Xerxès. Fort de cet exemple et désireux d'apparaître comme le champion de l'hellénisme occidental, il construit une flotte de trières qui est de loin la plus puissante à l'ouest.



Tête de Zeus / Titus provenant d'un décor de terre cuite du temple de L. Scamato à Falerio dans le pays falisque. Fin V^e siècle. Villa Giulia.

La cité grecque de Cumès est, depuis quelques décennies, le champ clos de luttes sociales qui opposent des oligarques à un *démos* que le tyran Aristodème a su, semble-t-il, mettre à son service. Ses liens avec Tarquin le Superbe qu'il accueille après sa chute, et avec les cités d'Étrurie côtière, ses succès contre Porsenna et les cités de l'Étrurie intérieure, ont été l'occasion pour les Étrusques de la mer, ceux-là même qui ont fait fortune dans le grand commerce, de se réimplanter en Campanie et sans doute d'y mener une activité navale intense, à la fois marchande et corsaire, dans un climat qui politiquement leur convient. C'est certainement un moment de grande prospérité pour les cités étrusco-campaniennes comme Cales et Nola, peut-être même pour Capoue. Lorsqu'en 490, certainement à la suite d'une révolution oligarchique, Aristodème est assassiné, les choses se gâtent pour les Étrusques de Campanie maritime. Ils tentent sans doute de se maintenir, contre le gré des Cuméens, de profiter de l'affaiblissement temporaire de Rhégion, de se faufiler dans le détroit. Grâce à sa flotte toute neuve, Hiéron les anéantit en une seule bataille devant le promontoire de Cumès (474) et les Syracusains ne tardent pas à fonder Naples pour contrer à la fois Cumès et les villes campaniennes. S'en est fait de la puissance maritime étrusque dans le sud de la mer Tyrrhénienne, et, de l'île d'Ischia, une troupe et des navires syracusains interdisent ces parages aux Étrusques. Le temps est proche où, non contente de faire la loi dans les eaux méridionales, Syracuse va se lancer dans des croisières destructrices contre les intérêts étrusques au nord de la mer Tyrrhénienne. En 453 deux incursions navales syracusaines, commandées par les navarques Phailos et Apelle, visent des objectifs économiques étrusques : d'une part l'île d'Elbe, reconnue puis dévastée, d'autre part sur la côte orientale de la Corse qui est mise à sac. Ce sont peut-être les mêmes troupes de marine qui établissent, à la suite de leur raid, une sorte de tête de pont syracusaine dans l'île, que d'aucuns situent à Porto Vecchio. Les expéditions de ce type se reproduisent périodiquement, en particulier sous Denys l'Ancien qui porte le coup de grâce au sanctuaire de Pyrgi et au port international de Caere en 384.

La période d'enrichissement général avait coïncidé avec l'alliance carthaginoise et le grand commerce méridional. En Étrurie côtière le coup d'arrêt est immédiatement sensible : en moins d'une génération les tombes peintes de Tarquinia, diminuent de nombre et deviennent plus banales ; les nouvelles tombes riches de Caere qui avaient marqué la fin du VI^{ème} siècle cessent d'être creusées pour faire place à des hypogées

beaucoup plus modestes ; les grandes constructions de temples des cités se ralentissent, les importations de vases grecs chutent si vite que la production céramique d'Athènes en semble ralentie. Politiquement, les aristocraties, fussent-elles élargies, se défendent frileusement en fermant l'accès de leur caste ; c'est, comme à Rome qui a peut-être fourni le modèle de cette réaction, la *serrata del patrizio*. Cette classe aristocratique pratique alors, presque par système, une thésaurisation cachée que Platon dénoncera dans l'Athènes du IV^{ème} siècle ; la richesse cesse d'être un outil de pouvoir et se dissimule sous une apparence de médiocrité, contribuant ainsi à une stagnation générale. Mentalement autant qu'économiquement, les descendants des hommes du large se transforment en notables ruraux et en rentiers du sol, comme le feront les patriciens de Venise à partir du XVI^{ème} siècle. De manière inévitable cette politique engendre, là où l'expansion rurale est impossible, des tensions grandissantes entre cités voisines et une montée des problèmes sociaux à l'intérieur de la cité. C'est probablement le cas à Caere. Quant à la prise de Véies par Rome, elle en est sans doute, nous le verrons, une des conséquences secondes.



Tête dite « Melavolta », provenant de Véies. Sommet de la sculpture de terre cuite de la seconde moitié du V^e siècle. Exemple de la somptueuse décoration de l'époque des républiques aristocratiques, Villa Giulia.

De la victoire sur les Perses et de l'ouverture qui s'en suivit, Athènes venait de faire l'occasion d'une transformation de l'État, de la naissance d'une démocratie impérialiste qu'avaient préparée la tyrannie des Pisistratides et la révolution isonomique de Clisthènes. Inversement, la défaite de Cumae, en brisant tout espoir d'expansion maritime et en enfermant dans leur territoire les cités maritimes d'Étrurie méridionale, produit le résultat contraire ; le conservatisme apparaît comme le fruit de la récession.



Grande statue de bronze de Mars provenant de Todi (frontière de l'Ombrie). Fabriquée par un atelier d'Orvieto/Volsinies, il se trouvait au temple de Monte Santo. Il semble assez proche de la décoration du temple du Belvédère d'Orvieto, début du IV^e siècle Vatican .

Dans le domaine, immédiatement visible, de la production artistique, et de l'évolution des formes, le contrecoup est évident. En effet cette période, dans les grandes cités de l'Étrurie côtière, est marquée artistiquement par deux phénomènes qui se succèdent. Le premier, à l'aube du V^{ème} siècle, est le développement, à partir des données de l'archaïsme mûr, d'un style sévère particulièrement brillant, mais dont la vie intense, marquée par les splendides réalisations de la peinture tarquinienne, ne se prolonge guère après 460. Le second en revanche, sensible partout, mais surtout à Tarquinia et à Caere, est l'inexistence d'un langage classique, la sclérose des formules archaïsantes, la répétition lassante des thèmes et des techniques des années 460 et l'absence pratiquement totale des influences de la Grèce classique au moment même où celles-ci devraient apparaître. A la place de ce que nous attendrions et tenant lieu d'une évolution vers le classicisme, nous ne trouvons qu'une dégénérescence de l'archaïsme tardif qui semble en se sclérosant avouer qu'il a perdu le contact avec ses sources. Avant que n'y apparaissent les œuvres qui reflètent les expériences classiques qui ne naissent pas d'une évolution locale, mais au contraire d'une importation de formes, avant que ne se développe à l'aube du IV^{ème} siècle un classicisme déjà tardif, porteur d'admirables réussites, mais dans un contexte politique différent et dans un monde dont l'équilibre a été une nouvelle fois complètement bouleversé par la défaite d'Athènes et la victoire de Syracuse, les cités

côtières semblent privées des inventions vivifiantes du milieu du siècle. Il y a un hiatus, une pause, un passage à vide dans l'évolution naturelle des arts, qui n'est sans doute que l'effet naturel de la profonde secousse politique et militaire subie par les cités côtières.

Aussi, il est de tradition de parler de la « crise du V^{ème} siècle ». Mais il serait légitime de se demander si le terme est approprié partout et non pas seulement là où nos sources sont les plus nombreuses (ou les plus étudiées), c'est à dire dans le domaine maritime et méridional.

L'ETRURIE INTERIEURE.

Le conflit avec Syracuse et les Siciliotes est demeuré complètement étranger aux cités de la Val di Chiana ; ni Volsinies, ni Chiusi et encore moins les villes septentrionales de Perouse, de Cortone ou d'Arezzo ne semblent s'y être intéressées. Le temps des aventures méridionales semble terminé après l'échec du fils de Porsenna, Arruns, devant Aricie. Il demeure que des liens solides ont été noués avec les cités campaniennes, que Chiusi a certainement gardé des relations avec Capoue, dont la grande période de prospérité est précisément le second quart du siècle et que l'influence réciproque des cités intérieures s'est affermie. Si les villes de la côte affrontent sur mer les trières siciliotes, les soldats de Chiusi de leur côté ont probablement maille à partir avec des combattants grecs comme semble le suggérer un relief des années 475 provenant de Chianciano ; il est très probable que ces rencontres sont méridionales et se déroulent en Campanie. Mais les conflits sont certainement d'autant plus rares que les cités de l'intérieur se tournent de manière résolue vers le nord. Les voies intérieures de communications, qui certes ont toujours fonctionné, mais qui semblaient secondaires au temps de la prospérité et de la prépondérance des cités côtières, deviennent alors essentielles, et de 476 à l'effondrement d'Athènes en 411, Chiusi, Volsinies, Arezzo et Cortone, Perouse et Fiesole et tous les centres mineurs de l'Étrurie tibérine et de la Val di Chiana, profitent de cette chance nouvelle.

LA PLAINE DU PO.

C'est en effet le moment où Athènes s'intéresse sérieusement au commerce occidental, en particulier par la mer ionienne et l'Adriatique. Nous ne percevons avec certitude cet intérêt politique d'Athènes qu'à l'occasion de la crise d'Epidamne et de Corcyre qui dégénère, à partir de 433 en un conflit entre Corinthe et Athènes, premier affrontement de ce qui va devenir la guerre du Péloponnèse. Mais cet intérêt se manifeste depuis longtemps. Lorsque éclate le conflit, Athènes a déjà posé de nombreux jalons dans les eaux occidentales. Les mieux connus se situent dans le

golfe de Tarente, sur l'emplacement de l'antique Sybaris, rasée en 510 par sa voisine Croton. Une expédition en 446, et surtout la fondation de Thourioi en 444 répondent à une demande des derniers habitants de ce qui restait de Sybaris. Cet emplacement avait été économiquement capital et Sybaris avait du sa fortune, qui était fabuleuse, à son rôle de point de départ des routes continentales vers l'Italie moyenne et de tête de pont des routes isthmiques permettant de court-circuiter le détroit de Sicile.



**Intaille de carneole
servant de sceau et de bague à
un aristocrate. Le médecin Machaon
soigne le pied de Philoctète.
Début du V^e siècle. British Museum.**

Mais Thourioi échappa très vite à la tutelle initiale d'Athènes qui ne parvint pas à tirer le bénéfice qu'elle devait escompter de cette fondation. Une autre demande, venue de Leontinoi et de Catane, les cités siciliotes non encore soumises à l'empire syracusain, et de Rhegion, toujours hostile aux prétentions insulaires sur le détroit, conduit aussi Athènes vers 440 à accorder son alliance à ceux qui tentent de résister à l'appétit de puissance des Syracusains. Mais elle ne trouve pas là de débouché économique ni de route maritime praticable, et la fermeture de fait du détroit doit avoir joué un rôle capital dans le développement d'un climat d'hostilité croissante entre Athènes et Syracuse. On peut admettre, mais hélas ! sans preuves définitives, que cette politique devait être favorablement accueillie par les milieux marchands et maritimes des cités d'Étrurie méridionale. Nous verrons plus loin qu'en tous cas le rapprochement eût lieu pendant l'expédition athénienne de Sicile. Les jalons posés par Athènes en mer Ionienne et en Sicile sont plus des essais que des réussites.

En revanche, au fond de l'Adriatique le port d'Adria puis celui de Spina qui lui succède en l'évinçant vers 480, assurent des relations étroites avec la Grèce propre, essentiellement avec Athènes, relations qui, sur la côte tyrrhénienne, semblent presque interrompues. Un simple examen des importations de vases attiques dans la première moitié du V^{ème} siècle suffit à se convaincre de la disproportion des trafics. Ce sont en effet les cités de l'intérieur qui drainent ces importations et éventuellement les redistribuent.



Chimère d'Arezzo. Fragment d'un grand ex-voto aristocratique qui montrait le combat du cavalier Bellérophon et de la Chimère et dépendait d'un sanctuaire gentilice de Porta San Lorenzo. Vers 375. Florence Musée.

Le processus d'enrichissement qui a déserté la côte fonctionne mieux que jamais dans les cités de l'intérieur et surtout à Bologne et à Spina dont les tombes montrent alors une rare opulence. Une visite au musée de Ferrare permet aisément de s'en convaincre : les plus beaux cratères attiques y voisinent avec des bronzes prestigieux fabriqués à Vulci et que les Vulciens d'alors sont pratiquement incapables d'acheter pour eux-mêmes !

Mais ces cités nordiques ne s'enrichissent pas seulement dans le commerce avec Athènes et dans les importations adriatiques : leurs intérêts dans la plaine du Pô sont également politiques. En effet, en dépit de l'enrichissement dont elles bénéficient, elles ne résolvent pas leurs problèmes sociaux par une redistribution des profits qui d'ailleurs ne semblent pas stimuler très vivement la vie des cités. La plaine du Pô, depuis l'aube du V^{ème} siècle, est devenue l'exutoire des classes moyennes ou des milieux ruraux en quête d'ascension sociale. C'est au sens moderne du terme, une colonie de peuplement pour les cités de l'Étrurie intérieure. On retrouve dans les inscriptions l'alphabet et les formes linguistiques de Chiusi ou de Fiesole, de Volterra, d'Arezzo et de Cortone, tandis que des noms propres, souvent attestés à Volterra ou à Chiusi apparaissent dans les inscriptions des bords de l'Adriatique ou des confins de Plaisance. Les problèmes sociaux trouvent dans cette immigration une solution ou plutôt un palliatif qui permet à l'oligarchie dominante de faire l'économie d'une réforme et d'éviter une révolution. A dire vrai, les nouvelles classes sociales doivent réclamer une part de pouvoir, mais cette réclamation est temporairement satisfaite par la politique nordique et l'appui militaire que les cités de l'Étrurie intérieure offrent à ceux des leurs qui tentent l'aventure au delà de l'Apennin.

Par l'intermédiaire de ces pionniers, des relations étroites et dans un premier temps, extrêmement fructueuses, se multiplient avec les populations non étrusques, avec les Ombriens certes, mais aussi avec les Vénètes, les Rhètes, les Ligures et surtout des Gaulois nouveaux venus dont les tribus s'implantent depuis un peu plus d'un siècle dans la plaine du Pô. Une « cohabitation », dans laquelle les Gaulois sont en position d'infériorité, semble avoir initialement existé. Mais les poussées

migratoires qui suivent la grande crise hallstattienne accélèrent le processus et conduisent les Senons dans l'actuelle province des Marches qui prend dès lors le nom d' *Ager gallicus*, elles font descendre les Boïens, les Cenomans, les Insubres et les Lignons des cols alpins vers les riches terres qu'ils convoitent et finalement mettent en péril la domination des Étrusques sur le domaine de la plaine padane. La position des « colons » devient difficile, aventurée, dangereuse.

Les riches tombes de Bologne que nous évoquions tout à l'heure, sont extérieurement signalées par des stèles en forme de fer à cheval, décorées sur un ou plusieurs registres de scènes en bas-relief. Or, sur un grand nombre de ces monuments, qui datent du dernier quart du V^{ème} siècle, on voit apparaître des combats qui opposent un cavalier et un fantassin ou deux fantassins. Invariablement, l'un des combattants est un Gaulois, parfaitement reconnaissable à ses armes ou au port du torque caractéristique. Ces celtomachies témoignent, mieux que les données de l'historiographie, de la pression qui commence dès le milieu du siècle et qui ne se relâchera pas.

Une tradition, non vérifiable, mais vraisemblable, évoque une bataille entre les Étrusques et les Gaulois Bituriges sur le Tessin à l'époque de Tarquin l'ancien. Qu'elle soit exacte ou fantaisiste, elle entend témoigner du caractère invétéré de la pression gauloise et expliquer le mouvement constant qui aboutit à l'émiettement de l'Étrurie padane et à la chute de Mantoue vers 400, à la prise de Felsina par les Boïens en 350, à la coupure avec Spina, à la fermeture de cette soupape de sécurité qu'était pour la société oligarchique l'existence de riches terres vierges au delà de l'Apennin. La fin de l'Étrurie padane est, pour les cités de l'intérieur, ce qu'avait été pour les cités côtières la fermeture méridionale de la mer Tyrrhénienne : le signal et la cause de la récession, le début des grands déséquilibres sociaux, le point de départ d'une politique ultra conservatrice dont la règle sera la brutalité, et le remède la faiblesse.

LA CAMPANIE.

La cité étrusque de Capoue connaît une évolution comparable, mais si accélérée qu'on pourrait presque la prendre pour modèle. Il est très probable que les relations directes avec les cités de l'Étrurie intérieure et en particulier avec Chiusi, se distendent après la bataille d'Aricie (506), s'estompent dans le quart de siècle où l'hégémonie romaine s'exerce sur la ligue latine après le traité qu'on attribue à Sp. Cassius et que l'on date de 493. Les populations samnites ont toujours été présentes aux portes mêmes de Capoue. Il semble très probable qu'à un titre ou à un autre, elles aient été intégrées à la vie de la cité, sans doute à un rang subalterne, en même temps que les oligarques grecs chassés de Cumes par la tyrannie d'Aristodème peu avant 490. Caton prétendait que la fondation de Capoue datait de 471, ce qui est en contradiction avec toutes nos sources. Sans doute faut-il placer plutôt à cette date l'arrivée des Samnites dans le corps civique de Capoue ce que suggéreraient d'ailleurs nombre d'inscriptions osques en alphabet étrusque. Le processus d'intégration s'accélère au fur et à mesure que les liens avec l'Étrurie se distendent. Un conflit interne éclate entre Étrusques et Samnites vers 438, sans doute de nature à la fois politique et foncier : les Italiques, comme dans toute l'Italie moyenne d'alors,

comme les Eques et les Volsques, les Osques et les Lucaniens, réclament sans doute la possession de terres au sein de l'État campanien. En 423 (ou 421), l'ayant obtenue, ils s'emparent de Capoue et réduisent la communauté étrusque à une position subalterne qui lui fait perdre jusqu'à sa propre langue ; en effet les descendants des Étrusques ne nous sont plus connus désormais que par des inscriptions en osque ou ultérieurement en latin. C'est très exactement le même phénomène que celui que nous avons observé, s'étalant sur un siècle et demi, en Étrurie padane. Les conséquences en sont comparables. La Campanie en effet avait, dans les riches régions méridionales, joué, comme la plaine du Pô, le double rôle de terre de peuplement et de voie de passage du grand commerce. Les deux fonctions, pour des raisons différentes, mais en un moment relativement court, déclinent ou disparaissent, annonçant au sud ce qui allait devenir l'évolution générale.

MOUVEMENTS SOCIAUX.

La récession frappe d'abord, et plus durement, les cités côtières, mais, nous venons de le voir, celles de l'intérieur sont touchées à leur tour. Les conséquences sociales sont sérieuses et, pour certaines cités, décisives. On connaît à Rome le soulèvement d'Herdonios, un Sabin, qui avec toute sa *gens*, environ 4000 hommes, ses clients et « les plus hardis des esclaves », s'empare du Capitole en 460, dans un climat social tendu, alors que l'aristocratie la plus intransigeante s'oppose vivement aux revendications plébéiennes ; peu s'en faut que la plèbe romaine ne le suive ! Ce type de soulèvement, dont la gravité est bien montrée par Tite-Live (III, 16, 5) et Dion d'Halicarnasse (X, 14, 1), n'est certainement pas un fait isolé.



Bronze. Tête de jeune guerrier, presque grandeur nature, proche de la peinture de la tombe des boucliers représentant Velia Secanthi. Influence nette de la sculpture grecque contemporaine. Ex-voto aristocratique. Vers 350, musée d'Ancône (Marches).

On ignore comment Lars Tolumnius a pris le pouvoir à Véies, mais il est certainement porté par une crise interne, Tite-Live mentionnant à cette occasion les désordres causés par les campagnes électorales. On ne sait pas non plus comment le roi ou le tyran qui règne sur Caere et qui, si l'on en croit une inscription de Tarquinia, est chassé par Aulus Spurrina, a bien pu prendre le pouvoir dans cette ville, mais il y a fort à penser que c'est à l'appel de classes défavorisées puisque c'est un représentant de l'aristocratie tarquinienne qui vient le détrôner. On ignore l'origine de la puissance de ce *Lucumo* de Chiusi, et surtout de cet Arruns qui guide les troupes gauloises en 390 (386) dans leur marche sur Chiusi, mais on ne fera croire à personne qu'une tromperie conjugale ou le désir de boire du vin (car ce sont là les raisons invoquées par nos sources) puisse engendrer l'invasion des Gaulois et on pressent un conflit entre deux hommes, portés eux mêmes par deux groupes économiques et sociaux, dont l'un a certainement quelque chose à voir avec le commerce du vin. Toutes ces séditions, qu'elles aboutissent ou qu'elles échouent, épousent des querelles intérieures d'origine sociale reposant sur des problèmes économiques ou fonciers et provoquées par les difficultés et les bouleversements de l'heure. A Rome même, la guerre privée que mènent les Fabii contre Véies, semble destinée à offrir des terres et des troupeaux aux clients de la *gens* qui paraissent en avoir besoin. La conquête de la première cité étrusque par Rome est d'abord un moyen de doter en terres de nouveaux citoyens et de répondre à leurs revendications ; un projet d'installation de toute la plèbe romaine à Véies ne voit-il pas le jour dans ces moments troublés ? En cette fin de cinquième siècle, les conflits

internes et les crises sociales engendrent des révolutions que nous ne faisons que soupçonner, et des conflits militaires dont, cette fois, nous avons la preuve.



Caere. Tombe Torlonia. Grand édifice funéraire de la fin du IV^e siècle représentant, comme la tombe des reliefs, le vaste atrium d'une maison aristocratique sur lequel s'ouvrent les chambres, ici réduites à de simples niches.

LES ALLIANCES ET LES CONFLITS.

Pour les cités méridionales, l'ennemi est évident : c'est Syracuse. On la rend responsable de la fin du grand commerce, même si des signes de fléchissement ont précédé ses coups. Elle frappe la Corse, l'Île d'Elbe, et elle frappera peu après la guerre le sanctuaire de Pyrgi. Tout ennemi de Syracuse est un allié potentiel. Les cités grecques de Sicile qui lui résistent encore, mais surtout Athènes qui les appuie, peuvent demander l'aide de l'Étrurie maritime avec une chance réelle d'être entendues.

La demande expresse des Athéniens est donc bien accueillie, toutefois, semble-t-il, non pas par toute la confédération, mais par quelques villes seulement :

« Pendant l'hiver (415-414), les Athéniens se transportèrent de Naxos à Catane, reconstruisirent leurs campements incendiés par les Syracusains et s'y installèrent pour la fin de la saison. Ils envoyèrent à Carthage une trière pour demander l'alliance de cette ville et tenter d'obtenir une aide. Ils envoyèrent également une députation en Étrurie où quelques villes promettaient leur concours. Thucydide. » (VI, 88,6).

Il semble que dans cette affaire, à suivre l'historien de la guerre du Péloponnèse, l'initiative du « concours » soit autant du côté des cités étrusques que de celui d'Athènes ! Il y aurait donc en Étrurie maritime un « parti » favorable à Athènes, une sorte de philatticisme qui n'attendait que cette demande pour intervenir, qui espérait

sans doute un retournement de la situation, une réouverture méridionale de la mer Tyrrhénienne. On a voulu reconnaître ce philatticisme dans des peintures et des thèmes iconographiques de Tarquinia qui recèleraient des allusions à la geste de Thésée (ainsi dans la chasse au sanglier de la tombe de la *Scrofa nera*, la laie noire). Ce n'est nullement certain, mais parfaitement possible. Quant à savoir qui souhaitait le rapprochement avec Athènes, cela semble bien difficile. Il est improbable que cette sympathie pour la politique attique ait été dictée par un intérêt pour le régime démocratique d'Athènes : il semble au contraire que ce soit l'aristocratie conservatrice de Tarquinia qui appuie l'expédition de Sicile. C'est exclusivement la politique anti-syracusaine qui mobilise les énergies ; aussi bien d'ailleurs, Syracuse jouit à l'époque d'un régime démocratique...

L'aide fut modeste.

« *Trois pentecontores arrivèrent d'Étrurie.* » (Thucydide, VI, 103,2).

En fait, ces navires sont à cette époque des transports de troupes, aptes à convoyer et à débarquer des hommes en assez grand nombre. Le contingent étrusque doit se situer entre 150 et 500 hommes, c'est à dire qu'il est équivalent à ceux de Mantinée ou d'Argos.

L'intervention de ce détachement est un succès, mais à la mesure des moyens mis en œuvre :

« *La garde de cet endroit avait été confiée par les Athéniens aux Étrusques. Ceux-ci, à la vue de l'ennemi qui arrivait en désordre, se précipitèrent à sa rencontre, tombèrent sur les premiers rangs des assaillants, les mirent en fuite et les poussèrent jusqu'au marais nommé Lysiméleia.* » (Thucydide, VII, 53,2).

« *Les Athéniens dressèrent un trophée pour le succès remporté par les Étrusques qui avaient repoussé l'infanterie syracusaine jusqu'au marais.* » (Id. VII, 54).

Ce succès, pour limité qu'il ait été, est certainement apparu comme un fait d'armes considérable dont il se peut que cinq siècles plus tard les derniers représentants de la famille Spurinna aient encore tenu à perpétuer le souvenir. Une inscription en effet, qui date sans doute de l'empereur Claude, gravée sous une statue qui se dressait le long du temple poliaide de Tarquinia, rappelait la carrière d'un membre de leur famille. On a pensé qu'il était le commandant de cette troupe victorieuse des Syracusains.

Velthur Spurinna fils de Lars, il fut deux fois préteur, il commanda une armée il en conduisit une autre en Sicile ; le premier de tous les Étrusques, il fit traverser la mer à une légion ; de là lui fut donné un bouclier et une couronne d'or, en raison de son courage.

On doit à la vérité de dire que dans cette inscription, l'identification de l'expédition de 414-413 est loin d'être assurée, et que certains estiment qu'il s'agit en fait de l'intervention aux îles Lipari, d'autres même de l'expédition d'Aleria.

Qu'importe d'ailleurs, ce n'est finalement qu'un détail. En revanche la participation des Étrusques des cités côtières méridionales au conflit sicilien est une certitude absolue. Que le contingent ait été de Tarquinia ou de Caere, voire de Vulci, qu'il ait été formé de combattants venant de plusieurs villes, ce qui est plus probable,

qu'il ait été composé pour partie de mercenaires, ce qui est vraisemblable, il était porteur des espoirs des cités côtières en un retour à la thalassocratie ou plus simplement aux fructueuses expéditions de commerce et de course.

Rome ne semble pas concernée, nul n'a songé à lui demander d'aide ; c'est que, confrontée à des problèmes sociaux et politiques, elle s'est engagée dans une série de luttes de voisinage qui lui font affronter Veies.

UN NOUVEL EQUILIBRE.

En cette fin de V^{ème} siècle, tandis que s'effondre l'espoir d'une revanche sur Syracuse, les cités du sud cherchent confusément une solution. Tarquinia et Vulci se lancent dans une exploitation systématique de l'arrière-pays un moment négligé et redonnent vie aux centres secondaires que les succès de la politique maritime avaient relégués dans l'ombre. Les petits centres se développent, les grandes familles vont y exploiter leurs domaines et y gérer les affaires locales : c'est par exemple le cas des *Curunas* de Tuscania. Caere, de manière moins voyante, agit de même et commence à escompter ce qu'elle pourra tirer de l'éventuelle défaite de Véies devant Rome.

A l'intérieur, après la prospérité du milieu du siècle, les effets de la pression gauloise se font sentir et la plaine du Pô devenant une terre fermée, les problèmes sociaux commencent à se poser. Il faut certainement songer à élargir le corps civique, à trouver des terres, à répondre aux demandes des couches sociales qui s'agitent et qui sont disposées à s'allier avec les étrangers dont il a bien fallu admettre la présence.

Partout, le contact avec le monde grec demeure étroit. S'il s'est relâché économiquement sur la côte, il s'est en revanche resserré politiquement et militairement à la suite des entreprises aventurées d'Athènes en Occident. En Étrurie intérieure, le contact n'a jamais été aussi étroit. Il ne semble pas que l'exemple démocratique ait eu un quelconque succès, mais il est certainement connu, surtout dans les couches sociales qui souhaitent accéder au pouvoir. Au contraire, le modèle aristocratique suscite l'admiration des classes aisées qui tentent de conformer leur mode de vie au style que proposent vers la fin du V^{ème} siècle les cercles fermés de l'aristocratie athénienne. Les banquets et les jeux, les vêtements et les pratiques sportives, le faste caché, mais réel, des « hétaires » attiques a gagné toute l'aristocratie étrusque, pour qui Athènes est devenue un modèle culturel, mais non politique, et un allié privilégié, soit stratégiquement en mer Tyrrhénienne soit économiquement en mer Adriatique.



Jeune homme, terre cuite provenant de Portonaccio à Véies. Vers 400. Villa Giulia.

La défaite et l'effondrement d'Athènes anéantissent en 411 les espoirs des uns et des autres. L'Italie se retrouve confrontée à elle-même.

CHAPITRE 10.

L'ETRURIE ET ROME.

Les révolutions.

La soumission au destin.

LA PRISE DE VEIES.

Le conflit entre Rome et Véies avait commencé en 485, lorsque la gens Fabia, se posant comme défenseur unique de Rome vers le nord, avait entamé contre la cité étrusque cette guerre de clan qui devait durer une dizaine d'années et s'achever par un échec.

« *Nous entendons faire de cette guerre une affaire privée* », avaient dit les Fabii. Les causes en étaient multiples, mais au premier rang se plaçaient certainement des problèmes de terres : le « fief » des Fabii était voisin des terres des Véiens et le conflit est d'abord une question de mauvais voisinage. Le second problème intéresse Rome dans son ensemble : c'est la maîtrise de la route des salines du bas Tibre qui passe par le gué de Fidènes et la région dite des *septem pagi*, les sept cantons, qui bordent la *via salaria*, le chemin du sel. Il semble bien qu'initialement, le conflit se soit borné là, mais lorsqu'il reprend en 438, c'est l'existence même de Véies qui semble en cause. La défaite au combat de Lars Tolumnius, dont quatre siècles plus tard Auguste avait encore vu la cuirasse dédiée au Capitole et une trêve conclue en 431, ne font que reporter le problème. La prise de Fidènes par les Romains en 426 est un coup très dur pour la santé économique de la ville étrusque qui, dès lors, n'est plus raccordée à la mer que de manière incertaine. Il est clair de surcroît que, dans sa position, prise entre Caere qui convoitait les franges méridionales de son territoire, Rome qui tentait de remonter la vallée du Tibre et les populations sabelliennes dont la pression ne devait pas être moindre ici que sur le territoire romain tout proche, les chances de Véies étaient maigres.

Le siège est mis devant la ville en 406 (date de l'annalistique, en réalité 401), dans un climat de grave tension sociale à Rome, et tandis que Véies s'en est remise, en ces circonstances extrêmes, à l'autorité d'un Roi/Tyran, qui semble impopulaire dans les autres cités étrusques. L'annalistique, qui adopte parfois les clichés de l'épopée, donne au siège de Véies la durée de celui de Troie : dix ans. Les cités étrusques, sollicitées par Véies, refusent d'intervenir en sa faveur. On sait que la ville n'est prise que grâce à la quasi-trahison d'un haruspice enlevé à Véies, qui explique un prodige en proposant l'expiation et surtout par celle de *Juno Regina* que Camille « évoque » et qui choisit de demeurer à Rome :

« Et toi aussi, Juno Regina, qui as actuellement Véies pour résidence, daigne après notre victoire nous suivre dans notre ville qui va devenir la tienne : là ta majesté trouvera un temple digne d'elle. » (Tite-Live, V, XXI).

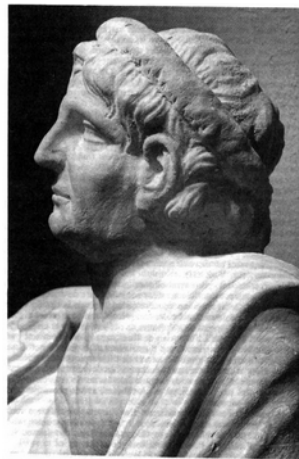
« Les Véiens ne savaient pas que déjà ils étaient trahis par leurs propres devins et livrés par des oracles étrangers (Delphes) ; que déjà des dieux avaient été conviés à partager leurs dépouilles (Apollon Pythien) tandis que d'autres (Juno Regina), invités par des prières à quitter la ville, tournaient les yeux vers les temples de l'ennemi et leur nouvelle demeure... » (Id, ibid.)

On sait qu'après la prise de la ville, la déesse accepte clairement de venir à Rome :

(Un des jeunes gens chargés d'enlever la statue dit) : « veux-tu venir à Rome, Junon ? » - « la déesse a fait signe que oui », s'écrièrent les autres... Elle avait l'air de venir d'elle-même, raconte-on, légère et facile à transporter. (Id, V, XXII).

Ces deux trahisons, pour symboliques qu'elles soient, n'en sont pas moins significatives : pour le narrateur romain, faute de document sur une trahison réelle, il semble nécessaire qu'une part de la cité de Véies ait accepté, ou même souhaité cette conquête. Cette part est ici divine et sacrée, ailleurs, à Arezzo ou à Volsinies, la cité sera livrée par un groupe social ; mais il importe à l'historien de Rome que le destin ne soit pas forcé et que la Ville n'en soit que l'instrument. On peut toutefois se demander si derrière les symboles sacrés de l'haruspice et de la déesse qui livrent leur ville à Rome, ne se cache pas un courant politique hostile à la tyrannie et qui ayant des appuis dans les autres cités étrusques alors gouvernées par des régimes oligarchiques, aurait provoqué leur catastrophique neutralité.

Le pillage et la destruction suivirent. Les citoyens libres furent vendus, toutes les richesses emportées ; le récit du sac de la ville est une reprise de celui du sac de Troie. L'épopée mythique de la Grèce sert de modèle sinon de justification à l'aventure historique de Rome.



Portrait funéraire d'un aristocrate tarquinien vers 320. Musée de Tarquinia.

Mais la réalité est un peu différente : le territoire, devenu romain, est peuplé de colons plébéiens et sert de base pour la conquête, en 395, des centres secondaires du bas Tibre et du sud du pays Falisque : Capene, Nepi et Sutri. La *Via Salaria* est entièrement entre les mains de Rome et les salines côtières passent sous son contrôle. La prise de Véies par Rome ne doit pas être considérée comme la simple élimination d'une rivale, mais comme le premier pas, initialement involontaire et pourtant

décisif, d'une politique qui deviendra un système et se propose de régler par une extension territoriale les problèmes intérieurs de l'État.

L'APRES GUERRE, OU L'INCERTITUDE DES ALLIANCES.

Que les Gaulois se soient emparés de *Melpum* (Milan) le jour même de la chute de Véies n'est bien sûr qu'une légende ; mais toute artificielle qu'elle soit, elle a le mérite de placer en cette année 396 (391 ou 388) le début du repli et de mettre en parallèle les menaces nordiques, les conquêtes romaines et la main mise de Denys de Syracuse la même année sur Rhégion, dont la concomitance explique bien des effondrements. Il est même possible, si l'on suit l'historien gaulois Trogue Pompée (dans Justin, *His. Phil.* XX, 5,4) qu'un embryon d'alliance ait existé entre Gaulois et Syracusains.

La descente des Celtes en Italie moyenne, leur passage par Chiusi, sans doute provoqué par des problèmes de rivalités politiques, ont déjà été évoqués. Nul doute que la terreur ne se soit emparée des cités étrusques :

« Les Clusiens furent épouvantés par l'étrangeté de cette guerre, par cette multitude d'ennemis et l'aspect de ces hommes, par la nature de leur armement et par les récits qu'on faisait des défaites qu'ils avaient infligées à tant de légions étrusques sur les deux rives du Pô. » (Tite-Live, V, XXXV).

L'annalistique présente Chiusi comme déjà presque dépendante de Rome et, toujours en quête de héros indomptables, attribue le raid des Gaulois au courage téméraire et provocateur d'un jeune noble romain ! Il y a certainement d'autres raisons et le détournement des hordes gauloises a toujours été une arme politique. Il est plus que possible que Denys ait « téléguidé » les Celtes vers les cités de l'Italie intérieure, mais dans un second temps il se peut qu'une cité de la Val di Chiana, inquiète du sort qu'avait subi Véies, les ait aiguillés vers le sud. Ceux-ci en effet ne rencontrent aucun obstacle jusqu'à Fidènes et la rencontre avec les troupes romaines a lieu sur le ruisseau Allia, en face de Véies ! Serrait-ce fortuit ?

La réaction de Caere est très curieuse. Bien loin de prendre les armes pour soutenir sa voisine attaquée, elle se contente d'accueillir les *sacra*, ce qui est le moindre des gestes de piété et les prêtres et vestales qui les accompagnent. Une fois le danger passé, elle va aider Rome à récupérer une partie du butin pris par les Gaulois et enfin, alors qu'elle n'avait pas combattu les Celtes de Brennus lors de leur descente, elle attaque une horde remontant d'Italie du sud et qui passe à sa portée, quand tout danger est pratiquement écarté. Il y a dans cette prudence, qui semble hésiter entre deux dangers, un désir vital de combattre Syracuse et ses alliés, mais aussi une sorte de crainte à l'égard de la remuante voisine qu'est Rome et avec laquelle elle est finalement condamnée à faire alliance. Un accord qui n'est pas réellement de *sympoliteia* (c'est à dire de double nationalité), mais seulement d'hospitalité publique, donne aux Cérètes les statuts de « citoyens passifs » à Rome (c'est ce que l'on nommera *civitas sine suffragio*). La réciprocité existe sans doute, mais nous n'en avons pas trace, et l'octroi libéral de ce droit par les Romains apparaît de ce fait comme une récompense accordée aux voisins étrusques alors qu'il s'agit sans doute d'un des articles d'un traité d'alliance beaucoup plus large qui comprend des clauses économiques vitales et certainement des accords à caractère maritime.

Caere, trop proche de Rome pour s'y opposer, trop intéressée par la défaite de Véies, sa vieille rivale, trop gravement touchée par la politique syracusaine, trop dépendante de l'arrière-pays latin, a choisi son camp : c'est celui de Rome.

TARQUINIA. LE CONFLIT AVEC ROME.

Par nécessité autant que par intérêt, Tarquinia a pris le parti inverse. La rivalité économique et maritime avec Caere, la différence probable non pas tant des régimes, mais du style politique avec sa voisine du sud, certainement plus « plébéienne », sont à l'origine de ce choix. Une alliance contre Rome, animée par Tarquinia, se constitue aussitôt après le départ des Gaulois ou peut-être même alors qu'ils tiennent encore certains quartiers de Rome. Ces Étrusques attaquent la forteresse, depuis peu romaine, de Véies et s'intéressent à la zone des salines du bas Tibre. Les engagements dépassent rarement le niveau d'escarmouches ou de raids sans lendemains, mais le conflit s'éternise. En 382 un combat plus sérieux écarte temporairement Tarquinia et ses alliés méridionaux, en particulier Falisques, de l'aventure militaire peu préparée où ils viennent de s'engager.



Amphore provenant des ateliers d'Orvieto. Production destinée à un usage funéraire typique du milieu du IV^e siècle, se soulevant aux importations de Grèce propre. Musée de Chiusi.

Mais les opérations reprennent en 358. Cette fois Tarquinia est mieux préparée, elle s'est alliée à Faléries, aux cités falisques et a obtenu une neutralité relativement bienveillante de Caere, ligotée toutefois par ses engagements à l'égard de Rome.

« Alors eut lieu le soulèvement de tout le peuple étrusque sous la conduite des Tarquiniens et des Falisques, l'ennemi arrive jusqu'aux salines. » (Tite-Live, VII, 17).

Les cités plus nordiques, qui n'ont pas de territoire jouxtant les domaines de Rome, refusent de bouger et Tarquinia a beau détenir la « présidence » de la ligue, elle ne parvient qu'à provoquer une certaine hostilité des cités comme Chiusi ou Pérouse. Quelle peut être la raison de cette nouvelle guerre ? Depuis le vote des lois liciniennes, en 367, les plébéiens sont admis à toutes les magistratures romaines. Depuis la conquête de Nepi de Sutri et de Capène, des colons plébéiens ont reçu des terres aux confins des territoires étrusques. Une autre loi, attribuée elle aussi à Licinius Stolon, dont le contenu précis n'est pas connu avec certitude, mais dont l'esprit sera repris pas les lois gracchiennes, limite la possession de l'*ager publicus* à 500 jugères. Ce sont autant d'exemples contagieux, autant d'idées que les oligarques de Tarquinia craignent de voir se répandre dans leur propre cité. Il y a certainement une base idéologique à ce conflit auquel des inscriptions tarquiniennes font allusion. Cette fois encore, c'est la famille *Spurinna* qui s'attribue, en la personne d'Aulus, fils de Velthur, de notables succès en particulier dans la région des sept cantons. L'annalistique romaine mentionnait ces combats, qui, naturellement, pour elle,

étaient autant de victoires ! Sept années de guerre se terminent en 351 par une cuisante défaite militaire des Étrusques et surtout par la fin de l'hégémonie tarquinienne au sein de la ligue des douze peuples.

UNANIMITE.

Il semble que dans ces mêmes années l'aristocratie vulcienne cultive avec insistance un patriotisme anti-romain et prenne conscience du danger qui monte. La tombe des Saties, connue sous le nom de Tombe François, en est un éloquent témoignage. On sait que deux scènes sanglantes se font face : d'un côté Achille (*AXle*), en présence d'Agamemnon et des deux Ajax, égorge les prisonniers troyens devant l'ombre de Patrocle (*inθial Patrucles*), de l'autre se déroule l'épopée des deux héros *Caile* et *Avile Vipinas* (les frères Vibenna). Mastarna, dont nous savons qu'il n'est autre que Servius Tullius, libère Avile Vipinas et un peu plus loin, sur une petite paroi voisine, Marce Camitlnas met à mort *Cneve Tarchunies rumaX*, c'est à dire *Gneus Tarquinius*, le romain ! La décoration est conçue à la manière d'un parallèle littéraire : d'une part les Grecs égorgent les Troyens, de l'autre les Étrusques sacrifient les Romains. Peut-on dire plus clairement que l'aristocratie vulcienne se réclame du modèle et éventuellement de la culture grecque tandis que les Romains, descendants des Troyens, méritent leur défaite et la mort qui les attend ? Il se peut que tout l'honneur de ces luttes victorieuses contre Rome, vieilles alors de deux siècles, soit en fait à porter au crédit de ce *Vel Saties*, ancêtre du maître de la tombe, que l'on voit observant le vol d'un pic, oiseau de Mars destiné à fournir les présages en matière militaire.

Le désastre subi par les troupes romaines aux fourches Caudines (321) est peut-être pour quelque chose dans le soulèvement de Capoue six ans plus tard, mais Rome se rétablit au sud et le danger est désormais clair pour les cités étrusques : il ne vient plus de Syracuse ou des peuples celtiques, mais bien de la volonté d'expansion constante de *l'Urbs*.

La preuve de ce changement d'attitude nous est donnée, par l'aide, modeste, mais significative que les Étrusques, en tant *qu'ethnos* apportent aux Syracusains assiégés par Carthage (Diodore de Sicile, XX, 61,6-8). On a parlé de retournement des alliances et il est vrai que ce geste eût été impensable un demi-siècle plus tôt quand le souvenir des coups de main de Denys était très vif, que les sanctuaires portuaires étaient toujours en ruine et qu'on avait encore la nostalgie de la grande époque de la puissance navale. Les dix-huit navires qui se portent contre Carthage tentent indirectement de faire pièce à Rome, alliée de Carthage, qui renouvelle l'année suivante son traité d'alliance avec la cité punique, et qui, désormais, s'étant substituée au Étrusques dans la prétention à dominer la mer Tyrrhénienne, souhaite en finir avec le reste de puissance des Grecs de Sicile. Il n'y a plus alors d'hésitation possible : pour toute cité étrusque, l'ennemi est Rome.



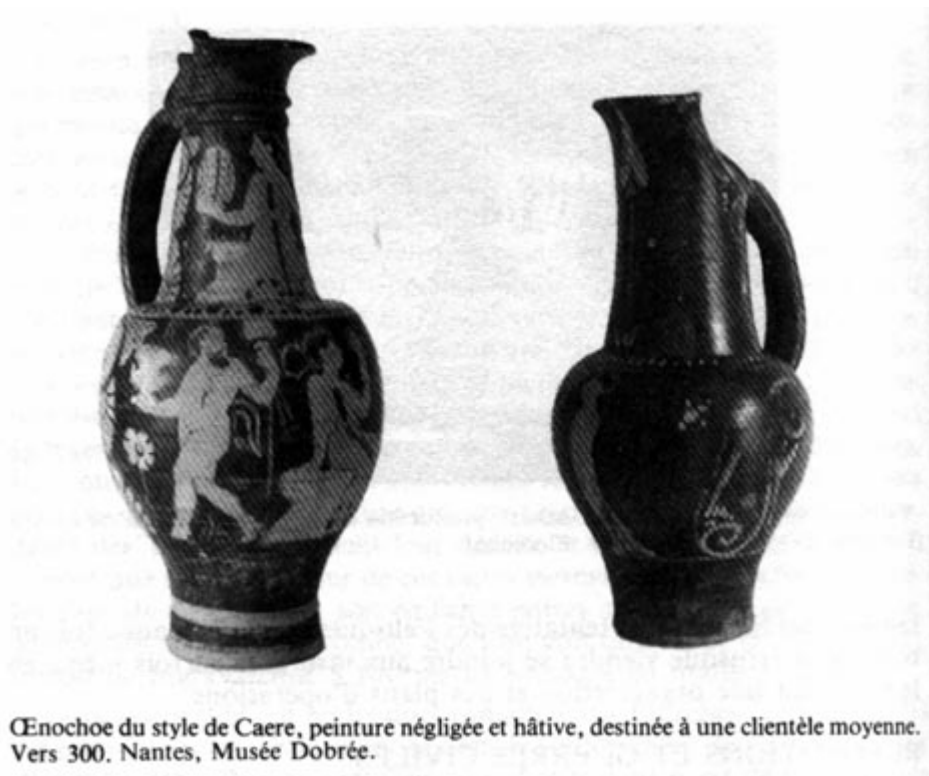
Vase en forme de canard (*duck-askos*), production des ateliers de Chiusi ou de Volterra, fin IV^e, début III^e siècle. Florence.

Corrélativement, tout ennemi de Rome devient virtuellement allié des Étrusques. C'est ainsi qu'on les verra soutenir une révolte ombrienne en 308, une incursion gauloise en 299, un soulèvement samnite, un tumulte des Sabins, une tentative des Falisques, et qu'à chaque fois un contingent étrusque viendra se joindre aux insurgés, parfois même en leur offrant une organisation et des plans d'opérations.

REVOLUTIONS ET GUERRES CIVILES.

Mais la crise la plus grave n'est certes pas celle qui se traduit par ces guerres continuelles, longues successions d'escarmouches qui dégénèrent parfois en un paroxysme sanglant. Pendant ce siècle, qui voit le raffinement des formes d'Italie du sud gagner les arts de l'Étrurie moyenne, et où l'aristocratie, comme jamais encore, manifeste sa profonde hellénisation, les tensions sociales ne cessent de s'accroître.

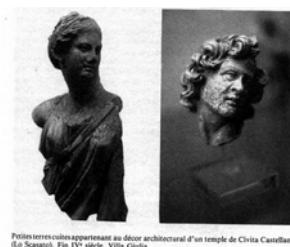
Les débouchés s'étant fermés, les marchés ralentis, la pression de Rome accentuée, les classes moyennes, qui en d'autres temps eussent lentement monté l'échelle sociale, se trouvent dans une impasse. Les régimes oligarchiques qui, comme à Tarquinia, conduisent les cités, se refusent à les intégrer et empêchent toute réforme. Ailleurs, là où, comme à Volsinies ou à Arezzo, l'exemple romain de l'intégration de la plèbe se fait plus insistant, les magistratures de la cité peuvent, de gré ou de force, leur être ouvertes. Parfois, surtout dans les cités du nord où l'absence de toute classe moyenne ne laisse en lice qu'une aristocratie incapable de la moindre souplesse et une masse de dépendants, d' » esclaves » comme les nomment les sources romaines (mais ils sont pour reprendre l'expression habituelle, entre la liberté et l'esclavage), certains d'entre eux arrivent presque inévitablement à entrer dans le corps civique, fût-ce à une place subalterne. Mais dans tous les cas, la tension, qui est de nature économique, subsiste. Tandis que le mercenariat, comme en Crète ou en Laconie, devient souvent l'exutoire d'une classe moyenne appauvrie, qui va grossir les effectifs de toutes les guerres du temps et en particulier les troupes d'Aghatoclès, des courants qu'il faut bien dire révolutionnaires, font leur apparition dans les milieux les plus pauvres et sont d'autant plus puissants que les régimes où ils sont nés sont plus étroitement oligarchiques.



C'est, semble-t-il ce qui se passe à Arezzo dès le milieu du siècle. Une des inscriptions de Tarquinia appartenant aux *elogia* de la famille des *Spurinna* évoque déjà une guerre civile :

*Aulus Sprurinna fils de Velthur
trois fois prêteur ; chassa de Caere le roi (?)
Orgoln(..) ius Velthuru(...) ensi(?)
Libera Arezzo opprimée par la guerre servile*

La notice n'est que partiellement confuse, car elle semble politiquement si cohérente, qu'il est relativement aisé de restituer le climat. Tarquinia, la cité aristocratique par excellence, a été appelée à l'aide pour chasser un tyran (le roi *Orgolnius Velthurus*) de Caere et pour rétablir l'ordre et la paix civile dans Arezzo après une guerre servile. Quels pouvaient être ces « esclaves » ? Très probablement des membres de la classe sociale la plus pauvre et juridiquement la plus proche de la servitude, des « pénestes » situés entre la liberté et l'esclavage (*metaxi eleutheron kai doulon*).



L'appel a dû provenir de l'aristocratie locale qui entretient des relations avec les autres aristocrates conservateurs et dont naturellement le regard se porte vers

Tarquinius, championne de cette cause. Il n'y a pas lieu de s'étonner de la puissance locale de l'aristocratie. Que l'on songe à ce petit sanctuaire extra-urbain de la porte San Lorentino où fut retrouvée en 1553 l'admirable Chimère qui fait aujourd'hui la fierté du musée de Florence : ce n'était en aucune manière un édifice public au sens moderne du terme, mais presque certainement un sanctuaire privé relevant de quelque famille aristocratique où, comme à Véies : *la statue ne pouvait, selon les rites étrusques, être touchée que par un prêtre issu d'une certaine gens*.

On mesure quelle devait être la fortune des dédicants quand on imagine que le splendide bronze qu'ont exhumé les fouilleurs de la Renaissance ne représentait qu'un petit élément d'un groupe beaucoup plus considérable où Bellerophon, dressée sur un Pégase cabré et ailé, frappait de sa lance ou de son épée le monstre gardien. L'image emblématique de l'État d'esprit d'une aristocratie de cavaliers s'y retrouve toute entière exprimée. Il est en effet probable que cette caste n'ignorait nullement que la carrière du héros corinthien commençait par le meurtre d'un « tyran », Belléros, (un ennemi de l'aristocratie de Corinthe) qu'elle se poursuivait par la destruction de la Chimère et la lutte contre les Solymes et les Amazones. C'est tout l'orgueil d'une caste fière de sa force, de son courage et surtout de sa naissance, qui s'exprime ainsi dans l'ex-voto splendide d'un sanctuaire gentilice d'Arezzo. On conçoit avec quelle violence l'opposition des classes soumises a pu se manifester contre cette *souche de rois étrusques* pour reprendre le mot d'Horace sur Mécène.

Un autre soulèvement se produit en 303-302 :

« On annonçait que l'Étrurie allait se révolter, le mouvement ayant commencé par des séditions à Arezzo où l'on avait pris les armes pour chasser les Clinii, famille très puissante, dont les grandes richesses étaient un sujet d'envie. » (Tite-Live, X, III).

On a cru voir dans la destruction du sanctuaire de la chimère la preuve archéologique de ce soulèvement. La chose est possible, d'autant que le nom du dédicant de ce groupe semble avoir été volontairement détruit. Cette fois, ce n'est plus Tarquinius, déchue de son hégémonie après la défaite de 351, que les aristocrates appellent au secours, mais c'est Rome. Quel chemin parcouru ! L'affaire se passa sans grands combats :

« J'ai sous la main des auteurs qui prétendent qu'il ne fut besoin de livrer aucun combat mémorable pour pacifier l'Étrurie, et que les exploits du dictateur (M. Valerius) se bornèrent à calmer les séditions d'Arezzo et à réconcilier avec la plèbe la famille des Clinii. » (Tite-Live, X, V).

Ainsi en quelques années, Rome, est devenue pour l'aristocratie étrusque le gardien de l'ordre social, continuellement menacé par l'immobilisme des conservateurs et la gravité de la crise. On notera comment l'annalistique emploie pour justifier les interventions de Rome l'expression de « révolte servile » et transforme cette guerre civile en simple tension sociale entre « patriciens et plébéiens » quand il s'agit d'asseoir son autorité et de se poser en arbitre.

Il faut payer cette pacification au profit des Clinii, que l'on nomme « réconciliation » : en 294, Arezzo n'a pas d'autre choix que d'entrer dans l'alliance romaine. La même année, et pour des raisons qui sont probablement comparables, Volsinies et Pérouse adoptent la même position. Ces *foedera* sont en réalité non pas des alliances, mais de véritables traités inégaux au sens où on pouvait l'entendre de la politique coloniale du XIX^{ème} siècle. C'est une manière d'entrer dans la sujétion sans perdre complètement la face. La cité « fédérée » n'est plus libre de sa politique internationale, elle doit fournir les contingents militaires que Rome est en droit

d'exiger et payer les sommes prescrites. Elle perd ses moyens de défense et bientôt sa monnaie. Surtout, la frange la plus facilement récupérable de l'aristocratie est intégrée au mieux dans la hiérarchie romaine et transformée en alliée de Rome. Elle sera la courroie de transmission du pouvoir central dans la « cité fédérée ».



Ciste Ficoroni. Détail de l'homme et des Argonautes. L'œuvre est signée Nicos Platon, fabriquée à Préneste vers 500. Rome, Villa Giulia.

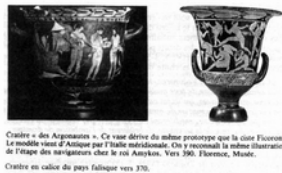
Sur la côte, en 293, Roselle est rayée de la carte. Plus de 4000 morts et blessés du côté étrusque, la prise et la destruction de la ville, la main basse sur la plus grande partie du territoire, la réduction forcée des habitants au statut d'alliés, laissent prévoir à court terme le sort des zones côtières du territoire de Vulci.



Groupe de bronze servant de poignée de couvercle à la ciste Ficoroni. Dionysos et deux Silènes.

Vulci et Volsinies comprennent alors désespérément qu'il leur faut combattre ou disparaître. Une dernière coalition se forme, à l'appel des peuples d'Italie du sud. Lucaniens, et Bruttians en sont les instigateurs. Les Gaulois, les Étrusques se joignent au mouvement à l'exception d'Arezzo, que sa récente condition d'alliée transforme en auxiliaire de Rome. La coalition est battue devant Arezzo, puis au lac Vadimont.

Dans le même temps, au sud, les Grecs à leur tour s'inquiètent. Rome, sur un prétexte, vient d' » apporter son aide « aux habitants de Thourioi, puis marche sur Crotona, Locres et Rhégion, elle menace même Tarente. C'est alors que Pyrrhos, roi d'Épire, reçoit des Grecs d'Italie du sud le commandement de leur ligue et en 280 débarque à Tarente. Vulci et Volsinies espèrent établir leur jonction avec le héros des Grecs d'Italie qui remonte vers Frégelle, Agnagni et Préneste et c'est peut-être à ce moment que le motif de l'éléphant, allusion aux forces épirotes, devient pour un temps à la mode. Mais l'armée romaine écrase les cités étrusques et leur impose la capitulation. Presque immédiatement, sur le territoire de Vulci, est fondée en 273 la colonie de Cosa, coupant la ville de la mer ; c'est le pendant nordique de la fondation contemporaine de la colonie de Paestum, sur l'emplacement de l'antique Posidonia. Volsinies alors, sous l'autorité de son aristocratie, est privée d'une partie de son territoire. Cette mesure condamne à la revendication permanente les classes sociales les plus pauvres qui inévitablement supportent le poids principal de la défaite.



Quelques années plus tard, Caere, en dépit d'une longue fidélité à Rome, se trouve en conflit avec sa puissante voisine : en moins d'un an, elle est vaincue, la plus grande partie du territoire qui lui restait est incorporée à celui de Rome, la ville devient une « préfecture », c'est à dire une ville entièrement sujette (273) la zone maritime surtout est l'objet de confiscations, et Rome y fonde quatre colonies maritimes de droit romain destinées à reprendre les activités marchandes qui avaient fait la fortune de la région ; ce sont Frégène, Alsium, Pyrgi, et Castrum Novum.

De l'Étrurie il ne reste plus, en ce début de troisième siècle, que des « alliés » ou des satellites de Rome : au sud, des cités amoindries et amputées de la meilleure part de leur territoire, au nord, des états fantoches aux mains d'une aristocratie qui n'est plus qu'un outil de romanisation.

VOLSINIENES.

Les luttes sociales ne sont pas éteintes pour autant. Depuis un certain temps, peut-être depuis le milieu du IV^{ème} siècle, sous la pression des groupes sociaux juridiquement subalternes, l'aristocratie de Volsinies a été contrainte d'accorder des droits politiques aux catégories jusque-là soumises de la cité. Orose, (IV, 5,3-5), décrit, sur un ton moralisateur, ce processus qui entraîne la chute de la ville :

« A cette époque, les Volsiniens, les plus florissants des Étrusques, périrent presque, à cause de leur mollesse. En effet, tandis qu'ils libéraient partout leurs esclaves, qu'ils les admettaient aux festins, qu'ils leur donnaient le droit de se marier de manière honorable, les affranchis, admis à une part de pouvoir, méditèrent de

s'emparer par crime de sa totalité, et, libérés du joug de la servitude, ils brûlèrent de l'ambition de dominer... »

Si les sources latines sont un peu avares de précisions sur le statut des révoltés, les textes grecs qui relatent les événements sont beaucoup plus rigoureux. Le récit de Zonaras (VIII, 7 -18) montre, malheureusement en une formule qui est un raccourci, la progressive ascension des oiketai (les dépendants, équivalents des pénestes) qui d'abord entrent dans les armées, puis ont accès aux charges administratives subalternes, obtiennent le droit d'épouser des femmes de la classe supérieure, droit semblable au jus *connubium* de la plèbe romaine, enfin, comme la chose s'était produite à Rome aux termes des lois liciniennes, accèdent aux magistratures supérieures. On peut alors parler d'une sorte d'égalité des droits, de république presque « isonomique ». Mais si l'aristocratie en place a, sans doute contrainte, accepté les principes du régime, elle refuse naturellement leur application. Lorsque, grâce à ce nouveau régime, les anciens dépendants s'emparent réellement du pouvoir et écartent de la politique les représentants de l'aristocratie, celle-ci, forte de l'exemple arétin, en appelle à Rome. Ce qui était une victoire politique de la classe des anciens dépendants et que, dans d'autres occasions, l'annalistique romaine aurait appelé un succès plébéen, devient alors, pour les besoins de l'intervention romaine, une « guerre servile », une révolte d'esclaves. C'est que le pouvoir de Rome supposait le contrôle exact de ceux qui en assumaient localement la charge : les aristocrates, qu'ils fussent de Volsinies ou d'Arezzo. Leur chute ne pouvait être acceptée, non pas tant pour des raisons sociales que strictement politiques : si les *oiketai* étaient coupables d'avoir pris le pouvoir, les *principes* l'étaient eux de l'avoir perdu. Nous le savons bien, ne serait-ce que par des exemples contemporains : les régimes impérialistes ne se soucient jamais de rétablir un pouvoir qui a chancelé, ils changent intégralement le mode de sujétion.

La réponse de Rome fut immédiate et brutale. On mit le siège devant cette ville imprenable (qui devait résister à presque tous les sièges ultérieurs), on la rasa et on en expulsa la population, on lui assigna une résidence toute différente et parfaitement indéfendable sur le site de l'actuelle Bolsena, on exécuta quelques meneurs, on vola plus de deux mille statues et on détruisit le fameux sanctuaire fédéral du *Fanum Voltumnae* dont on avait, comme autrefois pour *Juno Regina* « évoqué » le dieu *Voltumna* à Rome.

Les aristocrates subirent le même déplacement que les plébéiens et le territoire fut largement dépeuplé et confié à des soldats romains. Rome avait mis « les plaideurs d'accord, en croquant l'un et l'autre ».

Ainsi disparaissait, avec Volsinies, le sanctuaire et donc la ligue qui s'y réunissait. Son rôle, dans les dernières années, avait cessé d'être strictement religieux et elle commençait, dans les conditions désespérées du troisième siècle, à exercer une véritable fonction fédérale. Rome se devait donc de l'éliminer. L'Étrurie avait politiquement cessé d'exister.

L'ÉTRURIE ROMAINE.

Un fatalisme impuissant était-il responsable de cet effondrement ? La mollesse (*truphé*) des « gras étrusques » est-elle à incriminer ? Ah s'ils avaient voulu combattre au lieu de se vautrer dans les banquets ! Que n'a-t-on pas écrit sur ce point !

Si les cités avaient bien voulu s'allier, si elles n'avaient pas mené une politique basement égoïste, si elles avaient su créer des coalitions stables...

Il n'y a pas d'histoire au conditionnel. Elles ne l'ont pas fait, et nous avons tenté d'expliquer pourquoi. Les grandes différences entre l'Étrurie intérieure et l'Étrurie maritime, la diversité des menaces, les conditions internationales sont les seuls faits importants. L'Étrurie n'est pas un domaine à part, aussi longtemps qu'elle demeure indépendante, son rôle ne se comprend que replacé dans le monde méditerranéen et européen contemporain. Son destin n'est qu'accessoirement le fait de quelques hommes et la conséquence de quelques batailles. La réalité est ailleurs dans la surprenante survivance d'une confédération de cités à la structure archaïque affrontées à des états territoriaux en cours de formation : Syracuse et Rome.

Quant au fatalisme que l'on incrimine, on comprend mal comment l'Étrurie aurait pu en s'y conformant accepter de succomber plus de deux cents ans avant la fin du dernier *saeculus* que la révélation divine leur avait fixé pour terme ! Aussi bien la date de 265, fatale s'il en est, n'est nullement la fin d'une de ces périodes qui rythmaient le cours du destin.

Morte politiquement, l'Étrurie se survit sous l'autorité romaine dans sa civilisation qui semble faiblement affectée par l'effondrement des états.

Le nouveau système politique est celui des *foedera*, c'est à dire de ces traités inégaux que nous évoquions. C'est pourquoi on parle parfois de l'Étrurie « fédérée ». Il permet aux villes (ce ne sont plus bien sûr des cités) de se survivre dans un cadre de type municipal d'autonomie interne où les lois, les usages, la langue et naturellement la religion demeurent pratiquent inchangées. Quant aux structures sociales, elles demeurent elles aussi, avec leur hiérarchie très stricte et la différence presque infranchissable entre le monde des maîtres et celui des dépendants ; ces derniers devenant de plus en plus proches de la condition servile.

Dans la région de l'Étrurie méridionale, l'administration des villes est sous le contrôle direct de Rome, les terres largement accaparées par l'Urbs qui a transformé en *ager publicus populi romani*, c'est à dire en propriété collective de la république tout le territoire de Véies et plus de la moitié du territoire des autres cités, sans compter naturellement la bande côtière qui va jusqu'à Orbetello. Les villes sont des « préfectures » gérées par des administrateurs nommés par Rome. La population a reçu le doit de cité « diminué », c'est à dire cette *civitas sine suffragio* qui en fait des sujets romains plus que des citoyens. Certaines cités demeurent avec une autonomie fictive ; c'est le cas de la « nouvelle Volsinies », de Tarquinia et de Vulci. Les cités du nord en revanche demeurent presque intactes et certaines frappent monnaie : marque évidente d'une vie économique qui échappe au système autarcique cher aux aristocraties rurales. Les magistrats continuent d'être élus, les lois de fonctionner, les cités de se nourrir d'une illusion d'existence.

La « loyauté » de cette Étrurie soumise est évidente. Elle sert de base de départ pour les expéditions romaines vers le nord, en particulier pour la conquête de la Gaule cisalpine, elle demeure fidèle durant la guerre contre Hannibal, en 205 elle fournit à Scipion des provisions et des contributions stratégiques (mais pas de

troupes, peut-être ne sont-elles pas très sûres) pour sa grande expédition contre Carthage :

« Les premiers, les peuples d'Étrurie, chacun suivant ses moyens, promirent d'aider le consul : les Cérètes promirent du blé pour les équipages et des vivres de toutes sorte, les gens de Populonia du fer, ceux de Tarquinia de la toile à voiles, ceux de Volterra des varangues pour les carènes et du blé, les habitants d'Arezzo trois mille boucliers, autant de casques, de javelots romains et gaulois et de longues lances, au total cinquante mille armes de ces trois types en nombre égal, ainsi que des haches, des bûches, des faux, des paniers, des meules en quantité suffisante pour l'armement de quarante bateaux de guerre, cent vingt mille boisseaux de froment, et ils ajoutaient qu'ils contribueraient aux provisions de route des décurions et des rameurs ; les Péruvins, les Clusiens et les gens de Roselle proposaient du bois pour la construction des navires et une grande quantité de blé. » (Tite-Live, XXVIII, 45).

Le tableau, somme toute assez optimiste de ces productions à l'extrême fin du troisième siècle peut-il être considéré comme une sorte de survol économique de l'Étrurie Romaine ? Nous savons bien qu'un autre témoignage, catastrophique celui-là, nous est apporté par Tibérius Gracchus (Plutarque, Tib. Grac. 8, 9) lorsque, rentrant de Numance (136) il traverse l'Étrurie. Celle-ci était dépeuplée de ses paysans libres, mais livrée à des troupes d'esclaves étrangers, les terres abandonnées à des troupeaux errants, la vie arrêtée, partout les *latifundia* sous-exploités stérilisaient le cœur de l'antique Italie. Les révoltes serviles menaçaient de s'étendre hors de la Sicile où elles étaient nées dans des conditions comparables à celles de l'Étrurie.

Quelles sont les campagnes dont le spectacle a si terriblement frappé le jeune Tiberius ? Il s'agit certainement de celles du sud de l'Étrurie côtière, bordant la via Aurelia, qui, réduites à l'état d'*ager publicus* avaient été accaparées par l'aristocratie sénatoriale. C'est à lutter contre ce mal que se consacrent les Gracques.

Une fouille récente, celle de la villa de *Settefinestre*, dans la Maremme, apporte une justification, ponctuelle certes, mais éloquente au sombre tableau d'une économie esclavagiste prépondérante.

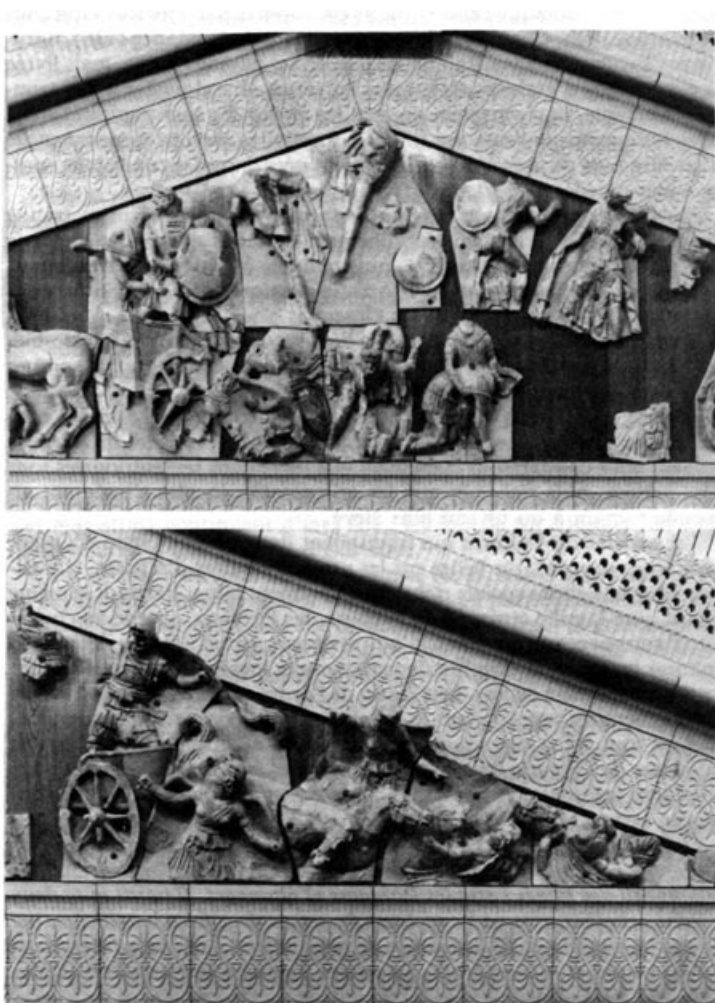
Mais si nous lisons bien les textes, si nous comparons avec les productions artistiques contemporaines, si nous observons les différences locales, nous constaterons clairement que les régions septentrionales sont plus actives, plus riches et que les aristocraties locales s'intègrent au monde romain à un niveau plus élevé.

Les artistes de Volterra qui multiplient dans un goût venu d'Orient des scènes souvent très belles sur les urnes cinéraires d'albâtre, travaillent pour une classe sociale riche et relativement large. Pendant le même temps, une famille étrusque de Pérouse, les Perpena, accède au consulat, d'autres entrent au Sénat, d'autres encore gèrent à Rome des magistratures mineures et nombres de personnages localement en vue obtiennent la citoyenneté entière dans le sein de l'ordre équestre. Plus que jamais les aristocraties représentent le point d'appui de la politique romaine.

Il est tout à fait certain que le « black out » entretenu sur l'histoire intérieure de l'Étrurie doit dissimuler bien des événements. Parfois nous en voyons transparaître, mais sans doute transposés ou déformés. Qu'est-ce que cette « révolte d'esclaves » de 196 ?

« Une conspiration d'esclaves tenta de soulever l'Étrurie. Le soin de rechercher et de punir les coupables fut confié au prêteur M. Acilius qui jugeait des litiges entre Romains et étrangers. Il partit avec deux légions urbaines, trouva les esclaves en armes, leur livra bataille, en tua un grand nombre et fit beaucoup de prisonniers. Les

chefs furent battus de verges et mis en croix, les autres rendus à leurs maîtres. » (Tite-Live, XXXIII, 36).



Fronton du temple de Talamone illustrant le mythe des Sept contre Thèbes. La fortune de ce mythe est sans doute liée aux conflits civiques qui déchirent alors les cités. Œdipe, à genoux, a tenté de séparer les combattants. Amphiaraios (à droite) s'enfonce avec son char dans l'Hadès qui l'engloutit. Musée de Florence.

Il s'agit sans doute, encore une fois, non pas d'esclaves au sens strict, mais de dépendants car il apparaît probable que la révolte s'est déroulée en Étrurie du nord et non dans la partie méridionale où sévissait l'économie esclavagiste. Peut-être même ce soulèvement, qui fait suite à un mouvement de prisonniers carthaginois, n'est-il pas tout à fait spontané : on a suggéré que les « services » carthaginois pouvaient l'avoir provoqué.

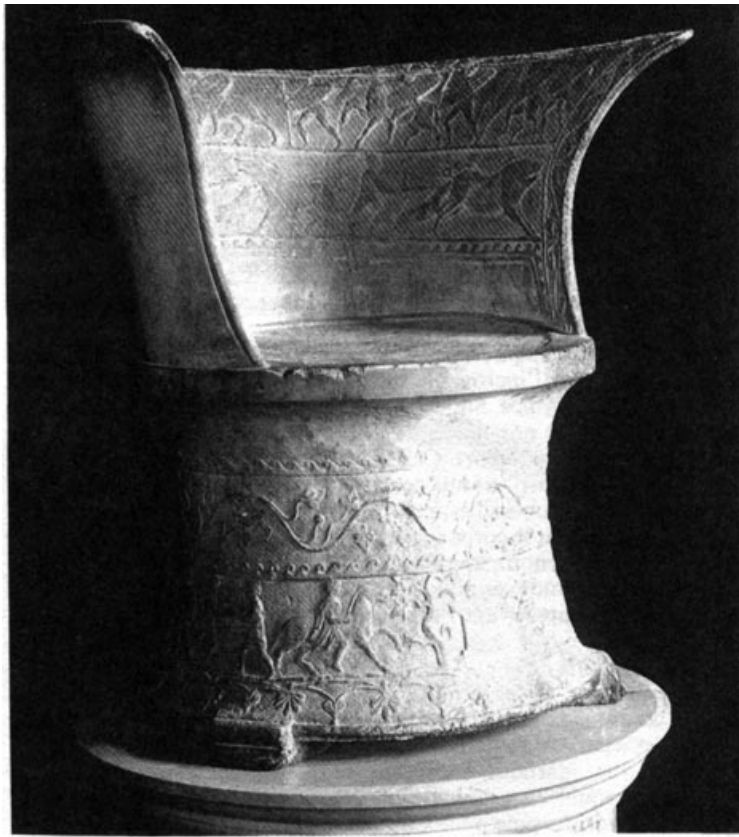
La fidélité de l'Étrurie pendant les guerres puniques, telle qu'elle apparaît dans les récits de l'annalistique, n'est peut-être que celle des *principes*, liés à l'aristocratie romaine par l'intérêt autant que par des relations d'hospitalité. On pressent en effet en observant les monuments figurés l'existence de mouvements sourds d'opposition, la présence de courants et de tensions, des tiraillements dans le corps social que les sources écrites passent sous silence.

C'est certainement à des luttes sociales rurales qu'il faut raccrocher une série très curieuse d'urnes cinéraires de Chiusi. Elles représentent un combat entre un personnage armé d'un araire et un soldat armé en hoplite. Certes le thème, quoique

rare, est connu : il montre le héros athénien qui combattit les Perses à Marathon au moyen d'un manche de charrue et fut pour cette raison nommé *Echetlos*. Mais on comprend mal pourquoi on aurait ainsi modifié les moules des urnes faites à la série et qui montrent d'ordinaire le combat d'Eteocle et de Polynice afin de présenter un récit si rare. En fait, il est probable que l'homme qui combat avec un outil agricole évoque les luttes d'une classe rurale pauvre contre le monde des *principes* et les troupes romaines que représentent les soldats armés de manière classique.

C'est aussi à des luttes civiles, à la fois meurtrières et catastrophiques, qu'il faut attribuer l'incroyable succès des scènes représentant le duel d'Eteocle et de Polynice. Sur les urnes de Volterra, au fronton de Talamone, sur les urnes populaires de Chiusi, la même scène se développe selon des schémas différents. Certes, ces combats sanglants peuvent et doivent servir de substituts aux combats gladiatoriux qui commencent à accompagner les funérailles, mais ils font aussi allusion aux luttes fratricides qui déchirent le corps social des cités du nord, et la figure pathétique d'Oedipe à genoux implorant, entre ses fils mourants, la fin des combats, est un plaidoyer pour la réconciliation, la *concordia* des classes qui suppose auparavant l'âpreté des luttes et même la fureur de la guerre civile.

Aux lendemains de la guerre sociale, lorsque les habitants de l'Italie sont devenus, par l'effet de la loi *Papiria Plautia* des citoyens romains (88), les courants populaires commencent à chercher leur place dans le système des « partis » romains. L'adhésion d'un grand nombre d'Étrusques au courant marianiste doit sans doute quelque chose au souvenir des périodes troublées et des luttes du second siècle. De même la sympathie pour Sertorius puis pour Catilina est un trait politique qu'il faut retenir. À l'oppose, l'aristocratie locale, dans sa plus grande partie, reste fidèle à un conservatisme militant qui s'exprime surtout dans la littérature prophétique et les prédictions supposées des livres étrusques. On rédige ou on modifie des prédictions, comme celle que l'on attribue à Vegoe, qui défendent l'ordre établi et les limites des propriétés. La légende millénariste prend là son origine et nourrit la crainte de tout changement.



Trône « Corsini » Siège de marbre imitant par sa forme les trônes aristocratiques des VII^e et VI^e siècles et par sa décoration les situles de la plaine du Pô. I^{er} siècle avant J.-C. Symbole d'une *gens* qui affirme avec fierté ses origines étrusques. Rome, Palais Corsini.

Sous Auguste, sous Claude surtout et sous Neron, l'aristocratie étrusque s'intègre complètement dans le milieu sénatorial romain et y consolide ses positions en s'enorgueillissant de son particularisme.

L'étrusquité acquiert alors un caractère de distinction et n'est plus guère qu'un signe raffiné de particularisme nobiliaire. Mécène, le descendant des *Clinii* d'Arezzo, en est comme le symbole. Il représente la culture et le faste, le mode de vie noble par excellence, le raffinement des usages et du goût, en un mot, dans l'entourage d'Auguste, il sert de référence artistique et littéraire à un régime qui se veut italien.

Rome alors rassemble les restes de la civilisation étrusque, se les approprie, s'en fait l'héritière et fait rappeler par ses historiens que la puissance des Tyrrhéniens annonce son empire.

CONCLUSION

Ni mystérieux, ni romantiques, pas même « sombres et funèbres » comme les voyait d'Annunzio, pas plus « sensuels » que les Grecs comme le pensait D. H. Lawrence, les Étrusques néanmoins fascinent. Ils ressemblent à leurs contemporains, mais ils attirent davantage ; pourquoi ?

En premier lieu à cause d'une immédiateté, d'une apparente spontanéité de leur art qui semble accessible d'emblée. Le regard de notre fin de vingtième siècle, formé par la force du fauvisme et celle de l'expressionnisme, semble accéder plus facilement à l'imperfection de l'artisanat étrusque qu'à la rigueur grecque qu'on est souvent prêt à taxer de froideur. La saveur populaire et provinciale de cet art devient une qualité où les maladresses et les insuffisances passent pour le résultat de choix délibérés, et nous jetons sur les œuvres étrusques un regard plein d'émerveillement pour ce qui, précisément, devait faire le désespoir de ses exécutants ! C'est que, en dépit, et peut-être à cause de sa pauvreté, cet art ne s'encombre que de peu de règles. Négligeant l'harmonie des nombres et les canons du corps, il se satisfait de créer des impressions. Ignorant souvent les formes apprises, il tente de les créer, méconnaissant les grandes règles convenues de représentation du mouvement, il se grise de gestes excessifs et de pas emportés, de galopades effrénées dont la fraîcheur nous ravit et dont l'élan nous transporte. Il est couleur, mouvement, emportement, il est vie. Nous reconnaissons dans cet art des richesses et des pauvretés parentes des nôtres.

De toutes les cultures antiques, c'est sans doute celle qui transmet le plus volontiers des scènes banales, quotidiennes, éternelles. Nous regardons un banquet ou une danse avec le même émerveillement qui nous porte à Saqqarah à suivre les bas reliefs peints des mastabas où la vie domestique se déroule comme une chronique du quotidien. Dans les tombes et les reliefs, les scènes officielles, les parades politiques ou militaires sont rarissimes ; or notre époque les déteste. Les scènes mythologiques sont rares ; or notre génération n'a plus avec elles la familiarité qui permet de les suivre. Nous trouvons ainsi chez les Étrusques ce que nous croyons pouvoir lire.

Mais à cette attirance, il y a des raisons plus profondes, inconnues, souterraines, que l'on pressent confusément, mais qu'on ne parvient pas souvent à formuler.

L'art étrusque emprunte une grande partie de ses formes au monde grec contemporain. La langue a intégralement adopté l'alphabet des Chalcidiens de Campanie. Les dieux ont pris les noms et vécu les aventures de dieux grecs. Les cités ont choisi des formes politiques proches des formes grecques. En un mot, cette culture est mixte. Elle est le résultat de rencontres, d'emprunts, de brassages, et si elle garde son caractère irréductible avec sa langue et sa religion, c'est que les apports externes n'ont pas été imposés, mais choisis. C'est une culture mixte réussie.

Rome en est très largement issue. Techniquement, religieusement, géographiquement, elle en dépend. Partout se montrent les traces assimilées de l'ancienne Étrurie au point qu'en quête d'une refondation, la ville d'Auguste et le régime nouveau s'ingénient à ressusciter haruspices, collègues sacerdotaux, sanctuaires et archives, conseil fédéral et cultes délaissés. Jamais toutefois cette restauration ne pourra dépasser le stade d'un volonté politique.

C'est que la synthèse est ailleurs, dans des détails, des faits vécus et des bribes de langage, des idées qui collent à des mots, des formes et des pratiques, une manière de voir la ville ou de concevoir l'État. Ce sont ces bribes qui demeurent et nous nous contenterons d'en évoquer deux.

Le vin est la boisson de la Méditerranée, elle est devenue celle de l'Europe et de la Chrétienté. Or, le mot lui-même n'est pas latin, il n'est certes pas grec, il n'a pas d'origine indo-européenne : il est étrusque. On continue de désigner la boisson de la civilisation européenne par le mot qu'utilisaient ceux qui, les premiers, apportèrent le vin aux Gaulois.

Dans la tombe tarquinienne des Augures se déroule le jeu fameux et cruel où un homme, la tête enfermée dans un sac, se défend à grands coups de massue contre un chien féroce qui le déchire à belles dents. Le chien est tenu au bout d'une longue laisse par un *ludion* masqué, affublé d'une fausse barbe, vêtu d'une courte tunique et coiffé d'un bonnet pointu. Son nom est inscrit à côté de lui : PHERSU. Ce mot a donné directement le mot latin *Persona* qui désigne un masque, un acteur masqué et par extension un rôle, un caractère, une personnalité, une personne. Laissons au lecteur le soin de mesurer ce que la naissance de ce concept, essentiel à notre culture, doit au mode de pensée, c'est à dire à l'outil de formulation qu'est la langue étrusque.

C'est par ces liens souterrains que l'Étrurie nous est si proche ; sur la frange de l'hellénisme, aux frontières de la romanité, elle est plus ou moins la patrie cachée de tous ceux qui se pensent les héritiers de Rome et de la Grèce.

J.R. Jannot.

Alfabet étrusque		
Caractères étrusques	Lettre (mot d'origine étrusque)	Prononciation
𐌀	A	voyelle [a]
𐌁	B	[b] (absent de l'étrusque)
𐌂, 𐌃	C	[k]
𐌄	D	[r], [d] (absent)
𐌅	E	voyelle [e]
𐌆	V	sons [v], [w], [u] (consonnes)
𐌇	F	sons f, fh
𐌈, 𐌉, 𐌊, 𐌋	H	[h]
𐌌	I	voyelle i
𐌍	K	[k] (initial)
𐌎	L	[l]
𐌏, 𐌐	Θ	son thi
𐌑, m	M	son m
𐌒, n	N	son n
𐌓, 𐌔	O	sons [thi], [u], [o] (absent)
𐌕	P	son p
𐌖, 𐌗	Q	son q, phi
𐌘, 𐌙, q	R	suono r
𐌚, 𐌛	S	son s
𐌜, 𐌝, 𐌞	Ś	son ch
𐌟, 𐌠	T	son t
𐌡, 𐌢, 𐌣	U	voyelle [u] (ou)
𐌤, 𐌥	Ψ	son khi
𐌦	X	son ch
𐌧	Φ	son phi
𐌨, 𐌩	Z	sons z, ts (non-sonores)

Etrusque	A B C D E F Z H I K L M
Latin	A B C D E F Z H I K L M
Etrusque	N O P Q R S T V X
Latin	N O P Q R S T V X

Nombres in étrusque

	1
^	5
×	10
↑	50
✱	100
⊕	1000